

Anthropologie et actions culturelles : commanditaires, médiateurs, chercheurs et publics

ACTES DES JOURNÉES D'ÉTUDE - 23-24 NOVEMBRE 1999 - ATHIS-MONS - ESSONNE

La réussite d'un projet d'action culturelle, qu'il soit public ou privé, suppose la collaboration d'acteurs différents que l'on peut distinguer en quatre pôles :

- les publics, les amateurs ;
- les médiateurs, les professionnels de la culture (muséographes, scénographes, artistes, etc.) ;
- les ethnologues, les chercheurs ;
- les commanditaires ou le politique (collectivités territoriales, services administratifs, entreprises, etc.).

Cette collaboration crée des relations entre les acteurs. Les ethnologues sont-ils préparés aux nouvelles figures de leur activité et aux nouvelles pratiques du champ culturel ?

Au cours de ces journées ont été discutées les relations entre anthropologie et action culturelle :

- les différentes configurations de la recherche : relations entre partenaires ;
- la professionnalisation des ethnologues : situations et perspectives ;
- les rythmes de la recherche, de la muséographie et du politique : l'histoire d'un écomusée.

Ces discussions connaissent un prolongement dans la création du réseau Ressac (Réseau sciences sociales et actions culturelles).

www.ressac.org (octobre 2000)

Anthropologie et actions culturelles

Journées d'études
Athis-Mons
23-24 novembre 1999

Avec le concours de la
Mission du patrimoine ethnologique
Direction de l'architecture
et du patrimoine
Ministère de la Culture
et de la Communication



Avec le concours de la
Politique de la Ville



Direction régionale
des affaires culturelles
Ile-de-France

CAHIERS DE LA MAISON DE BANLIEUE
CENTRE CULTUREL D'ATHIS-MONS

ACTES DES JOURNÉES D'ÉTUDES DES 23 ET 24 NOVEMBRE 1999

Anthropologie
et actions culturelles :
commanditaires, médiateurs,
chercheurs et publics

Cahier de la Maison de Banlieue n° 4
Centre culturel d'Athis-Mons

Ce « Cahier » constitue les actes des journées d'études des 23 et 24 novembre 1999

DU MÊME ÉDITEUR

J'ai la mémoire qui planche... Noyer-Renard 1958-1991 Athis-Mons*

Recueil des textes de l'exposition - janvier 1992

Conception-recherche : François Petit - Christophe Meslin

Registres des délibérations municipales d'Athis-Mons : 1939-1945*

Recherche : François Petit - avril 1994

**Documents de l'école Pasteur d'Athis-Mons :
registres d'appel, registres matricules 1877-1950***

Recherche : François Petit - avril 1997

* Ces trois recherches sont consultables sur place
(Maison de Banlieue ou Bibliothèque municipale)

**Du cabanon au pavillon ou le développement des lotissements
sur le plateau d'Athis-Mons, 1896-1950**

Recherche : François Petit

Ed. Centre culturel d'Athis-Mons - décembre 1993 - 70 F

COLLECTION « CAHIERS DE LA MAISON DE BANLIEUE »

N° 1

**1917 : l'appel des sirènes, quai de l'Industrie à Athis-Mons
ou le travail d'un enfant gratteur de lopins dans une usine fabriquant
des obus de 75**

Texte autobiographique : Henri Touron

Conception-recherche : François Petit

Juin 1999 - 30 F

N° 2

Centenaire d'une monographie communale :

Athis-Mons, 1899-1999. Une mairie-écoles, des élèves, un instituteur

Texte de l'instituteur Léonidas Fouque

Conception-recherche : François Petit, assisté de Sylvain Taboury

Octobre 1999 - 30 F

N° 3

Mémoires et projets du pavillonnaire en Nord-Essonne

Textes : Maison de Banlieue, Maison de l'Architecture et de la Ville,
Service urbanisme, CAUE et SDAP

Mars 2000 - 30 F

COLLECTION « DOSSIERS DE LA MAISON DE BANLIEUE »

N° 1

**La surprise de l'âge. Regards sur l'évolution de la prise en charge
de la vieillesse à Athis-Mons (1900-2000)**

Recherche-textes : Sylvain Taboury assisté de François Petit

Mars 2000

En vente par correspondance ou à la Maison de Banlieue

41, rue Robert-Schuman - 91200 Athis-Mons

Tél. 01 69 38 07 85 - Fax 01 69 38 77 54

E.mail : maisondebanlieue@free.fr

La Maison de Banlieue est le département d'éducation à l'environnement urbain et au patrimoine de banlieue du Centre culturel d'Athis-Mons, association loi de 1901, subventionnée par la ville d'Athis-Mons, par le Conseil général de l'Essonne, le Conseil régional d'Ile-de-France et, sur projets, par le ministère de la Culture (DRAC Ile-de-France), la Politique de la Ville, etc.

Sommaire

Introduction	4
--------------------	---

LES DIFFÉRENTES CONFIGURATIONS

DE LA RECHERCHE

<i>Bruno Lefebvre, anthropologue, université de Nantes</i>	7
--	---

Discussion	23
------------------	----

REGARDS CROISÉS

• Nadia Simony <i>Centre action, recherche et documentation des entreprises</i>	27
--	----

• François Petit <i>Maison de Banlieue d'Athis-Mons</i>	31
--	----

• Jean-Michel Leterrier <i>L'expérience d'un élu dans l'Essonne</i>	34
--	----

Discussion	37
------------------	----

LA PROFESSIONNALISATION DES ETHNOLOGUES :

SITUATIONS ET PERSPECTIVES

<i>Françoise Lafaye, ethnologue, Bordeaux</i>	39
---	----

REGARDS CROISÉS

• Jean-Louis Bernard <i>Sociologue et auteur d'une étude sur la professionnalisation</i>	48
---	----

• Jean-Paul Gazeau <i>Consultant culturel</i>	50
--	----

• François Faraut <i>Conseiller pour l'ethnologie à la DRAC Ile-de-France</i>	54
--	----

• Pierre Schmit <i>Centre régional de culture ethnologique et technique de Basse-Normandie</i>	57
---	----

Discussion	61
------------------	----

LES RYTHMES DE LA RECHERCHE,

DE LA MUSÉOGRAPHIE ET DU POLITIQUE :

L'HISTOIRE D'UN ÉCOMUSÉE

<i>Octave Debary, ethnologue, Paris</i>	63
---	----

REGARDS CROISÉS

• Catherine Roth <i>Ethnologue, à propos du musée du bassin houiller lorrain</i>	72
---	----

• Isabelle Barikosky <i>Musée de la Ville, Saint-Quentin-en-Yvelines</i>	76
---	----

• Muriel Genthon <i>Une expérience de projets culturels dans l'Essonne</i> ...	78
---	----

• Monique Peyrière <i>Philosophe et historienne, université d'Evry : les amateurs, une cible pour le milieu muséal ?</i>	81
---	----

Discussion	84
------------------	----

UN RÉSEAU ET UN SITE INTERNET

Pour poursuivre le débat et la réflexion	87
--	----

Introduction

Des chercheurs en sciences sociales interviennent dans toutes sortes d'actions culturelles ou patrimoniales, en raison notamment d'une demande multiforme de mémoire. Ces interventions s'avèrent également nécessaires dans des contextes urbains, où la complexité des phénomènes, combinée à une pression sociale forte, nécessite un long et lent travail anthropologique. Dans ces cas qui génèrent des critiques fréquentes émanant tant des chercheurs que des commanditaires, le chercheur se trouve souvent pris entre des exigences contradictoires. Il est donc important de réfléchir à ces démarches de recherche peu connues ou mal reconnues, par les responsables politiques et culturels comme par la recherche universitaire.

Plusieurs journées d'études

Les relations entre commanditaires, chercheurs et tous les autres acteurs avaient fait l'objet de précédentes journées d'étude, où certains intervenants et participants s'étaient déjà rencontrés à propos d'anthropologie industrielle et d'anthropologie urbaine.

- METZ, 1993 (Association de recherche et d'études en sciences sociales sur la Lorraine industrielle) : « Recherche, culture et activité économique et sociale dans le domaine de l'anthropologie industrielle ». A partir de l'analyse d'opérations, il s'agissait d'interroger les relations formant un « trépied » entre acteurs de la recherche, acteurs de la culture et acteurs économiques et sociaux (notamment des syndicalistes en responsabilité dans des comités d'entreprise). Dans la mesure du possible, chacune des opérations a été présentée par les différents types d'acteurs (le chercheur et le chef de projet, le chercheur et le syndicaliste, etc.).
- EVRY, 1994 (Centre action, recherche et documentation des entreprises) : « Patrimoine industriel, histoire du travail au présent... Place et rôle des comités d'entreprise et associations de salariés ». Le contexte de mutations accélérées qui font que les générations successives de salariés ne parlent plus de la même entreprise soulève plusieurs questions. Comment s'opèrent les transmissions de savoirs, de cultures dans l'entreprise ? Comment se pose le clivage mémoire-histoire et comment dépasser la situation de méfiance dans la relation acteur-chercheur ?
- ROYAUMONT, 1995 (Mission écomusée du Val-d'Oise) : « Patrimoine et sciences sociales en périphérie urbaine ». Le registre n'était plus celui des paroles, des discours des sujets, des acteurs agissant sur la matière des choses, mais plutôt celui des lieux et de leurs représentations, de leurs images. Les participants se sont interrogé sur le parallélisme des formes urbaines et des formes de la mémoire, sur l'éphémère, sur l'espace empreinte et l'espace matrice.
- ROYAUMONT, 1996 (Mission écomusée du Val-d'Oise) : « Patrimoine et archives sonores : quels enjeux, quels usages ? ». Les débats ont opposé deux conceptions du témoignage oral : interroger le représentant d'une cul-

ture pour préserver et conserver un patrimoine commun ou s'intéresser à un individu, à un sujet à partir duquel peut s'exprimer toute la complexité du social.

● CHAMARANDE, 1997 (Agence culturelle et technique de l'Essonne) : « De la parole au texte, à l'image, à l'objet : sciences sociales et action culturelle ». La séquence recherche puis valorisation ou restitution a été remise en cause et l'expression « mélange des genres » a été utilisée lorsque des artistes interviennent. En fait, plutôt que mélange, il faudrait dire fréquentation, imprégnation mutuelle entre tous les intervenants. Ceci suppose un affaiblissement des obstacles institutionnels, des rapports de pouvoir, des barrières établies par les pouvoirs (et notamment par ceux qui ont en charge la reproduction des disciplines).

Vers un nouveau point de vue

Le principe d'une séparation radicale des rôles, des tâches et des objectifs entre recherche et action culturelle, entre commande, recherche, restitution, valorisation et action culturelle, n'est pas satisfaisant :

- il fait de l'action culturelle un outil vide de sens ;
- il ne correspond pas à la réalité des situations ;
- il concourt à la reproduction des inégalités d'accès au savoir et d'accès à des points de vue critiques ;
- il facilite les détournements et les manipulations idéologiques.

La recherche ne peut être dissociée de l'acteur, des publics, des commanditaires. Ils agissent ensemble sur une réalité complexe et mouvante ; ils la fabriquent en même temps qu'ils l'analysent. Cette situation peut être mise en parallèle avec celle de l'artiste, pour qui l'interaction avec le spectateur est une nécessité.

Partir de la démarche elle-même, du projet, de l'action – et donc du public – est préférable ; ainsi l'objet n'est pas préconstitué à partir des disciplines, professions, méthodologies, techniques ou finalités propres aux différents intervenants ou institutions ou encore pouvoirs concernés (la recherche universitaire, l'action culturelle, la muséographie, la scénographie, la communication institutionnelle, la conservation du patrimoine, etc.).

Nous sommes conscients des difficultés. La division intellectuelle du travail (recherche, animation culturelle, muséographie, etc.) et les hiérarchies que nous semblons remettre en cause (pouvoir de l'université sur l'exercice des disciplines, pouvoir du politique) sont en grande partie inhérentes au fonctionnement même des secteurs et institutions concernés. Ou, autrement dit, un autre mode de fonctionnement suppose un réagencement des organisations et des pouvoirs, et ce n'est pas simple affaire de bonne volonté.

Notre position a une double légitimité

● Légitimité par rapport au monde de la culture : pourquoi l'action culturelle ne viserait-elle pas à instaurer vis-à-vis du monde de la recherche un rapport du même type que celui qu'elle entretient avec la création artistique, un rapport qui ne serait pas simplement de diffusion ou de vulgarisation, mais de force de proposition, d'acteur et de partenaire du tissu social ?

- Légitimité par rapport au monde de la recherche : si les disciplines dans leur découpage actuel peuvent avoir des difficultés à répondre à la demande culturelle de recherche en sciences sociales (*cf.* l'antagonisme entre histoire et ethnologie), n'y a-t-il pas là une opportunité à pratiquer un nouveau type de recherche extradisciplinaire, situé à l'interface du champ de production du savoir et de l'ensemble des domaines pratiques.

Ceci est sans rapport avec un corporatisme qui n'aurait aucun sens de la part d'intervenants en manque de statut professionnel.

Regards croisés : commanditaires, médiateurs, chercheurs et publics

Chaque acteur avec ses préoccupations souligne ses difficultés.

- Quels problèmes pour les chercheurs ? Ils sont confrontés à la nécessité d'avoir du temps et de conserver de la distance par rapport à leur objet d'étude, et se trouvent le plus souvent écartés à la fois de la mise en œuvre et d'une maîtrise de l'usage de leur production, au nom d'une finalité qui serait celle du public. Il y a donc là un problème de coordination des rythmes de chacun.
- Quels problèmes pour les médiateurs ? Ils constatent l'écart entre les chercheurs et les publics. Quel est le plus important ? Quelles priorités établir dans l'action puisque les médiateurs ne sont ni les commanditaires ni les chercheurs ?
- Quels problèmes pour les commanditaires ? Comment faire entendre, dans un souci d'efficacité, un langage d'accessibilité pour les publics dans des opérations complexes ?
- Quels problèmes pour le public et les amateurs ? Le projet naît parfois d'une volonté collective. Ils peuvent se trouver éloignés de la mise en œuvre par les professionnels ou ne pas se retrouver dans les « restitutions » proposées.

L'approche de ces problèmes peut-elle faire émerger de nouveaux modes de travail ? L'œuvre collective ou partenariale ne doit pas rester une idée abstraite. Elle nécessite une réflexion concrète, juridique, organisationnelle, économique, culturelle.

Les nouveaux savoir-faire nécessités par l'action culturelle posent plusieurs questions :

- Comment conjuguer de nouvelles compétences et donc apprendre à travailler ensemble et à se confronter à d'autres acteurs ?
- Comment concilier les disparités des temps alloués à chacun des acteurs lors d'une opération ?
- Comment former des ethnologues à la négociation avec de nouveaux commanditaires, à la gestion, à l'élaboration d'un cahier des charges, mais surtout comment donner de la visibilité à ces nouveaux métiers tant pour le monde de la culture que pour celui de la recherche ?

Les différentes configurations de la recherche

Bruno Lefebvre, anthropologue, université de Nantes

Depuis plus d'une vingtaine d'années, l'ethnologue intervenant, lors d'opérations à caractère culturel ou patrimonial, est conduit à s'adapter, bien sûr, non seulement à son fameux « terrain » mais aussi aux divers enjeux que développent les acteurs concernés. Ces enjeux se sont exacerbés au moment même où les grandes constellations industrielles qui produisaient des richesses sous forme de marchandises ou de travail se sont désagrégées.

Les recherches en sciences sociales et les opérations à caractère culturel ne sont pas gratuites en France – pas plus qu'ailleurs – et, puisqu'elles répondent à un marché, nous pouvons nous interroger non seulement sur leur utilité et leurs effets sociaux, mais aussi sur les bénéficiaires « matériels ou symboliques » qui initient, construisent, voire subissent de telles activités. Selon les ethnologues qui ont longtemps travaillé en Afrique, en Asie, ou ailleurs, la circulation d'argent et de renommées permet de comprendre comment s'établissent des « territoires », des « patrimoines », des « chercheurs », des « artistes ». Dans les cas que nous étudions, de très nombreuses personnes participent aux actions collectives à l'ombre des médias, qualifiées selon les cas de différentes épithètes ; comme elle ne tirent aucun intérêt de l'exploitation de ces opérations, elles s'en retirent fréquemment.

Si l'on adopte un regard concret, que l'on pourrait dire ethnographique, à propos de différentes configurations d'enquêtes de sciences sociales qui aboutissent à des « mises en valeur » des populations ou des infrastructures matérielles, se posent alors un certain nombre de questions qu'il faut bien soumettre, et à coup sûr, discuter.

On se placera pour cet exposé du point de vue du bénévole, étudiant, contractuel, ou ethnologue « statutaire », impliqué dans une ou des opérations de recherche territorialisées et financées, en métropole, pour simplifier les cas de figure. Avec beaucoup de naïveté, ou de l'expérience, tout autant qu'après de nombreuses discussions qui nous permettent aujourd'hui de sérier à peu près toutes les régions de la métropole, on en arriverait au constat banal suivant : les enjeux tacites ou explicites autour d'une recherche peuvent échapper à celui ou

celle qui est commandité pour réaliser le travail qu'on appelle de « terrain ». La pluralité de demandeurs, de commanditaires, de publics ne facilite pas une lucidité pourtant nécessaire aux différents acteurs impliqués dans de telles opérations.

Nos analyses de ces configurations ou situations de recherche se développent selon une perspective interactionniste, dans la tradition des études initiées par E. C. Hughes (1954)¹ ou, plus récemment, par Bruno Latour (1995)². En aucun cas nous n'aborderons ces opérations de manière intrinsèque, en les analysant « de l'intérieur », ce qui nous amènerait inévitablement à juger de la qualité scientifique ou esthétique de telle ou telle réalisation ; nous essayons de comprendre les logiques des acteurs autour de ces travaux. Les différentes configurations qui sont exposées ici sont un bilan des expériences menées depuis une vingtaine d'années par mes collègues ou par moi-même.

Les initiateurs d'une recherche qui aboutit à une opération à caractère culturel peuvent être les populations elles-mêmes, souvent relayées par des associations, des syndicats, des groupes de militants, des comités d'entreprise ; mais l'on peut trouver aussi des chefs d'entreprise, des institutions, des administrateurs de la culture ou de collectivités territoriales, des services de recherche de ministères qui lancent des appels d'offres, des laboratoires d'université, des élus, des notables. La recherche débute et se construit au sein même de ces interactions, elle n'est évidemment jamais conçue à l'extérieur du monde social comme aimerait le laisser supposer une attitude académique ou, si l'on préfère, universitaire. Dans le déroulement de cette recherche, mais le plus souvent malheureusement à la fin, interviennent des artistes, cinéastes, musiciens, troupes de théâtre, scénographes, conservateurs de musée, éditeurs – car la publication d'un article ou d'un livre est également une mise en scène – et nous avons donc des configurations différentes selon la présence et l'influence de ces acteurs. Autre point important : la plupart du temps, les populations qui sont « enquêtées », si l'on se place du point de vue de la recherche, sont socialement différentes des publics pour lesquels sont mis en scène les résultats du travail de terrain.

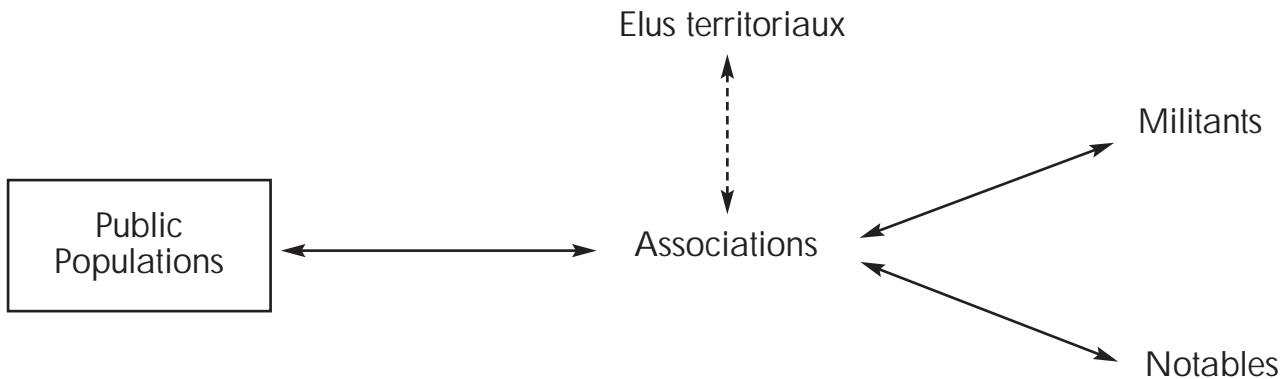
Il va de soi que toutes les configurations que nous présentons peuvent être aussi « performantes » les unes que les autres tant d'un point de vue culturel que social ou strictement financier³. Les ethnologues peuvent participer parfois de manière indifférenciée à la recherche, au travail de scénographie ou s'impliquer dans l'institution (associations, musées, etc.). Leur trajectoire de professionnalisation passe souvent par ces trois domaines, puisque, en général ils se spécialisent dans l'un d'entre eux... ou se reconvertissent.

1. E. C. Hughes, 1954, traduction française 1996, *Le Regard sociologique*, éd. EHESS.

2. B. Latour, 1995, *Le Métier de chercheur*, éd. INRA.

3. Codes : les traits en pointillés> sont des liens « faibles », utilisés graphiquement pour montrer dans un premier temps le manque d'intérêt des institutions concernées et les traits pleins —> sont des liens « forts » qui peuvent être prétexte d'enjeux économiques, politiques, sociaux, ainsi que générateurs de litiges.

I - Cette première configuration est tout à fait ordinaire ; il s'agit de réseaux (dans les banlieues par exemple), d'instituteurs, de militants associatifs, de « petits notables » prétendant plus ou moins à la gestion des affaires publiques, de travailleurs sociaux, de bénévoles humanistes de tous bords qui reconstruisent un « tissu social » et préparent le « terrain », permettant à des artistes, compagnies théâtrales, plus ou moins consacrés, écomusées, ethnopôles, d'être authentifiés par l'administration. Assez souvent, les apprentis ethnologues et les universitaires, voire les institutions culturelles proches (DRAC), prennent conscience de mouvements sociaux grâce à ces initiateurs qui, débutant dans un cursus, viennent faire leurs armes et s'aguerrir... Mais les conseillers municipaux ou les professionnels de la culture sont absents dans un premier temps ; c'est le cas le plus fréquent dans les sociétés urbaines et les ZUP d'aujourd'hui.

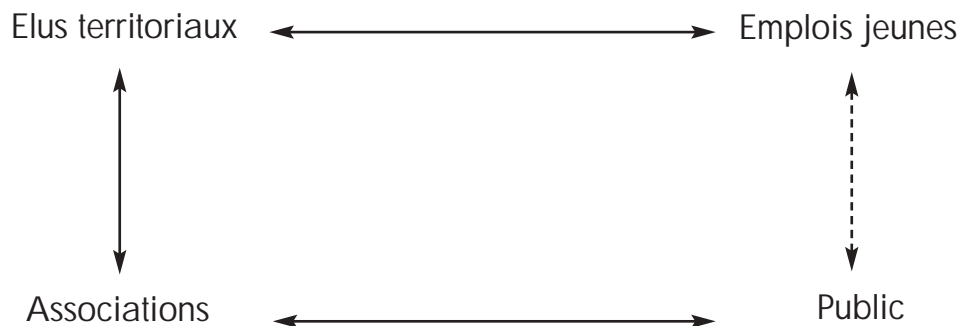


Par la suite, ces opérations se doivent d'être authentifiées par les élus, conseils municipaux, universités, pour que ces dynamiques sociales soient considérées comme dignes d'intérêt et que les recherches et évaluations de ces mouvements soient crédibles. On assiste ensuite à un effet d'entraînement : des artistes bénéficiant de subventions régulières viennent « en résidence », des chercheurs célèbres visitent les populations et contribuent à fixer ces « nouveaux » objets sociaux et culturels, comme l'ethnologie urbaine et industrielle au début des années 80. Les étudiants qui sont précurseurs et qui s'investissent en amont dans l'étude de ces dynamiques sont rarement intégrés dans ces processus d'authentification. Finalement, les précurseurs disparaissent, avec la lassitude, les reconversions, les exclusions au profit des professionnels consacrés.

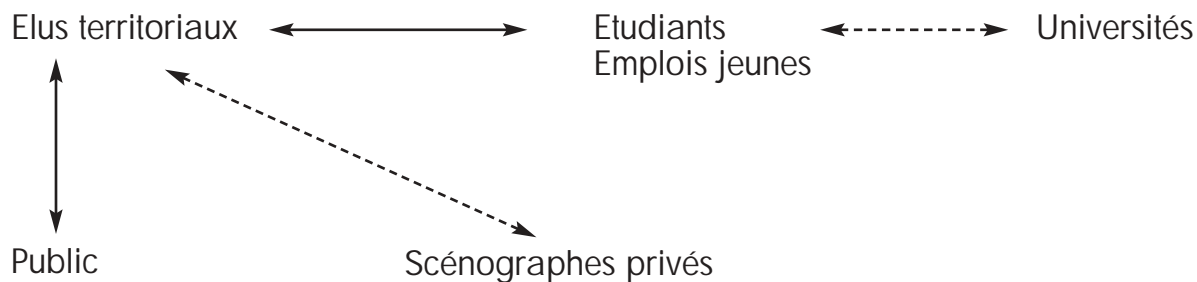
Mais il faut cinq ou six ans de travail de stabilisation, de structuration des dynamiques pour que les élus fassent venir des troupes de théâtre confirmées ou fassent intervenir de manière efficace les DRAC, qui ne disposent pas toutes d'un conseiller pour l'ethnologie en région.

II - La deuxième configuration se passe complètement de l'action des professionnels de la recherche ou des professionnels de la culture. En effet, des associations du patrimoine se créent dans tous les villages et, dans ce cas, on n'a pas besoin d'authentification institutionnelle dès lors que l'on maîtrise les finances ou, ce qui va ensemble, les réseaux de notables locaux. La « culture » devient synonyme de balisage électoral ; en conséquence, tout élu se doit de promouvoir les « initiatives locales », ferments de la pérennité de son électorat. Ainsi, depuis une vingtaine d'années, toute municipalité a pour projet de créer ou de faire authentifier par l'administration son « dynamisme ». Il s'agit donc, dans les milieux ruraux, ou anciennement industriels, mais riches, de faire valoir la vie associative, finalement assez stable sur une longue durée. Il s'agit, parfois, pour les municipalités, de négocier des transferts de coûts patrimoniaux en direction des régions ou de l'Etat, et surtout d'attirer les touristes.

Mais c'est également comme cela que démarrent des initiatives de recherche pour certains étudiants. La plupart des recherches novatrices, à caractère social ou culturel, n'auraient donc rien à voir, à leur début, avec les instances qui les authentifient parfois, plus tard ; tout comme en histoire de l'art, il faut attendre une génération ou parfois plus, avant que les œuvres ou la culture soient reconnues.



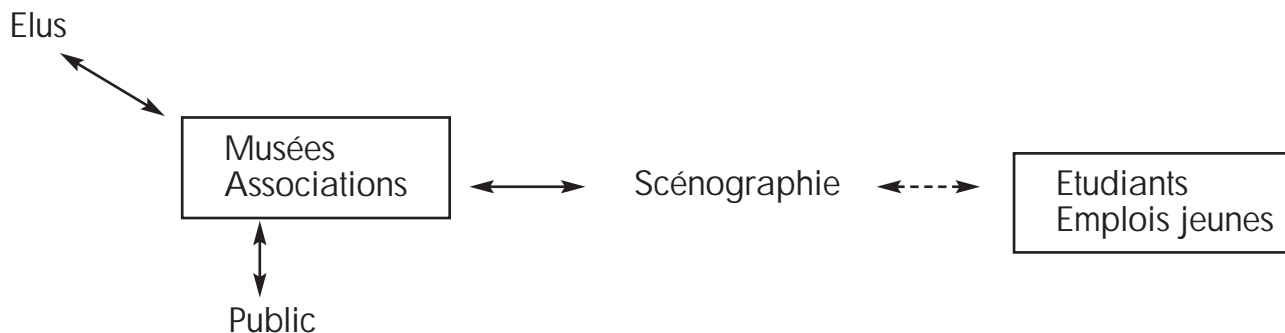
De nombreux villages répondent à ce cas de figure lorsque des associations embauchent ou créent des emplois jeunes, des stages d'insertion, utilisent des objecteurs de conscience, personnels parfois sans formation, pour construire des musées. Dans ce cas, les universités et les DRAC ne maîtrisent absolument rien lorsqu'il s'agit de communes riches bénéficiant de soutiens politiques. Les opérations engagent un énorme budget et l'audience télévisée est assurée. Des cabinets d'audit, des scénographes qui deviendront incontournables lors d'opérations ethnologiques plus « sérieuses » ou « cultivées » y nouent contrats et alliances.



Si l'on prend l'exemple « Les cent ans de Pornichet-La Baule en l'an 2000 » en Loire-Atlantique, il est prévu la participation de 3 000 figurants en costume de bain du début du siècle, des cabinets d'audit (privés) et « créateurs d'événement » sont chargés d'animer l'affaire. Cette construction de mémoire n'a rien à voir avec ce que connaissent les historiens, puisque ces communes ont été construites vers 1860 sur le domaine public, grâce à l'argent reconverti de la traite des noirs et à la complicité des écoles de notariat (un peu comme les paillottes corses ou la French Riviera, mais avec d'autres financements plus tardifs). Si la constitution du patrimoine de ce littoral doit rester politiquement correcte, on est cependant à la lisière des opérations « touristiques et culturelles » comme celle du Puy du Fou, de Disneyland ou de n'importe quel ranch de cow-boy.

III - Ce troisième cas est le plus communément admis dans le milieu des ethnologues. Les musées ou les écomusées bénéficient, de par l'existence de liens historiques ou socio-institutionnels, de subventions d'origines diverses et de ce pouvoir d'authentification du patrimoine. Mais, aujourd'hui, il faudrait pouvoir répertorier quelles sont leurs relations avec la population, les associations, les élus, les circuits financiers, les scénographes, les metteurs en scène, ainsi qu'avec les universitaires, qui peuvent eux-mêmes authentifier un certain nombre de recherches dans le domaine des actions sociales ou culturelles. Renouveler le « lien social », comme on dit maintenant, était un peu le rêve des écomusées il y a une trentaine d'années. Selon les régions de France, les exemples nous montrent que l'on peut établir pendant un moment des symbioses efficaces ou des articulations judicieuses entre tous les acteurs. Mais ces opérations se doivent de plus en plus d'être médiatisées ou de médiatiser l'activité d'un groupe de partenaires plutôt qu'un autre.

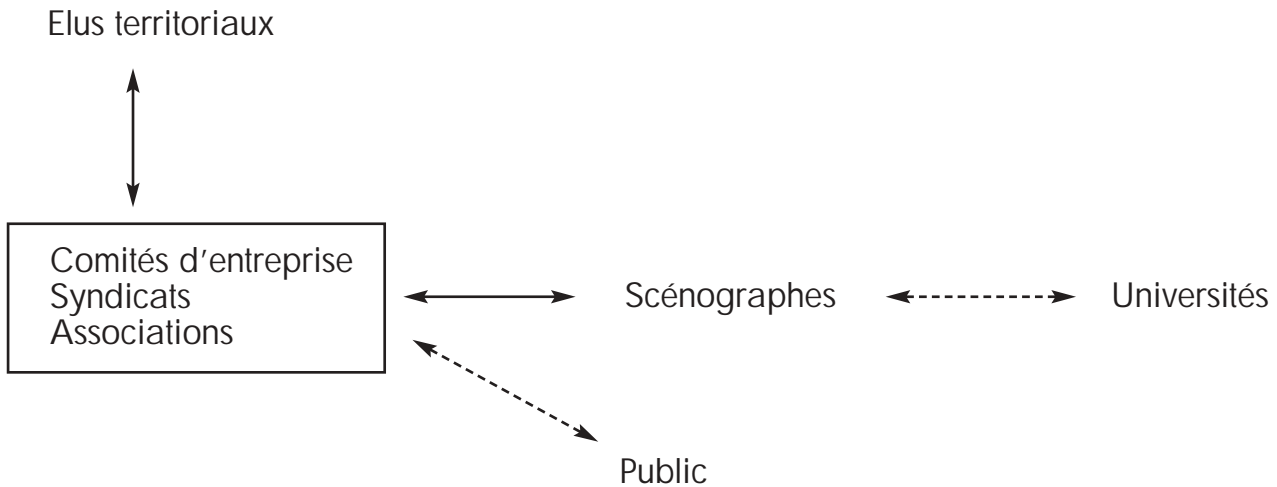
Les directeurs d'institutions de style « écomusées » considèrent souvent qu'ils sont des « exclus de l'université » et veulent prendre leur revanche ; certains surexploitent le travail des apprentis ethnologues, avec plus ou moins la complicité des universitaires, sachant que la manière de faire valoir leurs compétences réside dans leurs relations avec les chargés de communication des élus et des institutions. Inversement, des universitaires considèrent qu'ils n'ont pas à s'impliquer dans des affaires politico-médiatiques et préfèrent se retirer.



On comprend alors pourquoi les paradigmes scientifiques anciens, ayant fait leurs preuves d'un point de vue théorique, comme ceux, marxistes, des logiques de domination, et ceux, durkeimiens, des analyses institutionnelles, ne font plus recette, ne sont pas vendables pour de telles opérations de la part des apprentis ou des chercheurs confirmés, puisque les décideurs financiers sont dépendants de ces milieux politico-médiatiques et, de surcroît, fréquemment alliés par la parenté. Les approches culturalistes ou celles des acteurs rationnels, dont une variante à la mode est celle du « sujet » (pas celui de l'Ancien Régime), être lucide, actif, indépendant, moral, citoyen sont beaucoup plus faciles à rédiger, pour des appels d'offres, des discours électoraux, des présentations d'expositions.

La recherche n'est donc jamais académique ou universitaire ; elle s'adapte, comme les minorités en général, aux injonctions des pouvoirs politiques et financiers qui ont besoin de montrer, pour des raisons électorales et pour justifier de leurs actions, qu'il existe telle ou telle culture locale différente de celle du voisin. C'est ainsi que beaucoup de villages, de villes ou de métropoles essaient de promouvoir l'action culturelle, pour se distinguer du voisin sur des territoires électoraux. Parfois, cela laisse beaucoup d'influence à des approches complètement régionalistes, voire anti-républicaines.

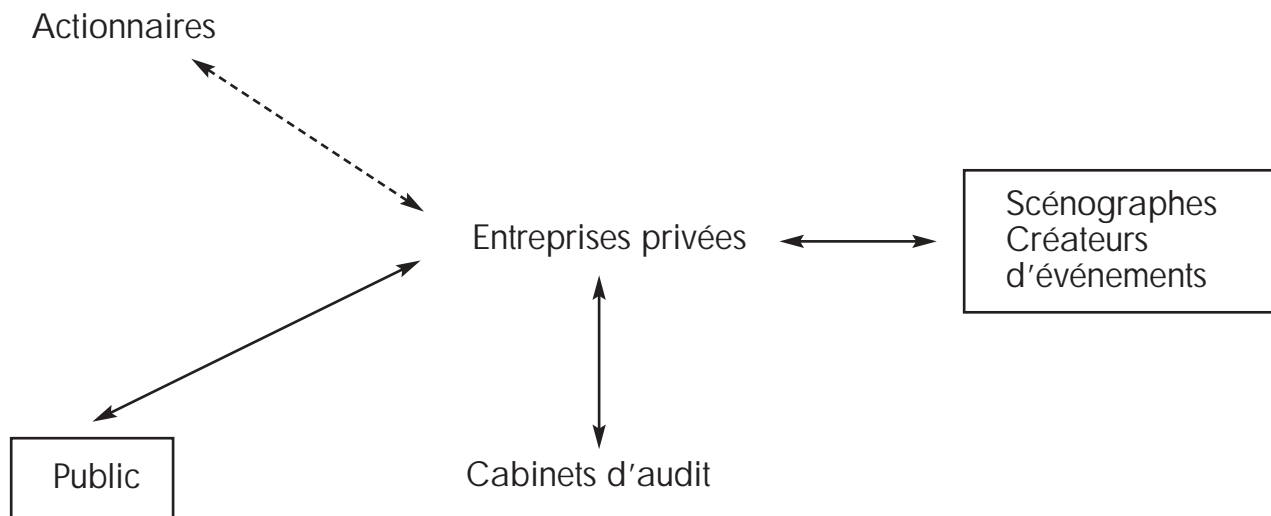
IV - La dynamique la plus ancienne est malheureusement trop rarement prise en compte par l'administration, car elle est née lorsque n'existait pas encore de « ministère de la culture » (1959), et les comités d'entreprise en sont souvent les promoteurs. Ces initiatives, et les sources de financement des opérations d'actions culturelles, proviennent de populations qui revendiquent leur existence, leur identité, leur action dans la société, sans que leur situation sociale et politique soit forcément reconnue. Mais les muséologues et les ethnologues pensent être « engagés » dans la société d'aujourd'hui, et ils diront que ces initiatives sont « maladroites », de « peu de valeur scientifique », voire passéistes. Les plus prompts à s'en saisir sont évidemment les élus locaux, s'il y a alliance idéologique et électorale entre les conseils municipaux et les syndicats de salariés.



Ne négligeons pas de telles opérations, puisqu'on y trouve, dans les années 50, 60 et 70, les plus grandes références scientifiques des maîtres en sciences sociales, à l'époque débutants.

V - Mais si l'on quitte ces cas de figure, relativement classiques, en principe connus des techniciens des ministères, quelques-uns sont anciens, comme ceux initiés par les comités d'entreprise ; d'autres sont plus récents, comme les initiatives privées. Le rapatriement des ethnologues depuis les régions colonisées (1950-1970) en direction des instituts de sciences politiques de la métropole, qui coïncident avec des financements offerts par les fédérations syndicales d'entrepreneurs qui voient l'avantage d'exploiter cette nouvelle discipline génèrent de nouvelles configurations d'enquêtes.

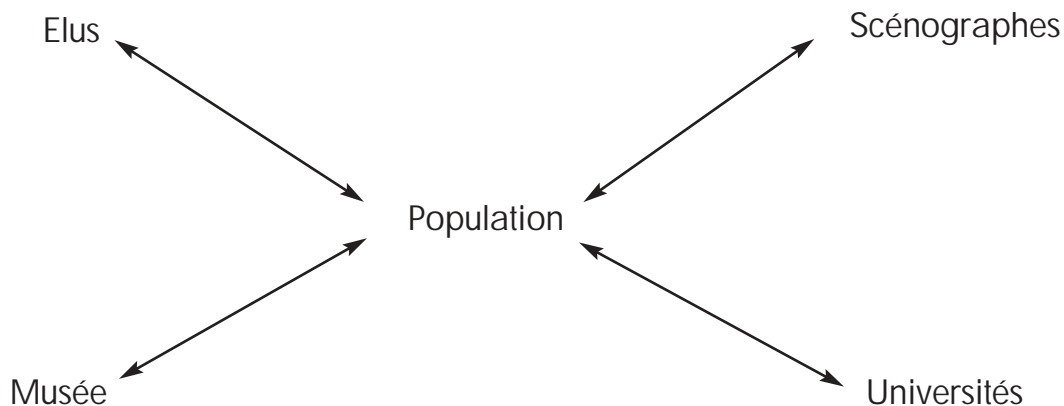
Depuis vingt ans, des initiateurs privés, comme des assemblées d'actionnaires, commanditent ce qu'on appelle de l'ethnologie d'entreprise, à moins que ce ne soit un directeur, un président qui veuille faire valoir son activité auprès d'une assemblée d'actionnaires, comme on le faisait auparavant auprès des juristes ou des économistes. Pour « dynamiser » les populations, les promoteurs, PDG, etc., engagent une opération de communication. Cette opération d'« action culturelle » peut être considérée comme hors champ de nos propos, mais rappelons que la plupart du temps le public est captif, que les cabinets d'audit sont en rapport de sous-traitance stricte et réciproque avec les créateurs d'événements (droit des affaires), et qu'il serait utile de comparer un tel schéma avec les politiques patrimoniales habituelles. (A propos de cette configuration, nous disposons d'exemples conséquents.) Ainsi aboutit-on en général à la création de musées privés dont les financements sont ensuite pris en charge par le service public.



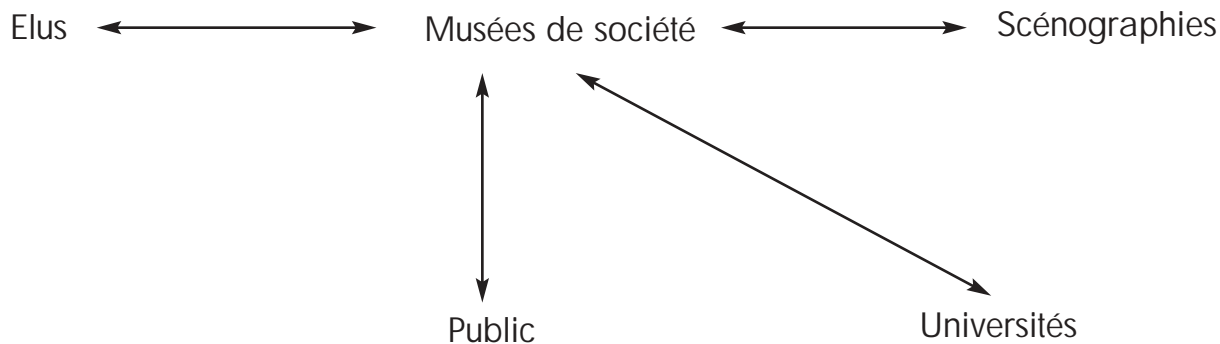
Les contrats et cahiers des charges nous éclairent sur la manière dont on peut animer, dynamiser le monde social dans le cadre d'une firme. Les cahiers des charges sont plus ou moins précis, mais semblables à ceux qui lient commanditaires, financeurs dans le cadre d'une administration publique ou une collectivité territoriale. Il ne faut pas négliger cette configuration car elle implique de très nombreux ethnologues, artistes, scénographes, qui peuvent ainsi être financés et travailler. Ces initiatives « privées » laissent comprendre que les populations enquêtées sont également le « public » concerné, qu'elles se reconnaissent ou non dans les institutions et les mises en scène proposées par des spécialistes.

VI - Nous pouvons maintenant apprécier quelques variantes à ces différentes situations. Lorsque des populations ont connu des dizaines de milliers de licenciements, les régions ont tendance à « folkloriser » ; on y trouve des débris ou des vestiges de civilisations industrielles passées. Les activités sociales sont considérées comme étant en voie de disparition : ainsi au Creusot il y a une quinzaine d'années, ou dans les sites sidérurgiques lorrains il y a une vingtaine d'années. Aussi bien les élus que les chercheurs, les scénographes, les musées, les artistes cherchent à y produire de l'action culturelle ou des recherches qui sont une réparation du chômage. Nous appellerons généralement ceci des politiques d'accompagnement. On y récupère des friches industrielles pour y faire du théâtre, du cinéma, des expositions. La population devient donc un enjeu pour tout un ensemble de professionnels, comme pour les élus, et c'est ainsi que l'on construit les actions culturelles les mieux authentifiées, par consensus, alors que les classes d'âge jeunes ont quitté le pays.

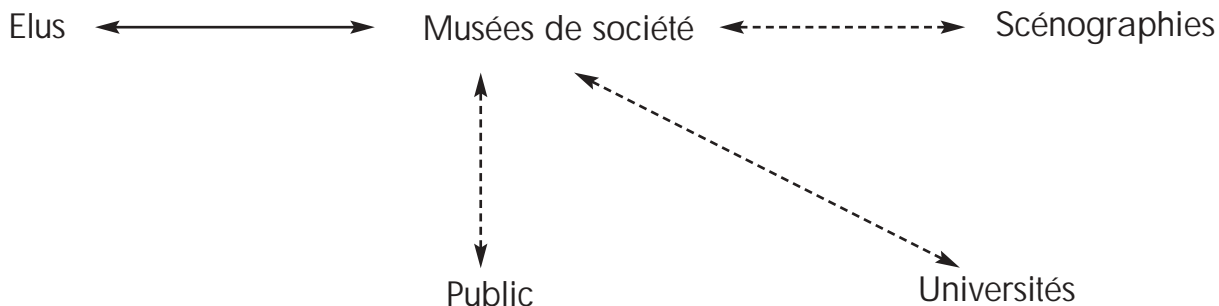
La population locale est évidemment sur-enquêtée et sollicitée ; les effets pervers lors d'une enquête ou d'une recherche sont immédiats.



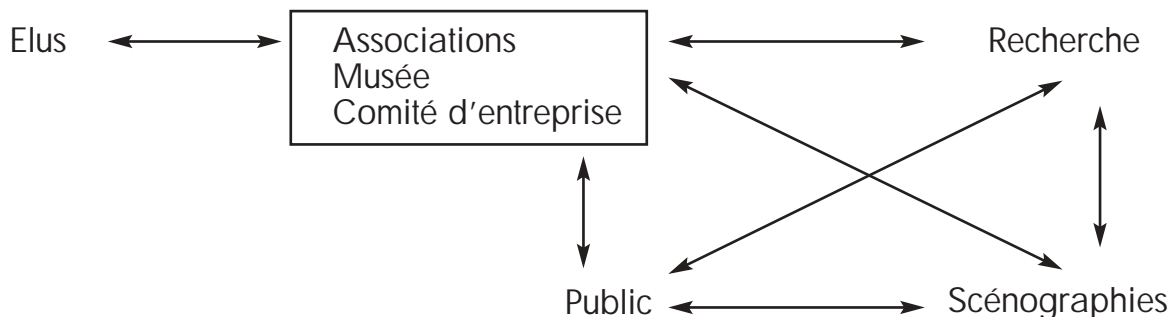
Cette configuration permet le fantasme, ou la prétention, de tout directeur de musée dont le discours est socialement stabilisé : on l'appellera « super-musée ». Celui-ci dispose d'un discours authentifié de par ses habilitations avec les universitaires et les élus ; il dispose en conséquence d'un système éditorial important.



Mais, dans les fait, la configuration la plus fréquente se déroule ainsi : la recherche fournit les matériaux, mis en scène par les scénographes qui sont choyés par le conservateur. A terme, cela peut expliquer le désintérêt des universitaires pour les opérations patrimoniales. Le public se reconnaît plus ou moins dans les expositions.



Le cas idéal (cela existe !) serait le suivant : la recherche serait impliquée à la fois auprès de la population et de la mise en scène de l'opération, les scénographes collaboreraient avec les chercheurs et mèneraient également leurs propres enquêtes auprès du public, qui participerait activement à sa propre mise en valeur.



Essayons maintenant d'avoir un schéma général des liens entre la recherche et l'action culturelle, sans oublier le troisième pôle d'acteurs que sont les commanditaires et financeurs. Ce système d'interactions fonctionnerait de manière satisfaisante dans le cas où les collaborations établies permettraient la reconnaissance des compétences et des utilités de chacun. Mais, on l'a vu, la plupart du temps, certains acteurs sont exclus, comme

les associations, les comités d'entreprise, ou encore le milieu de la recherche, qui peut n'être utilisé que comme caution pour authentifier le sérieux d'une opération. Ce peut être aussi les artistes et scénographes, mais c'est plus rare, car ils ont une certaine agressivité commerciale de par leur statut d'indépendant, de profession libérale, d'intermittent du spectacle, agressivité que sont loin d'avoir les universitaires, statutaires ou non, et qui consiste à être là où il faut, dès lors que l'on peut récolter quelques subventions.

Les absences ou les mises à l'écart de tel ou tel acteur expliquent les différentes configurations de ces opérations culturelles.

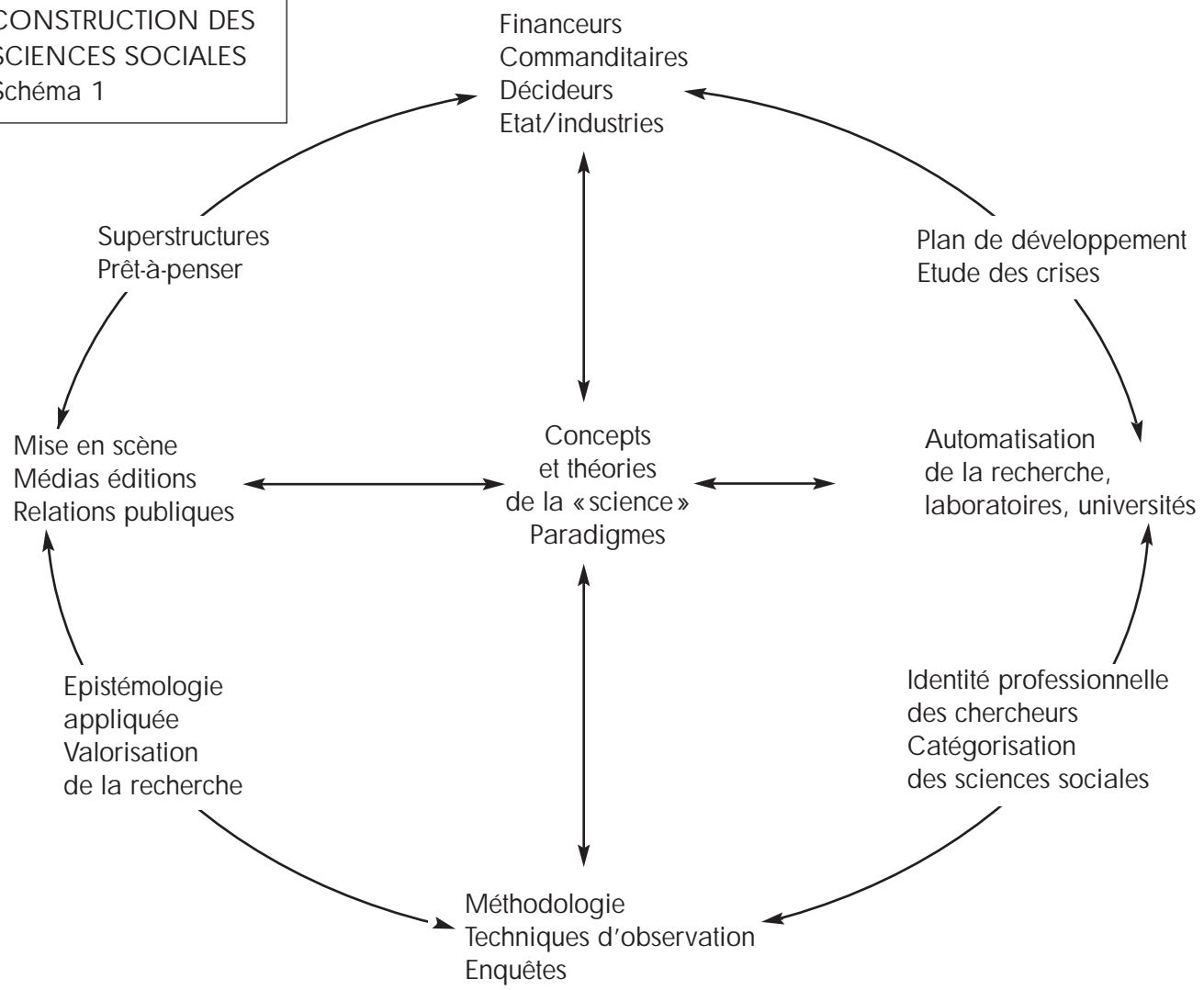
On peut facilement démystifier les cuisines ou les « boîtes noires » de la recherche : par tradition française et académique, les universitaires et les chercheurs font comme s'ils étaient dégagés des contraintes de temps et d'argent pour travailler, et ils le font croire à leurs étudiants ; ce n'est évidemment pas l'avis des commanditaires. Si l'on envisage les choses du point de vue d'une sociologie ou d'une ethnologie appliquée, il va de soi que l'on ne fait appel aux chercheurs que lorsque les commanditaires ont des perspectives de plan de développement social et économique, ou bien lorsqu'ils sont face à des problèmes ou à des crises. Ils ne disposent pas ou plus de théories pratiques pour comprendre ce qui leur arrive, que ce soit un comité d'entreprise, un petit chef d'entreprise ou un ministère.

Ainsi, les concepts et théories naissent des confrontations entre une théorie indigène des commanditaires (culturalistes en ce moment, ou qui font référence à l'individualisme méthodologique, aux problématiques du « sujet », etc.), et les chercheurs qui peuvent suggérer d'autres approches. C'est ainsi que se négocient les propositions de travail, les hypothèses, problématiques, ce qui conduit à régénérer quelque peu les systèmes explicatifs.

Pour résoudre une question, il faut enquêter, mener des techniques d'observation, mais ces techniques d'investigation sont contaminées à l'avance par la prévision des mises en scène, des types de restitution de la recherche. En effet, et plus encore pour les ethnologues que pour les disciplines voisines, on n'observe pas les mêmes choses, sur le terrain, si l'on doit écrire un texte pour *Sociologie du travail*, *Actes de la recherche en sciences sociales*, ou si l'on participe à un film, ou encore si l'on conçoit une exposition, etc. (c'est un principe méthodologique trop peu énoncé dans les universités pour les apprentis ethnologues ou sociologues).

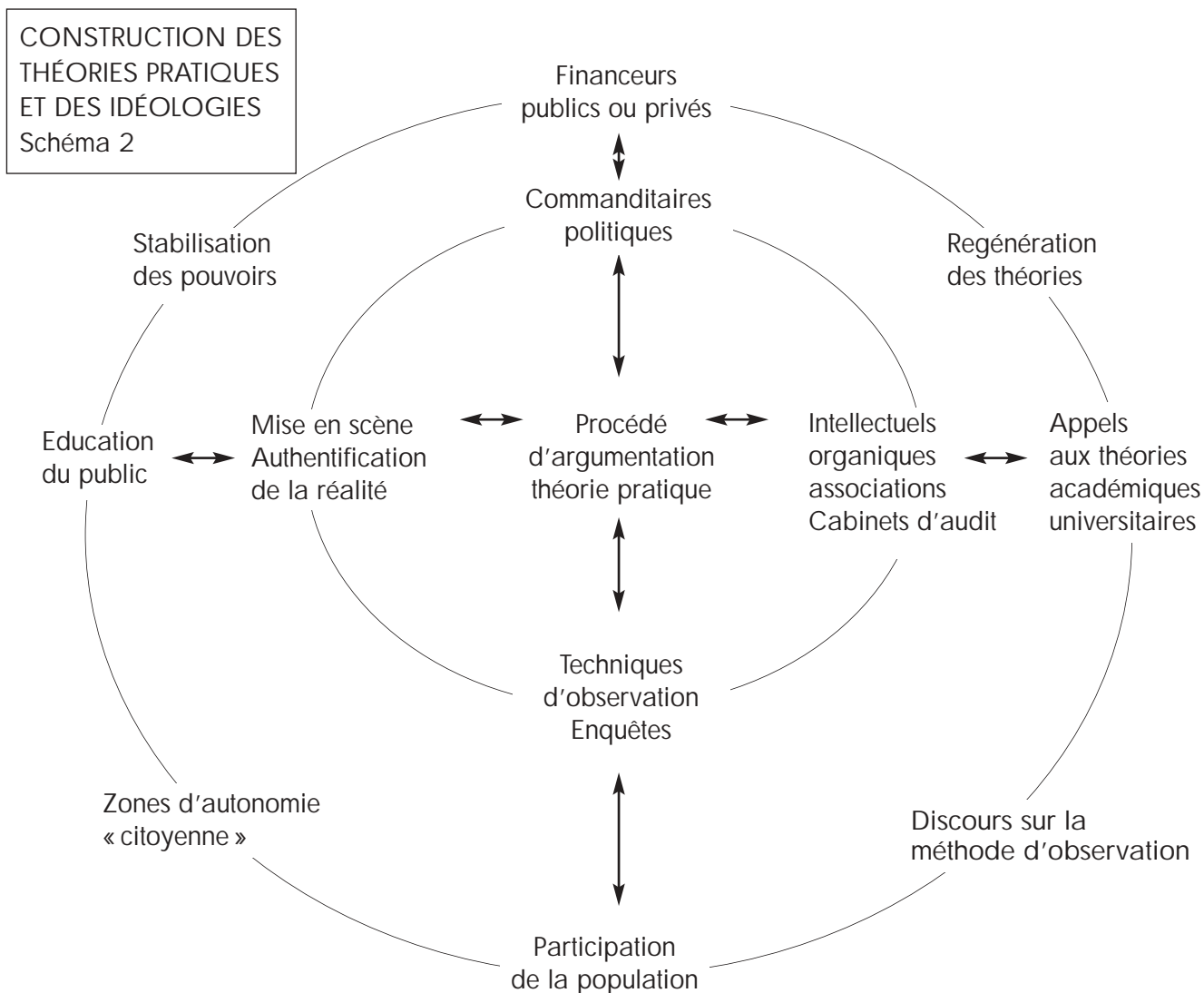
La forme de cette mise en scène est prévue en principe dès le début de la recherche par contrat d'affaire, par contrat de travail ou de commerce lorsqu'il est traité avec un cabinet indépendant, tout comme avec une société civile de professions libérales ou une association de chercheurs ou d'étudiants. Ces mises en scène font intervenir ou non la population enquêtée, mais elles permettent de justifier de la pertinence et de l'action des financeurs et des commanditaires. Comme pour les matches de football, il faut que ces coups se répètent pour que les financeurs, commanditaires publics, chercheurs et public soient satisfaits, car il n'existe pas de cumulation de savoir des recherches et des actions culturelles, et les opérations doivent se régénérer périodiquement... ce qui participe de la magie de notre domaine.

CONSTRUCTION DES SCIENCES SOCIALES
Schéma 1



Si l'on élargit le propos aux sciences sociales en général, on aboutit à un deuxième schéma. De manière centrale, les procédés d'argumentation et les théories pratiques sur l'action culturelle sont issus et construits par les ethnologues ou les sociologues qui sont liés de par leurs positions sociales aux commanditaires politiques

et aux financeurs, y compris aux financeurs privés. Il faut insister et souligner qu'on n'évoque pas ici que les musées nationaux ou municipaux, car il existe des actions culturelles remarquables qui émanent de PME ou du secteur privé, et les fédérations patronales sont grandes pourvoyeuses de théories sur la société.



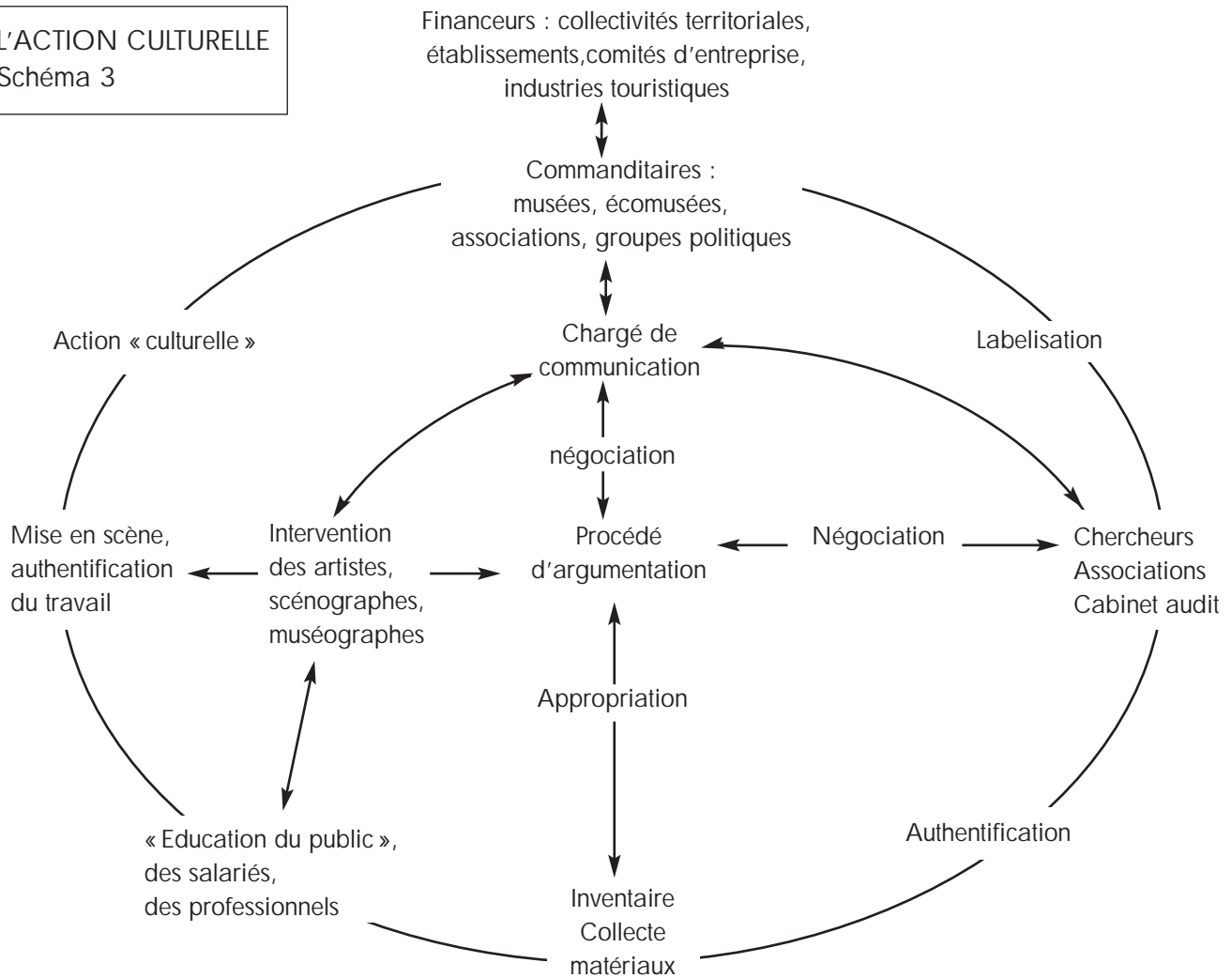
Les intellectuels organiques qui sont engagés ou mandatés pour de telles opérations, qui peuvent se dire les représentants des populations enquêtées, font plus ou moins appel aux théories universitaires et sont confrontés aux travaux consacrés. Dans ce cas, se mettent en œuvre les principaux types d'impositions symboliques ou de reprises de discours pour convaincre les populations ou le public que l'action « est » sociale ou « est » culturelle. Mais on a vu que les initiateurs, lorsqu'ils sont politiques, peuvent se passer des universitaires pour imposer et construire les mémoires collectives, tout comme des artistes dont le charisme est affirmé et qui vont mettre en scène les recherches produites par des vacataires, des emplois jeunes, des étudiants, voire éventuellement par des statutaires de la recherche.

Ces trois types d'impositions dites symboliques permettent de comprendre trois sortes de médiations possibles dès lors qu'il s'agit de coordonner les intérêts et les enjeux des financeurs. L'ensemble de ces interactions produit ce que l'on appelait autrefois une « éducation du public » et, lorsque l'opération « réussit », on assiste à une stabilisation des pouvoirs des initiateurs de la recherche, les publics adhérant à ces manifestations. Émerge alors une création de mémoire officielle ou de référents ; les initiateurs, les commanditaires, les financeurs peuvent éventuellement prévoir, susciter ou endiguer des revendications d'actions.

Ces opérations sont à comprendre dans une dynamique ; elles peuvent susciter des actions de type culturel, social ou politique importantes dans certaines localités, mais elles stabilisent de toute manière pendant un temps les discours, les idéologies, les théories pratiques, les représentations sociales.

Pour préciser les relations entre partenaires, on peut se poser la question des professionnalisations des chercheurs, des artistes, des chargés de communication auprès des élus. Tout comme les cadres de l'industrie qui ont été initiés à la sociologie de l'acteur depuis les années cinquante en France avec le plan Marshall, les « dircom » et « ceux qui parlent » sont, la plupart du temps, rodés aux sciences sociales, qu'ils connaissent très bien car il existe de nombreux stages. Ces chargés de communication sont médiateurs et négociateurs entre les commanditaires et chercheurs, car on a besoin d'authentifier et de labéliser le sérieux d'une activité, d'une opération. Les artistes au sens large, scénographes, muséographes, sont également eux-mêmes formés aux sciences sociales, ils se documentent beaucoup et ils utilisent à leur manière les inventaires, les collectes, les matériaux, les écrits des chercheurs.

L'ACTION CULTURELLE
Schéma 3



Les statuts juridiques de travail sont différents entre chercheurs et artistes, intermittents du spectacle ou non, mais en tout cas juridiquement voisins des professions indépendantes ou libérales ; ces dernières disposent en général d'un budget conséquent par rapport au travail « de terrain ». Les chercheurs ou apprentis chercheurs, c'est-à-dire les étudiants, travailleurs sous-traités par leurs professeurs (ou les professeurs eux-mêmes lorsqu'ils en ont le temps) n'ont pas du tout les mêmes rythmes d'activité, d'intervention et les statuts

juridiques favorisent plutôt les artistes au sens large, si l'on se pose dans une logique de marché. Car les étudiants ou les chercheurs confirmés ont besoin de temps pour être sûrs, au moins moralement, que leurs collectes, leurs matériaux et leurs analyses sont fiables. Du point de vue des professions indépendantes, il s'agit de travailler vite, de capter, récupérer, s'accaparer les matériaux réalisés et construits sur une durée longue par les ethnologues ou d'autres chercheurs, afin de mettre en scène, de manière esthétique et sociale la plus efficace possible – c'est-à-dire avec de l'impact –, les résultats de la recherche.

Les médiateurs des opérations culturelles peuvent donc être les chargés de communication, les artistes ou même des sociétés d'artistes, des cabinets d'audit, consultants, mais également des chercheurs ethnologues, dès lors qu'ils sont un peu rompus aux sciences politiques et juridiques, aux conversations de salon et aux techniques de négociation – domaines rarement enseignés aux étudiants au cours de leurs formations. Les griefs qu'entretiennent les chercheurs, statutaires ou non, avec les autres partenaires s'expliqueraient par leurs incompétences, leurs difficultés ou leur refus à s'impliquer dans de telles opérations. A cela s'ajoutent leurs prétentions artistiques éventuelles, puisqu'il est assez fréquent que ceux qui ont suivi un cursus universitaire s'imaginent être des créateurs, de « purs esprits », sans se donner les moyens institutionnels d'avoir recours au droit lorsqu'il s'agit de contrats ; cela fait partie des fantasmes universitaires que cultive l'académisme.

Les publics, enquêtés ou consommateurs des mises en scène, sont la caution de la « qualité » de l'action culturelle, c'est-à-dire de l'imposition du discours, de l'imposition de la mise en scène, puis de la régénération des discours, de la pensée et des théories pratiques des commanditaires politiques ou financiers, comités d'entreprise, syndicats, institutions et administrations au sens large. Or, indépendamment de la qualité des œuvres, dans la plupart des cas, la collecte, les inventaires, les matériaux sont appropriés pour produire du discours, des procédés d'argumentation, par ceux qui mettent en scène. Considérés comme « créateurs », ils distordent forcément la réalité et ainsi, les connaissances en principe rigoureuses établies à partir du terrain restent dans l'ombre, seront inconnues des chercheurs futurs. Ce dernier schéma explique pourquoi il est impossible de cumuler les connaissances en sciences sociales puisque chaque fois les mises en scène remettent en cause les précédentes, par l'intermédiaire des catalogues, des revues, des films, des expositions.

On est donc obligé de faire semblant d'avoir oublié ce qu'ont fait les prédécesseurs pour justifier d'un procédé d'argumentation soi-disant nouveau. La non-communication des connaissances techniques et esthétiques est également importante pour des artistes, des scénographes, des muséographes car il s'agit d'être « créateur », c'est-à-dire d'innover. Cette non-cumulation des connaissances dans le domaine de la culture favorise la reproduction des situations ; ces configurations d'interactions sont la base de la justification d'être des financeurs et du monde politique puisque, pour stabiliser un électorat, il faut sans cesse s'adapter, innover, face à une population que l'on suppose volatile, changeante, instable.

JEAN-MICHEL LETERRIER

● Vous parlez d'instrumentalisation possible de la recherche par des élus. Je ne conteste pas ce constat. Mais on peut comprendre que des élus soient tentés de recourir aujourd'hui aux sciences sociales pour asseoir un ancrage électoral, pour valoriser leur personne en termes de communication ou pour chercher des réalités qui n'existent pas en termes de territoire. Un exemple à ce sujet. J'étais candidat, il y a deux ans, pour être député dans cette circonscription, ici à Athis-Mons. La circonscription législative d'Athis-Mons se compose d'Athis-Mons, Juvisy-sur-Orge, Savigny-sur-Orge, Viry-Châtillon, Paray-Vieille-Poste, ce qui ne correspond à aucune réalité sociale, historique, économique et culturelle. Donc le recours à la recherche peut permettre de donner consistance, de donner réalité à quelque chose qui n'en a pas. Je ne dis pas cela pour dédouaner une telle utilisation de la recherche, mais comment donner consistance à ces découpages ?

BRUNO LEFEBVRE

● Certaines municipalités ont un recours systématique à l'université, à des chercheurs en sciences sociales, à des cabinets d'audit ; c'est le cas de Grenoble, de Rennes, alors que ce n'est pas du tout le cas de Nantes ou d'autres villes. Cela participe aussi de la sensibilité des élus aux sciences sociales et de rapports historiquement construits entre universités et collectivités territoriales. Des élus me disaient il y a quelque temps : « On fait appel au sociologue en début de mandat pour justifier du programme électoral, en milieu de mandat pour savoir comment on réoriente son action, en fin de mandat pour justifier de l'action écoulée. » C'est très sincère pour un élu et cela

donne de très bons travaux sociologiques ou ethnographiques dès lors que la commande est claire ; cela donne de très bonnes collaborations entre universités et collectivités territoriales. Dans certains cas, les élus se passent de ces services parce qu'ils ont d'autres procédés de justification de leurs actions. Mais je dois dire que chercher une réalité qui apparemment n'existe pas est toujours un peu compliqué pour un ethnologue. Cette commande est tout de même passionnante parce qu'elle justifie le bien-fondé de la recherche : sous une population prétendument hétérogène, vous pouvez trouver quelques cohérences soit sociologiques, soit économiques, soit culturelles ; on ne sait jamais... C'est le rôle des chercheurs de défricher de nouveaux sentiers plutôt que d'emprunter les autoroutes du sens commun ; ce qui peut devenir dangereux politiquement et socialement.

NADIA SIMONY

● Naïveté ou optimisme, je crois qu'on ne peut pas toujours suspecter le commanditaire d'arrière-pensées aussi négatives. Certaines questions sont réelles ; elles sont bien posées ou mal posées, c'est un autre aspect du problème. Certes, les réponses ne sont pas toujours évidentes. Prenons le cas d'une équipe d'élus de comité d'entreprise. Le recours à une approche anthropologique est une manière de comprendre les mutations que connaissent les entreprises aujourd'hui, les difficultés qu'ont les salariés. Il est clair que le résultat est ensuite instrumentalisé et qu'il peut jouer au moment des élections ; un élu est toujours dans l'obligation de justifier du bien-fondé des opérations engagées. Mais mieux connaître et mieux comprendre pour agir, ce n'est pas forcément négatif.

BRUNO LEFEBVRE

● Je n'ai aucune vision négative des commanditaires. La recherche est intégrée dans un marché économique, politique, idéologique, institutionnel. Qu'elle soit instrumentalisée par les artistes, les chargés de communication, c'est le jeu ordinaire dès qu'il y a commande. Des problèmes différents se posent, soit parce qu'on est dans une phase d'extension, de développement économique, de développement social, soit parce qu'on est en période de crise. Il n'existe pas d'autre cas : lorsque tout va bien, on ne fait jamais appel aux chercheurs. Ils sont dès lors confrontés à des questions humanistes, généreuses, ou très angoissées, très anxieuses, peu importe. Les procédés, les techniques de connaissance, ce que j'appelle les théories pratiques ne peuvent plus expliquer ce qui se passe dans un cas précis, et on fait appel à des intervenants extérieurs. Que les réponses apportées soient ensuite instrumentalisées par d'autres, ou stabilisent des pouvoirs ou les renforcent, peu importe. Mais les chercheurs ne discréditent jamais les pouvoirs, hommes politiques, syndicalistes, financiers, car ils en sont dépendants et, en général, les subventions sont coupées quand les approches ou les analyses ne plaisent pas. Lorsqu'on épluche les archives des études prétendent « ratées » à une époque, on trouve souvent de bonnes recherches qui éclairent notre situation actuelle.

UN PARTICIPANT

● Je suis d'accord avec vous et, en même temps, cela me paraît très gênant qu'on puisse dire que tout se passe de la même façon, quels que soient les commanditaires, publics ou privés. Les objectifs sont

identiques – le développement ou un problème à régler – et on débouche immédiatement sur un projet d'« action ». Dans le secteur public, on ne devrait pas tout de suite embrayer sur l'action, mais se donner le temps du savoir. Naïvement, je dirais que la définition de l'intérêt général est en cause, sans quoi les idéaux républicains en prennent un coup. Au lieu de passer tout de suite au « faire », on devrait ménager des étapes pour prendre en compte le public. Votre description tout à fait remarquable, mais presque tragique, montre qu'effectivement, les idéaux républicains, le public ne sont plus là.

JEAN-MICHEL LETERRIER

● Je souscris à ce que vous dites. Quand je dis que la réalité d'une circonscription électorale n'existe pas, je parle de l'apparence. Il y a sans doute des réalités économiques, culturelles dans cette circonscription qui a été bâtie au départ de toutes pièces pour des raisons électoralistes ; et d'ailleurs, toutes les circonscriptions se construisent de cette manière. Il est possible de donner du sens, de la cohérence à tout cela, et qu'un élu politique fasse une commande pour cela ne me choque pas. Il n'utilise pas seulement la recherche par rapport à sa propre image, mais aussi pour trouver du sens, là où justement il n'apparaît pas de façon évidente. D'ailleurs, je n'ai pas été élu député et la personne qui a été élue a fondé toute sa campagne sur le seul point qui soit d'emblée commun aux cinq villes : la sécurité et le racisme.

UN PARTICIPANT

● Je trouve que vous bouchez un peu trop rapidement les trous : d'après votre exposé, tout cela cor-

respond à un genre et on est obligé à chaque fois de se plier au genre supposé. Les revues, les débats, les expositions, toutes les formes de restitution et de valorisation constituent une cumulation de savoir qui continue souterrainement. Tout ne se réduit pas à un dialogue avec le politique qui dirait : « Moi j'ai tel problème, telle question, vous me faites tel travail... » Il y a tout de même des avancées, un brassage des idées et des réflexions. Bien sûr, on aimerait que les choses soient prises à bras le corps, mais vos exemples sur les écomusées, la scénographie, etc., montrent bien qu'il y a eu une cumulation de savoir, de travail et de problématique. Il y a des travaux plus fins, beaucoup plus subtils, par exemple un travail sur Saint-Martin-d'Hères (en Isère), travail sur la mémoire et sur la manière dont les élus l'ont traitée, pour nourrir ensuite des réflexions en terme d'urbanisme et d'architecture.

BRUNO LEFEBVRE

● Mon propos présentait surtout les situations où le cumul de savoir était difficile. Le savoir peut se cumuler de manière aisée, dès lors qu'il y a une continuité et une diachronie dans les interactions entre commanditaires politiques, chercheurs, scénographes, etc. Heureusement, il y a des réalisations exemplaires de construction, reconstruction, invention de mémoire, qui sont efficaces pour produire du lien social, comme on dit banalement, indépendamment de toute véracité ou de toute polémique universitaire. A Saint-Martin-d'Hères, les réalisations sont remarquables non seulement grâce aux chercheurs, mais aussi grâce à la continuité des élus, des populations qui n'ont pas été exclues de cette

zone territoriale – ce n'est pas le cas partout –, et grâce aussi à la tradition grenobloise. Ce travail est engagé depuis la guerre du Vercors ; ils sont les héritiers d'une tradition sociale qui a déjà un demi-siècle. Effectivement, cette continuité favorise le brassage d'idées, et l'on peut avoir le sentiment de progresser dans la réflexion, ce qui n'est pas le cas dans toutes les régions de France. Je parlais de manière très générale, et non pas simplement de Grenoble. Il va de soi que les élus peuvent être passionnés par leur action, les chercheurs aussi, les artistes également, sinon rien ne fonctionnerait.

UN PARTICIPANT

● En tout état de cause, nous sommes engagés dans une mission collective, et je pense qu'on ne l'a pas assez souligné. Toutes ces démarches participent aussi du lien et de l'éducatif. Le mot d'habitant n'est pas juste, parce qu'évidemment, il s'agit de bien plus que des habitants. Ces gens se mobilisent pour des enjeux plus larges que la seule échéance de la réélection d'un maire. Je suis un peu confus, mais j'ai senti une dualisation un peu trop manichéenne entre une société d'experts, d'un côté, et une société politique, de l'autre.

BRUNO LEFEBVRE

● Je peux observer, en tant qu'ethnologue, que lorsque les habitants se mettent à monter des associations pour des questions d'habitation, de citoyenneté, de patrimoine – ce que les experts appelleraient constitution de patrimoine sauvage ou « non-sérieux » –, ils sont assez souvent désavoués, soit par leur municipalité, soit par les universitaires au sens

large, soit même par les artistes qui pourtant sont à l'affût de tous les marchés possibles. Ces mouvements de société sont absolument intéressants à observer. Lorsque les institutions ne prêtent pas attention à ce genre de revendications, des dérives non démocratiques sont possibles.

UN PARTICIPANT

● J'ai connu pas mal d'associations d'habitants qui voulaient promouvoir leur histoire. Ce ne sont pas des habitants, mais par exemple un ancien ingénieur qui a un compte à régler avec un ancien contre-maître syndicaliste. Ce sont des gens bien identifiables qui ont eux aussi des habitudes de manipulation politique. Derrière les habitants, il y a encore des acteurs très différenciés avec de nombreux objectifs cachés.

NADIA SIMONY

● C'est vrai que l'accumulation se fait, mais nous travaillons tous dans l'isolement, de façon ponctuelle, avec un « sous-statut » – je ne parle pas du statut professionnel, mais de la reconnaissance amoindrie du travail qui est produit. Il faudrait tout de même trouver des lieux dans lesquels cette accumulation se fasse.

FRANÇOIS FARAUT

● Les demandes de cumul ne concernent pas seulement les connaissances, mais aussi les savoir-faire, pour comprendre les rapports complexes qui se nouent entre les différents acteurs politiques, institutionnels et culturels. On pourrait parler d'un besoin de centres de ressources. Ces demandes éma-

nent d'horizons très variés et le ministère de la Culture devrait pouvoir y répondre. Mais il n'y a pas de propositions dans ce domaine à l'heure actuelle.

UN PARTICIPANT

● Il ne faudrait pas que ces lieux fonctionnent en solitaire, confortablement, comme certains lieux que finance le ministère de la Culture et dont les besoins financiers ne cessent de croître. Le souci des amateurs, de la recherche amateur, de la créativité des amateurs est à nouveau perceptible dans des milieux très différents. Je me demande si l'Etat ne pourrait pas soutenir des lieux-ressources qui ne soient pas enfermés sur eux-mêmes.

BRUNO LEFEBVRE

● Il y a une lutte pour les pouvoirs, pour la pérennité des pouvoirs ou pour la reproduction des pouvoirs, que ce soit de la part du public, des populations ou des différents intervenants. Je pense que des analyses relativement conséquentes sont disponibles à ce sujet. Le problème est la fossilisation, soit de la recherche, soit des pulsions créatrices, quelles qu'elles soient et d'où qu'elles viennent, des élus, des populations, des chercheurs, ou des artistes consacrés.

Nadia Simony

Centre action, recherche et documentation des entreprises

Le CARDE (Centre action, recherche, documentation des entreprises) est une association constituée en 1992 à l'initiative de personnes issues de l'entreprise, de militants syndicaux et associatifs et de chercheurs sur une double problématique :

- la **préservation** des archives économiques et sociales liées au travail, un matériau original et spécifique, produit et diffusé en interne et qui, émanant de l'entreprise et/ou des organisations qui lui sont rattachées (organisations syndicales, comités d'entreprise, comités d'hygiène et de sécurité, médecine du travail, etc.) n'existe donc que dans les entreprises ;
- le **soutien à la réalisation (ou la réalisation en direct)** d'histoires d'entreprise, qui redonnent place aux salariées, s'appuient sur des documents et sur la parole des témoins et confrontent les sources.

Le CARDE compte parmi ses membres des représentants du monde du travail (responsables d'entreprise ou d'organisations syndicales, représentants du personnel, etc.), de l'action culturelle et de la recherche. Il tient son originalité des partenariats et des collaborations qu'il impulse entre ces différentes composantes à l'occasion d'opérations qui mêlent recherche et action culturelle dans un secteur ou dans une entreprise donnée.

Le CARDE s'est constitué à partir d'un double constat : d'une part, l'accélération du mouvement de départ des salariés, qui contribue à la perte d'une mémoire collective ; de l'autre, la question que pose l'implication des services communication dans l'élaboration des histoires d'entreprise, qui deviennent alors des produits de promotion d'une image (celle de l'entreprise ou de ses fabrications). D'où la problématique sur laquelle l'association réfléchit : comment et pourquoi des histoires d'entreprise ? Quels enjeux pour les salariés ?

L'entreprise suscite de nombreux discours. Discours à usage externe : politiques, journalistiques, universitaires ; ou interne : économique, social ou de communication. Les uns portent sur les fabrications, les autres sur le capital, d'autres encore sur le management. D'autres, enfin, vont même jusqu'à s'interroger sur la place de l'entreprise dans la société. Mais rares sont, toutefois, les discours qui portent sur les hommes, sur les salariés, sauf lorsqu'un plan social se profile à l'horizon.

Le **comité d'entreprise** tient, lui aussi, un discours sur l'entreprise. Sa situation, ses prérogatives, ses missions et ses activités l'amènent à le faire dans un langage **spécifique** et **argumenté** car il est, dans et **hors l'entreprise**, un interlocuteur et un partenaire et parfois même un réalisateur. En ce sens, le regard qu'il porte sur l'entreprise, le discours qu'il tient, est original.

Lorsqu'il impulse des collectes de paroles ou de témoignages, lorsqu'il commande travaux d'histoire ou créations artistiques, il le fait au titre de « gestionnaire des activités sociales et culturelles » mais, en même temps, lorsqu'il se réapproprie l'histoire de l'entreprise, lorsqu'il décide d'en parler, il accomplit son autre mission, la mission économique. Et il le fait au même titre que lorsqu'il donne un avis ou qu'il commande des expertises économiques ou technologiques.

Des témoins toujours acteurs

Mettre les salariés au cœur des histoires d'entreprise suppose, toutefois, de ne pas tomber dans le piège qui consisterait à ne développer que le point de vue du salarié. D'où le souci que ces histoires soient menées dans le respect d'une certaine rigueur méthodologique. L'histoire d'entreprise, vue de ce point de vue, ne peut pas, ne doit pas être une restitution de complaisance.

Mais lorsque l'histoire d'entreprise résulte d'une commande, le problème de la relation au commanditaire est posé. Et il n'est pas simple à régler. Résister à la pression du commanditaire – qu'il soit direction ou comité d'entreprise, patron ou association de salariés – est nécessaire. L'histoire contemporaine, histoire du temps présent, est en devenir. Histoire vivante, elle est soumise aux passions et pose un certain nombre de problèmes à ceux qui se risquent sur ce terrain.

Celui du secret, par exemple : que dire ou ne pas dire, que taire ? Comment parler de quelque chose qui est encore source d'enjeux ? Celui de la distanciation des acteurs, celui de l'anonymat, compte tenu des risques que prennent souvent ceux dont la parole est sollicitée (sur le plan professionnel ou personnel). Faire appel aux témoins est une chance. Acteurs et témoins, ce qu'ils disent, revu et corrigé à l'épreuve du temps, porte sur un passé plus ou moins lointain. Vouloir rendre à tous la place qui leur revient dans une histoire collective soulève toutefois une difficulté : comment traiter ces témoignages ?

Nombreux sont ceux qui pensent qu'ils n'ont pas qualité pour exprimer un point de vue sur une histoire à laquelle, pourtant, ils participent. Ils renvoient à « plus qualifiés » qu'eux. Faut-il alors ne traiter que la parole de ceux – dirigeants, responsables syndicaux ou hiérarchiques – qui acceptent de s'exprimer publiquement ? L'important est dans ce qu'ils expriment, avec leurs mots, et comme ils le pensent.

Les souvenirs évoqués peuvent être partagés par les uns, découverts par certains, contestés par d'autres. Confrontés entre eux et aux sources écrites, ils éclairent les multiples facettes de cette histoire collective. On le voit, nous sommes là, souvent, sur un terrain miné.

Commande et commanditaires

Par ailleurs, ce travail implique, le plus souvent, d'être mené en partenariat. Cela suppose alors de concilier des logiques différentes. Celle de la durée n'est pas la moindre. La gestion du temps – délais de recherche, délais de réalisation, délais nécessaires à la prise de décision, temps de maturation des projets (le

temps de la recherche n'est pas celui de l'opérateur) – est la première des contradictions à résoudre.

Une équipe de comité d'entreprise est élue pour deux ans. Dans ce délai, elle doit rendre compte de ses réalisations et de l'usage des fonds utilisés si elle veut être confirmée dans sa responsabilité et s'engager plus avant. Le changement des équipes au pouvoir s'accompagne souvent de remises en cause. L'histoire, politique ou syndicale, ne manque pas d'exemples, de projets avortés, parce que non repris en compte par les successeurs. Les contraintes de temps du chercheur sont différentes. La durée est pour lui nécessaire. A la limite, rien ne le presse. Mais, pour les raisons énumérées plus haut, le commanditaire veut recueillir les fruits, et surtout les enseignements, de sa commande.

Autre difficulté : le travail d'histoire peut faire ressurgir des actes, des décisions, qui ne sont pas forcément ceux que commanditaires, entreprises, ou acteurs de l'entreprise ont envie d'entendre. Il faut alors convaincre les commanditaires que l'activité de recherche est légitime en soi ; qu'elle a d'autres objectifs que de vanter une fabrication ou une production, une industrie, une dynastie ; qu'elle peut servir à autre chose que de valoriser la mémoire. L'enjeu, pour la recherche, est que l'histoire en entreprise constitue un élargissement du champ de la connaissance, par la création d'un nouvel espace à explorer. Portant sur une période souvent très longue, elle peut aussi être occasion d'une interrogation sur la stratégie des entreprises – stratégies commerciales, financières, internationales.

Parallèlement, il faut parfois convaincre le chercheur des enjeux que représente la commande pour le commanditaire. Ce dernier a à rendre compte de sa décision d'engager une recherche et de l'état d'avancement des travaux. Il a à justifier une dépense. Il a, enfin – et c'est sans doute le plus important –, à médiatiser les résultats de cette recherche, car il est non seulement « médiateur » entre ses mandants et le chercheur, mais aussi leur interprète.

Investir le champ de l'entreprise n'est pas chose aisée. Même si l'entreprise n'est plus le monde clos qu'elle était encore il y a peu, même si elle s'ouvre au monde extérieur, la possibilité d'y effectuer un travail de recherche n'est pas évident. Cela est vrai y compris dans les entreprises qui ont fait l'effort d'accueillir des chercheurs, de soutenir des programmes de recherche. Sur le terrain, le chercheur peut se heurter à la ligne hiérarchique, non associée à la décision et prise en tenaille avec les impératifs de la « production ».

La difficulté vient aussi de l'image que donne la recherche dans un univers où la production prime, où l'efficacité se mesure.

La collaboration avec des chercheurs, qui conduit à considérer comme objet d'étude ceux-là même qui sont les commanditaires, et souvent les acteurs, est un exercice dont les règles restent donc à définir. Appréhender l'entreprise grâce à ceux du « dedans » conduit le chercheur à reconsidérer la relation qui peut le lier à l'acteur (de la « chose » étudiée), à donner à celui-ci des « raisons d'être là, d'être avec », et donc à dépasser les clivages qui caractérisent encore trop souvent les rapports entre chercheurs et acteurs.

La nécessité de restituer a pour autre conséquence d'inciter les acteurs du travail – salariés, militants syndicaux, élus de CE, dirigeants d'entreprise, etc. – d'hier et d'aujourd'hui à « objectiver leur travail » par l'élaboration de problématiques et par la définition d'objectifs, et à dépasser les souvenirs individuels et exclusifs pour prendre en compte les mémoires collectives.

Le principal frein au développement des partenariats est la difficulté à trouver des interlocuteurs au sein de la recherche ou de l'université. La plupart des collaborations qui ont vu le jour ont été le fait d'individus, eux-mêmes isolés au sein de leur institution, et non des institutions elles-mêmes. Quand elles parviennent à se nouer, elles sont souvent le fruit de rencontres individuelles, fortuites ou de hasard. Cela pose une autre question. Ce type de travaux ne peut-il se développer qu'en dehors des institutions et donc avec le concours de personnes n'appartenant pas à ces institutions ? Ce ne sont pas pour autant des sous-produits. Leur validité doit provenir de la rigueur et de la qualité de l'élaboration du produit, et non du rattachement du chercheur à une institution.

La contrepartie à cet isolement implique qu'il faut alors construire – mais... ailleurs – des outils et des instances de confrontation, de validation et de reconnaissance.

François Petit

Maison de Banlieue d'Athis-Mons

Dans la problématique qui nous réunit aujourd'hui entre commanditaires, chercheurs, médiateurs et publics, quelle est la place de la Maison de Banlieue, département d'éducation à l'environnement urbain et au patrimoine de banlieue du Centre culturel d'Athis-Mons (CCAM) ?

On peut se poser la question de savoir qui de ces quatre niveaux est à l'origine de ce projet. Je parle plus « d'origine » que de « commande » ou de « demande » que l'on pourrait qualifier de culturelle et patrimoniale.

Le projet a une petite dizaine d'années. Il se concrétise par l'ouverture d'un nouveau département au sein du Centre culturel depuis le début de cette année civile, à côté du spectacle vivant et de l'éducation artistique, à côté du cinéma et de l'éducation du regard. Le nouvel espace culturel Maison de Banlieue, avec l'aide de la ville et de différents partenaires financiers (département, région, Politique de la Ville et DRAC Ile-de-France), a ouvert ses portes en juin 1999.

Plusieurs facteurs ont fait bouger les choses :

- le poids d'un capital d'expérience, d'un savoir-faire d'actions culturelles en direction du jeune comme du tout public, d'une certaine reconnaissance progressive tant locale que départementale ou régionale – DRAC notamment –, reconnaissance due au développement de partenariats à ces différents échelons, à la persévérance et à la détermination de celui qui vous parle, très attaché à redonner une « conscience fière » de la banlieue et de ses occupants, les plus jeunes notamment ;
- une préoccupation patrimoniale plus forte des publics comme des éducateurs ;
- des opportunités politiques ou institutionnelles.

Le CCAM, association loi 1901, redémarre en 1990 après quelques années d'interruption. Comme se mettaient en place un DSQ et une ZEP sur le plus grand ensemble de la commune, une des propositions du Centre culturel, à côté du spectacle vivant, a été de travailler sur la mémoire de ce quartier construit entre 1958 et 1962. Collecte de témoignages, de photos de familles, de classes, d'associations, pendant deux ans ; restitution sous forme d'exposition avec temps fort d'animations et spectacles. Cette opération, « J'ai la mémoire qui planche », a permis de retisser des contacts, des liens avec les publics, les associations, les services municipaux, l'Éducation nationale, d'autant plus que nous menions en parallèle des jumelages de classe entre les quartiers de la ville.

Il n'y avait pas de commande politique explicite, sinon celle de participer à la redynamisation au niveau culturel, de ce quartier comme de la commune. Pour le Centre culturel, c'était une manière de se réinscrire sur un territoire avec ses habitants.

Le travail s'est porté ensuite sur le pavillonnaire (les lotissements antérieurs qui entourent ce grand ensemble) – recherche, collecte, exposition, animations et publication –, opération intitulée « Du cabanon au pavillon », en même temps que se poursuivaient des actions culturelles avec les établissements scolaires ou certaines associations et services municipaux autour du spectacle vivant (et des expressions artistiques), du cinéma (une commande municipale)... ou de notre milieu urbain de banlieue.

Les bonnes relations progressivement réinstallées tant avec les acteurs locaux, qu'avec le Conseil général de l'Essonne, la Politique de la Ville, la DRAC, ont permis le montage d'actions culturelles d'éducation artistique :

- une convention locale d'éducation artistique entre le CCAM, la ville et l'Education nationale en 1994 ;
- un plan local d'éducation artistique (site Douste-Blazy) en 1996 entre la ville et le ministère de la Culture ;
- des jumelages entre le Centre culturel et les établissements scolaires de la commune entre 1998 et 1999 ;
- un contrat éducatif local (CEL) qui vient d'être discuté et présenté cette année.

Ces dispositifs ont à chaque fois pris en compte :

- l'éducation artistique (spectacle vivant jeune et tout-public) ;
- l'éducation du regard (cinéma Ventura, écoles et collèges au cinéma) ;
- l'éducation à l'environnement urbain (avec la Maison de Banlieue).

L'idée d'une Maison de Banlieue, née en 1991, s'est transformée et affinée avec le temps. Davantage centrée au départ sur l'ethnographie et la conservation, elle s'est élargie aux préoccupations d'éducation à l'environnement urbain... de banlieue : mieux connaître pour mieux aimer, donc mieux respecter et agir sur son territoire (citadin/citoyen) et quelle ville pour demain ?

Les partenariats et différentes formations (universités d'été organisées par les réseaux Villes et pays d'art et d'histoire ou Citéphile), ont fait avancer la réflexion. En tant que centre culturel, si nous travaillons sur l'écart entre des œuvres et des publics, on peut aussi considérer le territoire comme une œuvre... et développer les actions de médiation d'autant plus quand nous sommes « ville d'art Modeste et d'histoires Simples ». D'autre part, si l'éducation est une responsabilité partagée, comment, sur un territoire donné, en tant qu'éducateurs, intervenons-nous ?

Une journée d'étude « Patrimoine(s) de banlieue et actions culturelles » en mars 1998, en ce même espace Jean-Monnet à Athis – certains d'entre vous étaient présents – a accéléré la réalisation du projet Maison de Banlieue en 1999.

Cette évolution au cours de la décennie a chaque fois rencontré peu ou prou les différents niveaux de notre problématique :

- propositions renouvelées de recherche et de médiation – ce que l'on peut nommer une offre culturelle/patrimoniale – trouvant des correspondances et un écho dans les demandes plus ou moins explicites des publics ;
- dans un contexte politique relativement favorable selon les périodes : en interne, au sein même du Centre culturel ; en externe, au sein d'un ville, d'un département ou d'une politique culturelle d'Etat... qui bouge selon les alternances, se clarifie ou s'opacifie sur les questions aussi bien patrimoniales qu'anthropologiques.

Avec des situations paradoxales qui font que :

- c'est une reconnaissance externe qui permet la reconnaissance interne ;
- les envies d'un « musée municipal » d'une ville s'accommodent pas trop mal d'un espace « patrimonial vivant » d'un nouveau type (pouvant s'apparenter à certains centres d'interprétation) ;
- le remariage du patrimoine – bâti comme celui des sciences de l'homme – avec l'architecture n'est pas encore suffisamment « doté » pour développer des actions de médiation au même titre que celles qui accompagnent le spectacle vivant ou les expressions artistiques en direction du jeune comme du tout public.

Jean-Michel Leterrier

L'expérience d'un élu dans l'Essonne

La question du statut du commanditaire est, je crois, une question importante. C'est la question du pourquoi. Après, comment cela se passe, c'est une question seconde, pas secondaire, mais une question seconde. Je crois que la question de la légitimité de la commande n'est pas banale et elle me paraît en tout cas digne d'intérêt. Je pense que les raisons de passer des commandes en matière d'ethnographie, en matière d'anthropologie, en matière de création artistique aussi – puisque les élus passent des commandes de ce type dans différents domaines – influencent le contenu de la commande. Je crois qu'il y a un problème de statut, que le statut de celui qui passe commande influence le contenu et l'œuvre artistique ou la recherche. Ce statut du commanditaire aujourd'hui est une question importante. Au fond, on constate qu'il y a plusieurs types de commanditaires et que cette pluralité de statuts renvoie par ailleurs à la manière dont a été défini le champ des compétences des institutions. Si je prends trois niveaux institutionnels dans le champ culturel, les villes, le département, la région – quand je parle de région je ne parle pas de la DRAC, je parle du conseil régional –, l'instance politique et les compétences culturelles de ces trois niveaux n'ont jamais été définis clairement, excepté *a minima*. Le département *a minima*, ce sont les archives et la lecture publique, une mission déléguée. Or, on constate que des conseils généraux vont beaucoup plus loin que ces deux missions et intègrent le spectacle vivant, l'action pédagogique en matière d'art plastique, avec des fonds départementaux d'art contemporain. Donc tout cela est le fruit d'une histoire ou de pratiques et n'a pas été défini par le législateur, à part un minimum.

On voit que l'intervention des conseils régionaux dans le champ culturel est plus récente et manifeste de grands décalages d'intervention. L'exemple de régions comme le sud de la France – avec le désengagement sur des projets artistiques ou sur des projets de recherche – le montre bien. Il y a un flou et c'est l'histoire des pratiques ou des volontés politiques qui règle un peu ce problème. Aujourd'hui, on constate que beaucoup de villes – c'est notamment le cas d'Athis, et de Juvisy – ont pris à bras-le-corps et de façon prioritaire la question des enseignements artistiques en matière de théâtre, de danse et de musique.

On voit que beaucoup de villes interviennent sur les pratiques pédagogiques, alors que rien ne leur demande de le faire. Donc il y a des histoires extrêmement différentes, qui sont le fruit d'une volonté politique ou d'une absence de volonté politique de travailler dans cette direction plutôt que dans une autre, ce qui, pour une part, renvoie à des carences extérieures. Les villes, les conseils généraux, les conseils régionaux, le mouvement associatif et syndical prennent en charge des domaines, pour des raisons politiques ou

parce qu'il y a des absences flagrantes. Les commandes municipales ont pour origine soit un choix politique très clair et bien affirmé, soit des opportunités financières – les contrats de ville ont induit des commandes de nature différente et, sans ces mannes financières, bien des commandes en matière de recherche ou de création artistique n'auraient pas vu le jour –, soit la nécessité pour ces partenaires de jouer un rôle parce que d'autres partenaires ne le jouent pas.

Je crois que les commandes qui nous intéressent aujourd'hui correspondent à ce cas de figure-là : un certain nombre de carences ou de choix politiques peuvent conduire des élus à passer commande en matière de recherche, d'ethnologie par exemple. Une des raisons de passer commande de ce type de recherche renvoie à des situations de nature sociale, culturelle et politique. Il est vrai aujourd'hui que l'image de la banlieue en général et des banlieues est extrêmement déformée, caricaturée, parce qu'il y a aussi une absence réelle de connaissances objectives, scientifiques de ce que sont les banlieues aujourd'hui. Du coup, je conçois que des élus veuillent travailler à cette image pour la valoriser ou la réhabiliter, mais aussi à titre de contribution scientifique pour une meilleure connaissance de ce que sont les banlieues.

L'image des banlieues n'est pas aujourd'hui conforme à la réalité. Il y a des essais de distorsion ou de déformation de cette image par rapport à la réalité objective qu'on peut vivre sur le terrain. Et puis il y a aussi dans ces mêmes banlieues – et sans doute avec un effet de vase communicant entre les deux – des problèmes d'identité, de mémoire, de racines et de repères ; des populations viennent dans ces banlieues sans y avoir de racines. Dans le contexte social que j'ai évoqué très rapidement, ce travail de recherche sur la mémoire, sur l'histoire de la ville prend une dimension d'ordre politique. Ce qui n'est pas sans influencer la commande formulée par les élus.

Deuxième point, lorsqu'il y a commande – qu'il s'agisse d'ethnographie ou de création artistique –, il y a souvent un certain écart, voire un certain malentendu, qui s'instaure, dans la mesure où l'objet précis de la commande n'a pas été suffisamment clarifié en amont. Derrière un projet qui peut être un projet de musée ou de maison de ville, derrière cette enveloppe-là, peuvent se cacher inconsciemment – ou consciemment mais souvent inconsciemment – des motivations qui modifient le projet. Veut-on véritablement aider la recherche sans retour et sans instrumentaliser qui que ce soit et quoi que ce soit ? Veut-on produire des expositions, ce qui n'est pas la même chose ? Veut-on intervenir dans le champ de l'action culturelle ? S'agit-il pour la ville de se constituer une mémoire ou des archives municipales, en tout cas d'élargir le champ de ses archives municipales ? S'agit-il de mener des actions pédagogiques, en direction des scolaires par exemple, ou s'agit-il de valoriser l'image de la ville ? Je crois que s'il n'y a pas clarification par rapport aux demandes, il y a risque de confusion ou de réponse technique et de concept flou.

J'ai une expérience de comités d'entreprise qui ont passé commande dans des champs de disciplines très larges, provoquant ce type de malentendu parce que la demande était mal formulée. Finalement, il y a un malentendu entre le commanditaire et l'artiste ou le scientifique qui exécute la commande. Je crois qu'il

faut clarifier la demande. L'un des problèmes auxquels sont confrontés les élus dans les villes mais aussi dans les CE et les syndicats, c'est l'absence de clarification entre besoin et demande. Il ne faut pas confondre demande avec besoin ; ce sont des choses de nature différente. Souvent, on répond technique, alors que n'a pas été clarifié au départ ce qui était sous-jacent comme besoin réel. Par exemple dans les CE, lorsque les gens expriment un choix de destination, ce choix de destination occulte le besoin réel. Cet exemple n'a rien à voir les questions qui vous préoccupent, mais c'est pour cela que je peux l'utiliser. Lorsque les gens, surtout en province, disent « notre besoin est d'aller voir Disneyland », ce n'est pas un besoin, mais une demande qui s'appuie sur des besoins réels, qui sont peut-être d'aller en famille à Paris, d'avoir deux jours de distraction. Voilà les besoins. Après, la réponse technique peut être Disneyland, mais aussi le Futuroscope, le Parc Astérix ou la Villette. Si les besoins n'ont pas été clairement identifiés, on risque de répondre Disneyland comme de répondre musée, comme de répondre travail archéologique ou travail ethnographique.

FRANÇOIS FARAUT

● Avec la question des malentendus ou des imprécisions de la commande, on est vraiment au cœur du sujet. Cela fait partie de l'apprentissage des chercheurs qui sont sollicités. Ils doivent savoir que l'imprécision de la demande est fréquente et explicable : les commanditaires sont multiples et ont des objectifs divers. L'analyse des besoins et des demandes fait partie d'un travail collectif ; c'est plutôt une démarche de projet. Cela pose la question des délais, des phases trop rapprochées, des malentendus et des reproches réciproques. On va toujours rendre responsable soit le commanditaire, soit l'intervenant, de la mauvaise définition qui est à l'origine des résultats insatisfaisants.

JEAN-MICHEL LETERRIER

● Un exemple de malentendu : j'ai beaucoup travaillé avec les comités d'entreprise, notamment entre 1981 et 1984. Le ministère de la Culture a débloqué des fonds pour des conventions de développement culturel avec des CE et cette opportunité financière les a conduits à mener des projets plus audacieux. Dans la quarantaine de demandes que j'ai observées, j'ai noté une fréquente confusion dans la nature de la commande. Les CE se sont souvent adressés à un artiste pour qu'il travaille sur la réalité, mais l'artiste travaille avec son outil, la narration, la fiction. Il y a donc un décalage entre la réalité que les gens voulaient revoir et le résultat de l'œuvre. C'est une question : pourquoi passer commande à un artiste pour parler de la réalité, alors que justement son travail est de quitter la réalité ? Pourquoi, dans ce cas, ne pas passer commande à des historiens, à des ethnologues ou à des journalistes ? Car

souvent les gens voulaient très simplement que l'on tienne la chronique au jour le jour, que l'on joue un peu le mémorialiste de l'usine. Alors pourquoi passer commande à un peintre, à un écrivain, ou un romancier ? Selon moi, il y avait un décalage.

NADIA SIMONY

● Cet exemple montre le chemin qui reste à parcourir aux sciences sociales pour investir le champ de l'entreprise. Dans le cas du comité d'entreprise, il y a une tradition du travail avec l'artiste, parce que les artistes se sont préoccupés du monde du travail. Or, la production des « sciences sociales » en direction du travail est beaucoup plus partielle, elle s'intéresse beaucoup plus à des questions de production, de productivité, d'encadrement. Il faut aussi reconnaître que l'entreprise est un monde clos et qu'elle ne s'ouvre à l'extérieur que depuis peu. Il me semble difficile de travailler dans un lieu de production en se positionnant uniquement en tant que chercheur ; il est nécessaire de travailler sur l'image de la recherche et des sciences sociales.

FRANÇOISE LAFAYE

● Lorsqu'on est un pur produit de l'université, on n'est pas préparé à ce travail de dialogue avec un commanditaire qui n'a pas la même conception du monde. Je crois que la difficulté réside dans cet ajustement entre des gens issus de mondes complètement différents. Ce n'est même pas la réalisation qui est importante, c'est d'arriver à trouver une question consensuelle, qui corresponde aux préoccupations de tout le monde : l'ethnologue va pouvoir apporter des éléments de réponse, tout comme l'élu.

UN PARTICIPANT

● J'ai l'impression qu'il y a un grand vide au niveau de l'Etat. Il y a une déficience de l'Etat en matière d'action culturelle par rapport à la recherche, alors qu'il y a une véritable politique culturelle de l'Etat par rapport à la création. Cette différence énorme, ce gouffre me paraît important au regard des expériences et des difficultés que vous avez citées. Je me l'explique mal. Pourquoi le ministère de la Culture n'a-t-il pas une politique dans ce domaine ? Avoir une politique ne signifie pas être commanditaire ou être décideur, mais tenir un discours qui peut ensuite avoir des échos sur le terrain et permettre de se situer.

UN PARTICIPANT

● Il est vrai qu'au sein du ministère de la Culture, le soutien et la compréhension ne sont pas considé-

rables. Mais cependant, peu à peu, le croisement des questions de la ville et de la culture s'imposent. Ces questions sont difficiles à traiter, parce que les directions sectorielles du ministère ne sont pas tout à fait habituées à des politiques transversales.

UN PARTICIPANT

● Les instruments de sciences sociales sont particulièrement rares au ministère de la Culture, constatation d'autant plus surprenante que la mission du patrimoine ethnologique existe depuis vingt ans. Cela m'étonne beaucoup. Ce constat est à faire non seulement pour l'ethnologie, mais aussi en ce qui concerne l'histoire et les archives. J'aimerais que cette prise de conscience ne soit pas seulement le fait de ceux qui ont les mains dans le cambouis.

La professionnalisation des ethnologues : situations et perspectives

Françoise Lafaye, ethnologue, Bordeaux

Les interrogations qui nous ont réunis durant les journées de novembre 1999 – c'est-à-dire les questions relatives aux relations qui unissent recherche et action culturelle – sont, par certains aspects, nouvelles. En effet, si ces relations ont une histoire, notamment en matière de recherches à visée patrimoniale, le nombre de contrats proposés à des chercheurs dans le domaine de l'action culturelle tend à augmenter, les demandes à se multiplier et à se diversifier. Ces nouvelles demandes ne sont pas sans poser des questions tant pour le commanditaire que pour le chercheur. L'action culturelle partage avec d'autres domaines d'activité (urbanisme, innovation technologique, etc.) ses interrogations sur les modalités d'une collaboration recherche et action.

Les membres du groupe du *30 mars* m'ont demandé de donner un point de vue de chercheur. Dans cet article, mon itinéraire professionnel permettra davantage d'amorcer une réflexion à partir d'un témoignage que d'élaborer une analyse générale du phénomène.

C'est le marché qui fait l'ethnologue

Depuis le début des années 90, les thésards en ethnologie ne trouvent plus automatiquement un emploi. Les débouchés habituels pour les docteurs en ethnologie – l'université et le CNRS – ne peuvent plus éponger les vagues de sortants de cette filière (maîtrise, DEA). Ceux-ci s'ajoutent alors à ceux qui sont sortis à toutes les étapes de la filière et qui cherchent un emploi. Se pose alors la question de l'utilité professionnelle de tels diplômes. Un cursus universitaire en ethnologie fournit-il un métier ? Une profession ? Ce diplôme permet-il réellement de travailler, et donc de gagner sa vie, ou doit-il être considéré comme la clôture d'une formation qu'il s'agit de convertir en profession ?

Une des solutions trouvées par les nouveaux diplômés en ethnologie est de répondre à des demandes sociales, souvent issues de collectivités locales, anciennement dévolues aux sociologues. Qu'en est-il de leur apport dans des champs initialement inconnus ?

Apprendre à répondre à la demande sociale

Comme le rappelait la plaquette annonçant les journées du 23 et 24 novembre 1999, les ethnologues se sont longtemps situés en amont de l'action culturelle, participant ainsi de loin à l'action. Ils n'étaient que très marginalement intégrés au réseau des acteurs de terrain. Habituellement, une recherche leur était demandée sur un thème classique de l'ethnologie. Elle consistait en une collecte d'informations et parfois d'objets qui devait aboutir – mais ce n'était plus toujours l'affaire de l'ethnologue – à une exposition souvent très localisée. A ce stade, nul ne leur demandait de négocier leurs compétences ou d'explicitier leur travail. Personne ne remettait en cause leur savoir-faire purement ethnologique.

Les nouvelles demandes en ethnologie obligent les chercheurs à penser différemment leur intervention. Il leur faut désormais s'interroger sur le mode et la nature de leur restitution¹, mais également travailler en collaboration avec des acteurs qu'ils ne connaissent pas, dont la culture professionnelle est différente de la leur. Peu préparés à ces nouvelles démarches, ils se heurtent à des problèmes d'ajustement des individus et de réponses collectives à donner à de potentiels commanditaires. Leur intervention n'est plus préalable ou transversale, elle se situe à l'articulation des différents métiers participant à l'action.

Trois expériences d'ethnologie sur contrats

Mon itinéraire professionnel est simple. Un cursus universitaire en sociologie et en ethnologie m'a conduite à réaliser un doctorat en ethnologie sur l'implantation d'une centrale nucléaire dans le sud-ouest de la France. Formée davantage à la ruralité, aux rapports à la technique et au monde de l'entreprise, pour aborder le monde du travail j'ai dû répondre aux opportunités du marché, au hasard de rencontres.

La présentation de trois expériences d'ethnologie sur contrat a pour but de donner une réalité à ces nouvelles demandes et aux problèmes pratiques rencontrés par les chercheurs. En référence à l'exposé de Bruno Lefebvre, dans chacun des cas, la configuration d'acteurs et la nature et le contexte de la demande seront précisés.

Des missions dans un bureau d'études lié à l'Union des organismes HLM (1989-1991)

C'est à la suite d'une vacation de traitement statistique, et de conversations informelles, que les responsables de ce bureau d'études ont décidé de me confier des missions en tant qu'ethnologue. Malgré leur décision, cette désignation était pleine de mystère. Sans donner de contenu précis à mes interventions, ils voyaient dans ce recrutement inhabituel un moyen nouveau de contribuer à la compréhension de ces espaces et territoires qui se dégradaient de jour en jour. Ils le considéraient comme une corde supplémentaire à leur arc.

1. F. Zonabend, « De l'objet et de sa restitution en anthropologie », *Gradhiva* n° 16, 1994, p. 3-14.

Les missions étaient variées, oscillant entre l'étude et la recherche, entre l'application et la réflexion. Elles mettaient en œuvre des compétences parfois atomisées, utilisées en fonction de ce qu'en imaginaient les commanditaires (notamment la collecte de données qualitatives souvent inconnues des commanditaires de l'étude) et de ce que proposait l'ethnologue (souvent tellement éloigné de ce qui était rendu habituellement²). Parmi ces missions, les recherches étaient rares, comme cette préparation à un congrès de l'UNFOHLM portant sur ce que pouvait être la qualité en logement social.

Mon statut³ de chargée de mission – salariée par la structure mais non intégrée statutairement – présente quotidiennement dans les bureaux, n'a pas facilité mes rapports avec des collègues fortement contraints par un fonctionnement de consultants⁴. Architectes, urbanistes, juristes, sociologues et économistes, ces spécialistes du logement social et des politiques de la ville n'ont pas perçu mon rôle au sein de la structure, ce qui était d'autant plus difficile que mes commanditaires voyaient dans l'ethnologue un « plus » indéfinissable et que l'ethnologue luttait en permanence pour trouver sa place sans devenir un pseudo-architecte ou un pseudo-urbaniste. Il a donc fallu rapidement acquérir une culture commune mais surtout faire la part du possible et de l'impossible – notamment l'ethnologue est-il en mesure de faire des préconisations, en dehors de son simple bon sens ? La principale difficulté fut de trouver ce véritable apport dans un monde inconnu où les préoccupations étaient parfois immédiates, c'est-à-dire où la demande était une réponse rapide à un problème très concret, aspect inconnu des préoccupations universitaires. Où commençaient les limites propres de l'ethnologue et celles de la discipline⁵ ? Recrutée pour avoir une approche spécifique dans un monde de professionnels aux champs très balisés, quelle pouvait être ma contribution à l'action commune ?

Un audit dans une structure culturelle, propriété du comité d'entreprise d'une grande entreprise publique (1997-1998)

C'est par mon réseau amical que j'ai trouvé ce poste. Au départ, ce comité d'entreprise recherchait une personne susceptible de mettre en œuvre la programmation de la structure (spectacles, semaines d'information

2. Cet écart était tel qu'il pouvait arriver que les rapports ne soient pas remis au client mais utilisés en formation interne.

3. Vacataire rémunérée à la journée, il m'a été proposé une mensualisation après quelques missions.

4. Chaque consultant devait se soumettre à un plan de charge, c'est-à-dire facturer un nombre de journées de travail déterminé, aux clients. Or les contrats, qui fixaient le temps à consacrer à chaque dossier, étaient négociés, souvent à la baisse, par leurs supérieurs, ce qui les obligeait à boucler leurs contrats sur leur temps non facturable, après 18 heures et le week-end.

5 En parallèle, ma participation au GRA2F3 (Groupe de recherche sur l'anthropologie appliquée ou finalisée en France et hors de France), de 1990 à 1992, m'a aidée à clarifier les rapports entre recherche et action. En effet, ce groupe, créé et animé par des membres de l'ORSTOM, le CNRS et l'université de Paris X, s'interrogeait sur les nouvelles demandes en anthropologie. Il s'agissait de capitaliser les expériences pour évaluer comment et jusqu'où la discipline pouvait répondre à ces sollicitations et les problèmes de tous ordres qu'elle soulevait.

sur des problèmes de société, expositions, etc.) mais, compte tenu des compétences de la personne pressentie pour le poste, les employeurs ont ajouté une mission tenant compte d'un problème crucial pour la structure : comment accroître l'audience des activités parmi la population de l'entreprise concernée ? L'ouverture de cette structure sur l'extérieur (population bordelaise) ne permettait pas d'évaluer correctement la part de la population de l'entreprise (ouvrant-droit bénéficiaires des deniers du comité d'entreprise). Or, cette dernière mission touchait à une conception très « politique » du mandat de ces élus syndicaux. Elle s'inscrivait dans une volonté des activités sociales faites « par tous et pour tous »⁶. Ce que j'ai mis longtemps à découvrir puisque leur conception et les finalités de l'action culturelle n'étaient pas explicitées.

Le travail pour des élus syndicaux supposait de fait un engagement, non pas politique au sens strict, mais sur un principe humaniste : la culture pour tous. Mon statut était celui de fonctionnelle, non statutaire, au sein d'une équipe de quatre personnes dont les autres membres étaient chargés du centre depuis une quinzaine d'années.

Premier problème, sans en être avertie, j'ai dû travailler avec des personnes qui fonctionnaient de manière fusionnelle avec l'élu à la culture et qui ont considéré mon arrivée, et les missions élargies qui m'étaient confiées, comme une intrusion. De plus, ma nomination par les autres élus du CE a été mal vécue par l'équipe fondatrice qui jusque-là cooptait toute personne travaillant dans ce centre. Mes compétences ont donc été mises en cause dès le troisième jour et le partage du travail n'a pas eu lieu.

Le deuxième problème fut d'acquiescer une « culture » du lieu, comprendre son histoire et les liens qui unissaient les différents protagonistes, apprendre des savoir-faire de tous ordres (de l'organisation d'une semaine sur un problème de société à l'innovation sur des actions alliant les éléments de programmation à des activités sociales déjà existantes), tout en tentant de mettre au point un audit de fréquentation ; d'avoir une bonne appréhension des attentes des salariés (par définition déjà intéressés puisqu'ils fréquentaient le centre) et de leur conception du culturel ; d'évaluer le média utilisé pour faire connaître les actions culturelles aux salariés de l'entreprise : le journal interne. Toute question nouvelle sur la fréquentation était considérée comme une négation du travail déjà accompli qui se voulait avoir une vision plus large de l'action culturelle. De plus, un sondage auprès des gens qui « communiquaient des informations » dans le journal n'a pas été relayé en interne. Les différents espaces de ce CE étaient très cloisonnés.

Là encore, l'incursion dans un nouveau milieu, conflictuel de surcroît, m'a obligée à consacrer plus d'énergie au fonctionnement qu'à la recherche. Cette connaissance du milieu est propre à tout nouvel emploi et prend du temps. Lorsque la mission est courte, elle suppose un investissement énorme dans ce qu'il est commun d'appeler le « jeu des acteurs », ce qui semble parfois disproportionné avec le temps consacré à la recherche.

6. Cette conception des activités sociales, déjà ancienne, s'oppose à une conception où le comité d'entreprise ne serait qu'une instance de redistribution des sommes qui lui sont attribuées, par le biais de la prise en charge d'une partie du prix de différents spectacles ayant lieu dans leur commune.

Une recherche sur la création textile pour la Mission du patrimoine ethnologique du ministère de la Culture (1998)

Là encore, mon réseau professionnel et amical a été à l'origine de ce contrat : j'ai remplacé une collègue recrutée au CNRS⁷. J'ai été choisie pour des compétences en anthropologie de l'entreprise, préalablement abordée lors de ma thèse avec une ethnologie d'EDF : ce contrat semblait plus proche des savoir-faire d'un chercheur. En dehors de mon employeur, la Mission du patrimoine, deux conseillers à l'ethnologie en DRAC étaient mes interlocuteurs sur une recherche qui semblait *a priori* balisée : suivre sur deux régions le processus de création textile de la haute couture.

Première difficulté : ces interlocuteurs, occupant un poste similaire et formés à la même discipline, développaient deux conceptions de leur métier. Différences de conception que l'on peut en partie attribuer à la diversité de leur territoire d'intervention. Cependant, deux types de besoins se sont révélés. L'un d'entre eux disposait d'archives d'une fabrique ayant réalisé des créations textiles pour la haute couture. La recherche était pour lui une manière de les « documenter ». En outre, une exposition sur le textile devait être réalisée dans la région à une cinquantaine de kilomètres du terrain d'enquête. Les données obtenues grâce à cette recherche, synthétisées dans un article, pouvaient contribuer de manière opportune à la manifestation dont le ministère de la Culture était partenaire. Cette vision patrimoniale de l'ethnologie – au sens classique – supposait donc un travail d'archives et des entretiens avec d'anciens salariés de cette fabrique, et devait aboutir à une vision historique de cette filière inexistante dans la région depuis les années 70.

L'autre conseiller avait une conception plus contemporaine de cette recherche et désirait retrouver les différents intervenants de ce processus, non seulement les métiers intervenant dans la filière mais aussi les lieux où ils prenaient corps (je pense en particulier aux salons de création textile). Son intérêt pour la spécificité des métiers de la filière, pour la manière dont ils s'intégraient dans un processus de création, pour les formations dispensées, leurs dysfonctionnements et leurs limites, et surtout pour l'aspect économique et social ont modelé une demande plus ancrée dans les préoccupations actuelles. Par sa configuration, la deuxième région appelait une autre méthode d'approche. En majorité urbaine, il me fallait m'introduire dans des réseaux professionnels et non plus étudier une fabrique où tous les métiers seraient représentés. De plus, aucune archive de la fabrique étudiée dans la première région n'était disponible dans cette seconde région.

Cette inscription de la recherche sur deux régions, qui à l'origine était une réelle avancée dans la compréhension du phénomène étudié, s'est transformée en difficulté. C'est en établissant une synthèse des besoins de chacun que j'ai bâti une recherche.

7. D'une éventuelle commande à la réalisation d'un contrat, le temps écoulé est si long qu'il est fréquent de « reprendre » un contrat. Cela m'était déjà arrivé lors d'une recherche sur le petit commerce avec le musée de Bretagne.

Deuxième problème : des archives étaient disponibles dans la première région, mais le stockage de milliers d'albums d'échantillons nécessite de la place. L'accès à ces archives disséminées dans deux lieux différents a imposé des interventions auprès de deux types de personnes : un conservateur de bibliothèque, frileux à l'idée de prêter ses albums « nettoyés » ; un directeur de fabrique, qui stockait l'essentiel des albums en vrac, faute de locaux appropriés – plus que du stockage, il s'agissait de sauvegarde – et dont un projet consistait à réaliser un musée du textile. Toute intervention du chercheur nécessitait donc une justification de son travail et se heurtait parfois à des conceptions de l'intérêt de ces albums très différentes. L'antériorité de l'ancrage territorial a parfois légitimé des attitudes protectionnistes parmi des acteurs qui ne poursuivaient pas les mêmes objectifs.

Troisième problème : la participation à l'exposition qui semblait aller de soi pour tous n'a pas été sans soulever certains problèmes. L'ethnologue avait là aussi une commande, c'est-à-dire une date de rendu d'un article pour le catalogue de l'exposition. Elle est intervenue dans un autre réseau d'acteurs par l'intermédiaire du coordinateur de l'action. Aucune maîtrise de son travail n'a été possible. Quel ne fut pas son étonnement lorsqu'elle aperçut sur les cartels de l'exposition des « morceaux » de son article décontextualisés, alors qu'une journée de travail à partir des pièces de l'exposition aurait pu amener à une meilleure compréhension de ces pièces. Du point de vue de la recherche, cette exposition a été utilisée par l'ethnologue comme événement final de sa recherche. L'article a permis une restitution aux informateurs sur le terrain – ils évaluaient enfin ce qui était fait de leur parole – tandis que le vernissage a constitué, pour ceux qui se sont déplacés, une clôture du travail entrepris en commun.

Enfin, quatrième difficulté : l'enquête de terrain a nécessité une présence dans le village où les bâtiments de la fabrique étudiée finissaient de vieillir, où les anciens salariés vivaient. Or, le maire avait également « investi » cette opération, sans cependant y être associé. Son souci se résumait à des retombées possibles pour sa commune qui avait, disait-il, fait l'objet d'un quasi-pillage lorsque la DRAC avait enlevé les albums et matériels de la fabrique. Il avait donc le sentiment d'avoir été maltraité et m'a donc immédiatement entretenue d'un problème dont j'ignorais tout. C'est à force de concessions mutuelles que nous sommes parvenus à un *modus vivendi* : le prêt d'une salle communale contre deux articles dans les journaux locaux, et la recherche d'une pièce, à déposer en mairie, pour marquer le passé textile de la commune.

Ajustements, négociations, parfois déceptions : cette recherche a donné lieu à une multitude de collaborations, parfois institutionnelles, parfois conjoncturelles mais qui ont pêché par le manque de concertation entre les acteurs et par l'absence d'informations disponibles sur l'histoire des implications des acteurs sur le terrain. Par contre, l'extériorité du chercheur a permis une prise en compte « bricolée » des demandes de chacun et a peut-être renouvelé une vision interne et passéiste du textile dans ce village.

Ces différents contrats sont toujours le fruit de rencontres, de hasards, d'opportunités saisies rapidement. Ces expériences montrent qu'à chaque fois tout est à réinventer : une « culture » sur la thématique considérée, un apprentissage du contexte d'intervention et de ses acteurs. Le chercheur doit alors résoudre seul une série de problèmes, dans le feu de l'action, ce qui n'est pas toujours le meilleur chemin vers l'efficacité.

Vers un nouveau métier : ethnologue sous contrat

Ces contrats mis bout à bout pourraient être considérés comme les nouveaux débouchés proposés aux chercheurs. Cependant, en faire un métier hors institution suppose d'avoir résolu les problèmes que rencontre tout ethnologue travaillant sous contrat, et ceci à deux moments de l'opération.

● **Avant d'envisager un contrat, plusieurs problèmes sont à résoudre**

Il est certain que la « visibilité » des ethnologues n'est pas suffisante, à deux niveaux. Tout d'abord, il est difficile pour un éventuel commanditaire de les contacter. Hormis les universités, qui peuvent mettre à disposition une main-d'œuvre en cours de formation, il est très difficile de localiser des professionnels qui souvent exercent chez eux ou sont sur le terrain. Ces chercheurs sur contrat fonctionnent principalement par réseau, et essentiellement sur Paris et sa région. Ces réseaux ne sont pas liés à un domaine de compétences (la culture, l'urbanisme, l'innovation technologique), mais sont souvent para-universitaires, ce qui explique en partie pourquoi ce sont les mêmes personnes qui travaillent sur des sujets très divers.

Ensuite, ils sont peu nombreux à faire valoir leurs productions. D'une part, ces productions se succèdent entre des temps consacrés à la négociation de financements, au montage de budget et à la gestion administrative de contrat. D'autre part, les contrats donnent souvent lieu à ce que l'on nomme de la « littérature grise », c'est-à-dire des rapports dactylographiés, qui sont généralement propriété du commanditaire. Ce dernier les utilise mais ne les diffuse pas. Il n'existe pas de lieu où ces productions, souvent diffusées de manière restreinte, pourraient être consultées et générer de nouvelles recherches. Leurs nouveaux savoir-faire restent donc confidentiels.

Cette absence de « visibilité » renvoie à des problèmes d'organisation du marché mais surtout de structuration professionnelle. Le statut des ethnologues⁸ sur contrat est provisoire – soit ils ont recours à des structures porteuses⁹, soit ils sont salariés par une collectivité locale pour une mission. Il ne permet donc pas de les localiser.

Cette absence de statut stable oblige les chercheurs à répondre en permanence à de nouvelles sollicitations ou à créer de nouvelles possibilités de contrats – ce qui suppose de longues négociations. Le manque de « visibilité » et donc de spécialisation dans un domaine implique la démultiplication des thèmes abordés

8. Ils ne sont jamais employés en contrat à durée illimitée (CDI).

9. Associations ou entreprises qui, moyennant le paiement de frais de gestion, les salarient.

et donc de l'énergie dépensée, voire gaspillée. Elle les conduit en outre à consacrer beaucoup de temps à des aspects pratiques (contractualisation, budgétisation) auxquels la formation universitaire prépare peu. Au-delà, le salariat, dans le domaine des sciences sociales, pose des problèmes spécifiques de propriété intellectuelle (à qui appartiennent les cassettes d'entretiens, sachant que l'anonymat préside à toute collecte de discours ? à qui appartiennent les données d'une enquête ?) et de maîtrise de sa production (dans quelle mesure la production finale peut-elle être modifiée par le commanditaire ? qui signe quoi ?). D'ailleurs, les « nouveaux » médias (NTIC) utilisés pour participer à des actions culturelles ne font que révéler des problèmes antérieurs.

Enfin, l'absence d'organisation collective ouvre la porte à tous les abus et à toutes les interrogations pour le chercheur sur contrat qui débute, notamment en matière de rémunérations (salaires mais également frais pris en charge).

A l'heure actuelle, compte tenu des embuches existantes sur le parcours du chercheur, après avoir réalisé quelques contrats, il peut émettre le souhait de rejoindre les filières royales que sont l'université et le CNRS – je pense en particulier au seul ethnologue qui ait exercé en libéral et qui effectue désormais une carrière universitaire. Or, ce travail sur contrat est peu valorisé, donc peu utilisable pour enrichir un dossier de candidature.

● La réponse à une commande suppose qu'un certain nombre de handicaps soient dépassés

Une fois l'idée d'une contractualisation acceptée, la réalisation d'une recherche nécessite un travail préparatoire avec le commanditaire, qui conditionne la satisfaction des deux parties. En effet, une recherche sur contrat suppose :

- la négociation de plusieurs conceptions du monde et la traduction ethnologique de la question du commanditaire. Généralement, le commanditaire est issu d'un monde différent de celui de la recherche. Il voit dans la commande des enjeux différents et n'explicite pas toujours les présupposés du problème posé. C'est ce qu'Hervé Le Tellier évoque par « ce que l'on a derrière la tête » ;
- de résoudre les ambiguïtés liées à un engagement supposé de l'ethnologue sur le terrain. Implication professionnelle et professionnalisme sont les bases de la recherche sur contrat. Mais il lui est souvent demandé plus, un engagement qui n'est ni constitutif de la recherche et peut parfois être contreproductif. En la matière, les réponses des chercheurs sont individuelles et au coup par coup ;
- la confrontation de temps sociaux différents. Le commanditaire, souvent un politique lorsqu'il s'agit d'une collectivité locale, ne dispose pas des mêmes contraintes de temps que le chercheur. Soit il doit faire face à un problème précis qu'il s'agit de résoudre rapidement, soit il veut entreprendre une action dans des délais précis. En outre, le temps c'est de l'argent que son budget limite de fait. Le chercheur, lui, réclame un temps long – qui conditionne le contenu de sa recherche – qu'il lui faut négocier à chaque commande.

En guise de conclusion, je poserai les principales questions qui animent le débat actuel sur les rapports entre action et recherche.

- Quelle formation serait plus efficace pour mener à bien ses recherches sur contrat : une formation professionnalisante – de type DESS – qui permettrait l’acquisition de savoirs plus professionnels (par exemple, la rédaction de cahier des charges) ou une formation universitaire longue qui permettrait d’être plus à l’aise dans la négociation du contenu des recherches ?
- Alors qu’une organisation professionnelle – comme celle des sociologues – s’avère nécessaire, qui va la mettre en place ?
- De par l’histoire de la discipline, les ethnologues ont toujours eu des difficultés à monnayer leurs prestations. Leurs rémunérations sont souvent de l’ordre du symbolique lorsqu’elles sont comparées à celles de consultants qui interviennent dans des domaines dits « productifs ». Comment remédier à cette situation ?

Jean-Louis Bernard

Sociologue et auteur d'une étude sur la professionnalisation

A la demande de la Mission du patrimoine ethnologique du Ministère de la Culture, l'Observatoire des politiques culturelles a réalisé au printemps 1997 une étude destinée à évaluer la demande en matière d'ethnologie appliquée au développement local. En effet, des conseillers en ethnologie des DRAC avaient constaté, depuis quelques années, l'embauche d'ethnologues dans des collectivités pour des fonctions qui ne relevaient plus de la stricte recherche ethnologique mais qui nécessitaient la mise en jeu de formes multiples de médiation entre connaissance et action.

Si ces embauches n'étaient pas massives, elles étaient cependant suffisantes pour se demander à quelles attentes elles correspondaient et dans quelle mesure les ethnologues y répondaient.

C'était un petit contrat, et j'ai donc rencontré une vingtaine d'ethnologues et une quinzaine de prescripteurs de Rhône-Alpes et de Languedoc-Roussillon.

Il est clair que les choses se passent mal.

Il y a d'abord un problème de visibilité. L'ethnologie n'est pas perçue, et on voit donc mal qui pourrait demander l'intervention d'un ethnologue, dans la mesure où on ne sait pas en quoi il peut être utile. La première réaction d'élus locaux lorsqu'on leur propose de confier une mission à un ethnologue est négative : ils s'indignent qu'on les prenne pour des sauvages.

Là où des contrats ont été passés, on s'aperçoit le plus souvent que les prescripteurs ont eux-mêmes fait des études qui leur ont permis de se frotter à l'anthropologie ; ils ont donc une idée de ce qu'ils peuvent attendre d'un ethnologue.

Sinon, vous pouvez chercher dans les pages jaunes de l'annuaire, vous ne trouverez rien, il n'y a pas de littérature, pas de grandes émissions à la radio ou à la télévision, pas d'articles dans les journaux dans lesquels des ethnologues, identifiés comme tels, vont donner leur point de vue pour dire : « Voilà, nous ethnologues, sur telle ou telle question de société, dans la France d'aujourd'hui, nous pouvons dire ça, ça et ça. »

Autant il y a un certain nombre de sociologues patentés qui exposent leurs points de vue, prennent publiquement position, entretiennent des polémiques, autant chez les ethnologues rien de tout cela ne transparaît, on a l'impression d'un vide.

On ne peut pas parler de profession s'il n'y a pas un minimum de responsabilité collective et de lisibilité de l'intervention professionnelle.

Mais ce qui est pour moi au cœur du débat, c'est ce qui se joue autour de l'université et du CNRS. Françoise Lafaye disait que ses contrats étaient très peu valorisés aux yeux de ce qu'on appelle la voie royale, l'université et le CNRS. Dans le système de représentation extrêmement prégnant qui existe aujourd'hui autour du métier d'ethnologue, il y a une voie royale, qui détient la légitimité des discours et des pratiques, et ceux qui n'ont pu intégrer cette voie royale sont des laissés-pour-compte.

J'ai fait une étude sur la professionnalisation des enseignants de musique : pendant longtemps, les conservatoires de musique ont formé leurs élèves dans la perspective d'en faire des solistes. C'est un métier où il y a beaucoup d'appelés et peu d'élus. La logique aurait donc voulu que les conservatoires orientent leurs formations vers d'autres champs professionnels, ce qui n'est pas encore le cas. On voit alors d'excellents musiciens devenir enseignants de musique par défaut du débouché prestigieux qui leur était promis. Ce « par défaut » est lourd de conséquences. Il établit une hiérarchie qui *a priori* n'avait pas lieu d'être. Et surtout, il freine les conditions de structuration et d'organisation d'une profession dans laquelle les gens se sentent déclassés, en situation provisoire. Cette prégnance d'un modèle bloque les processus de professionnalisation de ceux qui s'en éloignent et les condamne à des formes de précarité.

C'est la situation des ethnologues qui n'ont pu intégrer la voie royale. Mais si, en plus, ils exercent leur métier d'ethnologue en s'impliquant dans des situations sociales, ils sont alors victimes d'un véritable ostracisme : pour les tenants de la voie royale, l'ethnologie impliquée est une ethnologie dévoyée, une ethnologie de compromission. Les contrats qu'ils ont réalisés ainsi, ils ne les font pas figurer dans leur *curriculum vitae*, de peur de se voir fermer les portes de laboratoires de recherche.

Il y a là un énorme problème. Tant que l'université et le CNRS auront le monopole de la représentation de l'exercice du métier d'ethnologue, il ne pourra pas se développer de nouvelles formes de professionnalisation, alors que – l'étude le montrait – il y a une demande. Cette demande n'est pas construite, elle est latente, diffuse, portée souvent par des individus ou des groupes dont l'action aborde de plain pied les problèmes soulevés par les mutations de notre société. Cette demande ne se développera que si les ethnologues eux-mêmes l'analysent et s'organisent pour y répondre, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

Il faut arrêter de dire qu'il y a une voie royale de l'ethnologie : il y a différents modes d'exercice de la profession d'ethnologue qui n'ont pas besoin d'être hiérarchisés entre eux. Il est important que les nouvelles façons d'exercer ce métier se fassent reconnaître et il faut pour cela que les ethnologues arrivent à structurer leur profession.

Mais cela leur semble difficile : les ethnologues sous contrat sont déjà submergés par leur propre travail, vivent mal leurs rapports avec l'université et le CNRS, ont le sentiment qu'ils sont dans une sorte de clandestinité difficile à vivre, et finalement ils sont seuls.

Comment faire pour qu'aujourd'hui ils ne soient plus seuls ?

Jean-Paul Gazeau

Consultant culturel

Je me place un peu en marge de l'assemblée parce que je n'exerce pas une profession dans le milieu culturel. Je témoignerai d'une expérience au cours de laquelle un commanditaire a eu besoin d'ethnologues. Il s'agit d'une action sur laquelle nous travaillons encore, d'ailleurs avec la DRAC Ile-de-France.

Ma profession consiste à intervenir comme conseil en assistance à la maîtrise d'ouvrage, tout au long de l'élaboration de projets de développement et d'aménagement, principalement auprès de collectivités locales. Ces missions concernent les aspects urbanistiques, patrimoniaux et touristiques des aménagements urbains. De formation initiale en architecture et urbanisme, il y a quelques années j'ai repris des études en développement territorial. Comme membre d'associations culturelles, j'ai eu l'occasion de côtoyer des ethnologues, anthropologues et historiens.

La mise en valeur d'un patrimoine fluvial

L'expérience à laquelle je participe porte sur la mise en valeur d'un patrimoine fluvial, et plus spécifiquement sur les métiers liés à la rivière et au canal de navigation ; elle concerne une commune de 3 200 habitants à la confluence de deux voies navigables – la Seine et le Loing – qui ont eu un rôle géohistorique très important dans le développement de la région parisienne.

Les élus de cette collectivité ont été sollicités par des associations locales de mariniers en retraite ou « débarqués » qui, devant le déclin des pratiques artisanales de la batellerie, souhaitent valoriser la mémoire de leur profession.

Une première réponse de la municipalité a été l'acquisition d'une péniche en fin d'exploitation pour le fret, avec comme projet d'exposer des objets, maquettes, outils significatifs, collectés localement, une sorte d'« arche de Noé » pour garder quelques traces d'un passé récent.

Le maire de Saint-Mammès m'a alors confié une mission technique de quelques mois afin d'évaluer la faisabilité d'un aménagement de type « petit musée », accessible au public à bord du bateau.

Après une première analyse des potentialités du site fluvial, tant en ressources patrimoniales, paysagères qu'humaines au niveau de la mémoire collective encore très vivante, j'ai persuadé le maître d'ouvrage de ne pas programmer l'opération envisagée, consistant à aligner quelques objets sur 150 m² environ, sans qu'il s'agisse d'une collection remarquable, et d'engager plutôt une démarche culturelle globale.

Ce gros bourg était directement concerné par la crise de la batellerie artisanale, ses commerces décli-

naient, la petite taille du territoire communal ne permettait pas l'implantation d'industries ou d'activités tertiaires significatives.

J'ai donc proposé au conseil municipal de considérer un peu différemment la question patrimoniale. Trois enjeux s'imposaient alors :

- une légitime revendication identitaire de la population marinière ;
- la nécessaire requalification urbaine du centre bourg ;
- la redynamisation de l'économie locale.

Le contexte régional était favorable pour envisager des équipements d'accueil du tourisme fluvial et s'inscrire dans un réseau de ports d'escale, ainsi que pour le financement de travaux communaux d'amélioration du cadre de vie.

Le recours à l'ethnologie

Comment avons-nous procédé pour l'aspect patrimonial ? Très vite nous nous sommes rendu compte que la collection était pratiquement inexistante ; sans collection il semblait aberrant d'envisager un musée et donc, pour nous, le recours à l'ethnologie est apparu assez évident quand nous nous sommes posé la question de décrire les modes de vie et de socialisation, les métiers, les savoir-faire spécifiques à la batellerie, dans les grandes périodes de mutation de l'activité.

En effet, c'est un site qui mettait en contact la vallée ligérienne avec la vallée de la Seine et qui était le passage obligé pour l'alimentation de Paris par les « pays d'amont », en denrées alimentaires et en matériaux divers pendant des siècles jusqu'à l'avènement du rail, à la fin XIX^e siècle.

Donc, une position stratégique exceptionnelle et un passé très riche, mais dont l'ambition de restitution dépasse bien sûr les capacités financières d'une petite ville. Nous avons alors contacté la conservatrice du musée ethnographique des pays de Seine-et-Marne, qui nous a dit « votre patrimoine, il faut le révéler », et la manière la plus évidente est de faire travailler des ethnologues.

Ma première tâche a donc consisté à expliquer aux élus – toujours pressés d'inaugurer un nouvel équipement – qu'il fallait prendre son temps, que nous devons vérifier qu'effectivement ce site de confluence avait un patrimoine spécifique et singulier par rapport à d'autres ports fluviaux comme Conflans-Sainte-Honorine ou Saint-Jean-de-Losne par exemple. Que ce préalable méthodologique était essentiel pour le positionnement culturel du projet et que, pour cela, deux ethnologues devaient venir s'installer sur place pendant près d'un an, et qu'à partir de leurs conclusions nous pourrions orienter notre démarche.

Je n'ai fait que suggérer un certain nombre d'orientations et, progressivement, s'est instauré un dialogue de confiance avec la municipalité. Puis, grâce à l'attention et aux préoccupations prospectives du maire (dont le père était charpentier de marine et le grand-père pilote de marine), l'option d'une approche ethnologique a été prise à l'unanimité du conseil municipal.

Nous avons alors établi un système de collaboration qui prévoyait que j'assure la mobilisation des partenariats, le suivi des dossiers de financement, la programmation et la coordination des actions d'études et d'aménagement sur la commune, par des interventions de conseil de quelques jours par trimestre, tout au long du projet.

Cette aventure se poursuit depuis sept ans.

Les deux premières ethnologues étaient en maîtrise, encadrées par leur professeur de Paris X-Nanterre et suivies par la conservatrice départementale. La commune a mis à disposition un logement (il nous a semblé important que ces deux personnes puissent habiter sur place). Nous avons dû également informer la population marinière et la préparer à cette approche. Il a fallu engager une démarche de médiation, organiser des réunions préalables avec les organisations professionnelles, leur expliquer que toutes leurs maquettes ne seraient pas en vitrine dans la péniche de la commune, mais que le projet se poursuivait avec une approche scientifique préalable. La communauté batelière a très bien intégré les deux étudiantes et s'est même sentie valorisée que l'on s'intéresse de si près à leur profession.

Pendant cette période, les architectes en bâtiment et en paysage commençaient les études d'aménagement des quais et du port d'escale. Etant moi-même issu de ces métiers, j'ai dû assurer le rôle de médiateur avec les ethnologues. En effet, ce sont des professions qui ont l'impression d'embrasser l'ensemble des considérants d'un sujet. Il fallait à un moment introduire un peu de doute quant à leurs certitudes et propositions, afin qu'un dialogue puisse s'engager entre plusieurs spécialistes intervenant sur un même petit territoire. L'objectif était de constituer une offre attractive et culturellement riche pour les futurs visiteurs, tout en préservant la dimension identitaire pour les habitants.

Le patrimoine est finalement devenu l'enjeu principal, à la fois pour requalifier le front de Seine dans un contexte paysager remarquable, pour concevoir des itinéraires d'interprétation au sein du bourg, pour dynamiser une intercommunalité de projets et repositionner le rôle de Saint-Mammès dans l'histoire de la batellerie.

Donc, pour nous, l'ethnologue est devenu le point central de toute la démarche de projets ; ceci a été facilité par l'adhésion active des élus, des associations locales et des instances départementales.

A la fin de cette première mission d'ethnologie, la ville était enfin confortée dans sa démarche : le site avait un intérêt culturel manifeste, nous pouvions continuer.

Une convention de développement culturel

Ce travail a fait l'objet d'une édition départementale. La deuxième phase a été envisagée dans le cadre d'une convention de développement culturel établie entre le Conseil général, la DRAC et la ville : il s'agissait de réaliser une étude qui donne des orientations de restitution à partir de l'identification d'un corpus thématique qui soit validé par l'ensemble des partenaires de l'opération.

Après la définition concertée des objectifs, d'un cahier des charges et du profil de poste, une ethnologue a été recrutée pour deux ans avec un statut d'attaché de conservation.

Le suivi de cette mission était assuré par un comité de pilotage constitué des partenaires institutionnels, d'historiens de la batellerie, des ethnologues ayant effectué la mission précédente, d'élus et de membres d'une commission communale du patrimoine que nous avons constituée avec des mariniers et des habitants.

Ce poste a donc été financé de façon tripartite. Cette démarche d'associer des partenaires financiers est vitale pour la ville, pour mener à terme ses projets ; de plus, ces collaborations enrichissent les contenus par l'apport d'expériences et de points de vue nouveaux. Cette approche exige beaucoup de temps ; il a fallu plusieurs fois reculer les échéances fixées, ce qui n'est pas toujours facile à faire accepter aux élus.

Le rapport de mission a été rendu : il établit le corpus scientifique de base, donne des orientations pour la restitution du patrimoine auprès des habitants et des visiteurs.

La tentation de certains élus a été de corriger quelques appréciations de l'ethnologue.

L'option que nous avons prise, qui me semble la plus cohérente, a été de garder le texte original du rapport final résultant des différentes confrontations, concertations et ajustements avec le comité de pilotage.

A partir du moment où l'ethnologue a signé son texte, qu'elle revendique un argumentaire, il nous semble important que ce document soit diffusé dans sa version authentique, quitte à l'accompagner d'une note d'orientation du maître d'ouvrage qui va repositionner ce travail dans le processus d'élaboration du projet.

Nous sommes maintenant un peu au milieu du gué : l'étude des clientèles touristiques potentielles n'a pu être abordée dans cette mission ; il s'agit de la prochaine étape indispensable pour organiser l'interprétation générale du sujet et ses restitutions *in situ*.

Les implications sur le développement local et le tissu économique doivent être également abordées avant d'engager les phases préopérationnelles avec des scénographes, des architectes, etc.

Le recrutement d'un agent de développement est envisagé.

François Faraut

Conseiller pour l'ethnologie à la DRAC Ile-de-France

Je vais me faire volontairement l'avocat du diable, ou du moins caricatural en me plaçant du point de vue de la DRAC (y compris dans ses exigences contradictoires) et aussi en reprenant certaines des critiques adressées à l'ethnologie dans son état actuel.

Tout d'abord, quelques remarques à propos de l'exemple de Saint-Mammès. Le projet de développement culturel concernait les habitants, la mémoire professionnelle des bateliers et le développement touristique à partir du patrimoine culturel et des atouts du site.

Certes, c'était une très bonne idée dans un premier temps que d'avoir fait appel à des ethnologues (des étudiantes en ethnologie) car, en l'absence de collections muséales, il fallait faire une collecte ethnologique. Simplement, tel quel, le résultat de ce travail (compte tenu du temps imparti, du cadre de la maîtrise, de l'origine – communale – de la commande) était très monographique et s'inscrivait, par certains aspects, en contradiction avec l'activité même de la batellerie, qui est essentiellement de déplacement.

Dans un deuxième temps, le travail demandé à la chargée de mission était, d'une part, un bilan de toutes les connaissances disponibles à caractère historique, social, technique, concernant Saint-Mammès, susceptibles d'être exploitées et valorisées tant à l'intention des habitants qu'à l'intention de visiteurs extérieurs ; d'autre part, l'établissement de propositions de développement et d'évaluation des moyens nécessaires.

La chargée de mission était censée ne pas faire elle-même de nouvelle enquête de terrain car les commanditaires avaient estimé à juste titre qu'elle n'en avait pas le temps. Elle a élargi le propos en donnant une dimension plus historique et géographique sur l'ensemble de la batellerie du bassin du centre hier et aujourd'hui.

Et, tout en prenant progressivement conscience de tous les enjeux et de tous les acteurs concernés, elle a été conduite à essayer de formaliser les différents choix possibles : une maison de la batellerie ? une péniche qui se visite ? comment allier un itinéraire de visite à d'autres supports d'information ? quelles peuvent être les étapes successives, y compris en termes de montée en charge du personnel nécessaire ? Toute la difficulté était de répondre à une double commande : bilan des connaissances, d'un côté ; définition des contenus et propositions de développement, de l'autre.

Ces difficultés ont été surmontées et les projets de développement culturel de Saint-Mammès sont en bonne voie. Cependant, certaines expériences sont moins favorables.

Le paradoxe (amplement expliqué au cours de ces journées) est le suivant : on se plaint que le recours aux ethnologues ne soit pas suffisamment répandu mais, quand il faut trouver un ethnologue pour telle action, telle opération, on est bien souvent embarrassé, car la durée de financement ne laisse pas au chercheur le temps de trouver sa voie, son ajustement, son positionnement par rapport au sujet, surtout quand il n'a pas l'expérience de ce genre d'opération.

Toujours en caricaturant, lorsque les étudiants en ethnologie encore à l'université ou qui viennent d'en sortir, font des offres de service spontanées, ils privilégient le plus souvent une ethnologie « intégrative », une ethnologie qui présuppose l'existence d'un groupe, d'une culture, d'un objet constitué ou à constituer, sur lequel on va raffiner, discuter, analyser. En fait, la question posée ne se réfère pas nécessairement à un groupe, ni même à un objet ou à une problématique scientifiques constituables en tant que tels. D'autre part, la capacité à prendre en compte la perspective historique fait souvent défaut, tout comme la connaissance du monde technique. A ce sujet, il ne s'agit pas d'être un technicien, mais de trouver des codes d'accès, des entrées, pour pouvoir parler avec les gens de différentes professions et métiers.

Enfin, quand ces offres de service spontanées de la part d'ethnologues (débutants) s'adressent au monde des musées et du patrimoine, la référence dominante est l'artistique et le symbolique. Comme si prévalait toujours la notion d'arts et traditions populaires.

Je caricature, certes. Mais pour souligner ceci : le problème n'est pas tant de l'interdisciplinarité que celui des frontières que continuent de se donner les disciplines, les institutions, les pouvoirs, engendrant la sclérose qui a été dénoncée ce matin. L'interdisciplinarité n'est pas un objectif en soi ; chacun doit garder sa spécialité, ses capacités, ses méthodes. Mais certains pouvoirs interdisent de passer les frontières, portent des jugements négatifs qui compromettent la carrière de ceux qui les franchissent, qui font appel à d'autres spécialistes, qui nourrissent leurs rapports de données provenant d'autres disciplines. C'est une vraie question dans une institution comme le ministère de la Culture.

Pourtant, faut-il insister sur le fait qu'il y a des attentes certaines envers l'ethnologie de la part des demandeurs ou des commanditaires, pour son rapport à l'informateur, aux acteurs, aux gens, pour son rapport à l'oral et aux témoignages, pour sa procédure d'élaboration commune et progressive de la méthodologie ?

Recours insuffisant aux chercheurs, difficulté de trouver des chercheurs « opérationnels » (certes, à qui l'on demande bien souvent tout à la fois), ce paradoxe pose bien sûr la question de la possibilité d'une formation qui, simultanément, apporterait des capacités supplémentaires (aux chercheurs), démontrerait la possibilité et l'intérêt de l'intervention des chercheurs, développerait les champs d'intervention et les structurerait pour capitaliser les expériences et les objectifs, sans pour autant parler de nouvelles filières et de nouveaux métiers qui pourraient se révéler illusoire.

Le numéro spécial de la revue *Sciences humaines* intitulé « A quoi servent les sciences humaines ? » présente deux exemples contrastés de « réussite » professionnelle dans les sciences sociales.

D'une part, les géographes ont acquis une « multi-positionnalité », par l'accumulation de ressources dans de multiples espaces sociaux, grâce à un système d'inter-reconnaissance. Par exemple, avec les chargés de mission de la DATAR, ils partagent le même type de formation, et ils produisent éventuellement ensemble des travaux. Il ne s'agit pas du recours à l'expert indépendant qui va aider le décideur en apportant ses lumières, mais plutôt de complicité ou de communauté d'analyses ; simplement, le chercheur approfondit davantage, l'échange est donc possible entre le chercheur et l'acteur, en l'occurrence l'acteur politique.

L'autre exemple est celui de consultants en entreprise, qui interviennent avec une très grande rapidité, se font payer très cher et appauvrissent considérablement les outils et les théories de la sociologie qu'ils utilisent. Mais ils savent très bien en parler, de façon que leur interlocuteur en tire un bénéfice direct qui l'aide à progresser. Quelles sont donc les voies de la structuration de l'intervention des ethnologues ?

Pierre Schmit

Centre régional de culture ethnologique et technique de Basse-Normandie

Les organisateurs de ces journées ont très certainement sollicité ma participation en tant que « discutant » en raison de la position quelque peu particulière que j'occupe dans le panorama de la Mission du patrimoine ethnologique. En effet, tout en assurant les fonctions d'ethnologue régional auprès de la DRAC de Basse-Normandie, je suis directeur salarié d'une structure associative (CRÉCET), paritaire entre l'Etat et la collectivité régionale qui en assurent le principal financement. Une position par conséquent intermédiaire entre le ministère de la Culture et un certain nombre d'élus et représentants des collectivités locales. Ma position de salarié de statut privé prouve, même s'il s'agit d'un cas particulier, qu'il est possible d'œuvrer dans le domaine du patrimoine ethnologique, sans pour autant appartenir directement à la fonction publique. J'ai pourtant le sentiment d'effectuer un travail similaire à celui de mes collègues conseillers en DRAC. Bien sûr, cela offre l'avantage d'une plus grande liberté de mouvement et d'action, mais ce n'est pas exempt de contraintes : devoir justifier de son action auprès de plusieurs tutelles ; devoir assumer, avec les risques que cela comporte, la pleine responsabilité de ses actes et les aléas d'une carrière avec une mobilité pas toujours aisée (ce qui est le lot de tous les salariés du secteur privé). Par ailleurs, je représente ici un employeur régulier de chercheurs contractuels.

J'aimerais reprendre quelques-unes des idées et observations formulées depuis le début de l'après-midi et apporter quelques précisions.

Tout d'abord, à propos du « métier d'ethnologue ». Juridiquement, celui-ci n'existe pas ; il en est de même pour l'archéologue ou l'historien. L'ethnologue peut être chargé de recherche ou directeur de recherche au CNRS, enseignant, conservateur ou attaché de conservation, chargé de mission, etc. Personne n'est véritablement embauché au titre de sa spécialité disciplinaire ou, tout au moins, il n'existe pas de cadre d'embauche spécifique, que ce soit dans la sphère publique ou dans le secteur privé.

La question de la pérennisation de postes contractuels dans la fonction publique, notamment territoriale, a été évoquée à plusieurs reprises. Là aussi, l'ethnologue est soumis au droit commun. Sachant que la durée d'emploi sur un poste contractuel ne peut excéder trois ans (éventuellement renouvelable, avec plus ou moins de tolérance selon les préfetures), la seule voie d'intégration est celle des concours, en particulier ceux de la filière culturelle. Il en est de même pour toutes les spécialités scientifiques. Certes, on peut regretter le fait que l'ethnologie figure plus que rarement au programme de ces concours ou le manque de souplesse du cadre d'emploi de la fonction publique, mais il est fort peu probable que cela évolue considérablement dans les années à venir.

La recherche ethnologique est largement réalisée dans un cadre contractuel, y compris au sein de l'université et des grands organismes de recherche. Cela pose le problème de la reconnaissance par les milieux de la recherche des travaux des chercheurs contractuels (curieusement dits « hors statut »), notamment lorsqu'ils postulent à des postes au sein de ces établissements. Au-delà, il me semble utile de s'intéresser aux modalités de cette recherche contractuelle, en revenant sur le rôle des différents acteurs – commanditaire, employeur, salarié.

Le commanditaire

Dans la plupart des cas, il serait souhaitable de parler « des » commanditaires. En effet, hormis quelques cas particuliers – tels les comités d'entreprise ou des sociétés privées, déjà cités, qui conçoivent et financent totalement une opération –, les projets de recherche ou d'actions nécessitant l'intervention d'un ethnologue regroupent généralement plusieurs partenaires : associations, collectivités territoriales, ministères, secteur privé, mécénat, etc. Chacun peut avoir une attente particulière sur le projet au financement duquel il participe – rappelons d'ailleurs que chaque collectivité publique est souveraine et indépendante dans ses décisions et qu'elle n'a aucune obligation de s'investir dans un projet scientifique ou culturel.

L'employeur

La multiplicité des financements nécessite la recherche d'un « porteur » d'opération, qui sera l'employeur effectif du chargé de mission contractuel. Il arrive que cet employeur, théoriquement interlocuteur de l'ethnologue contractuel, n'ait pas participé à la définition et au montage du projet et ne soit donc pas toujours en situation de représenter les attentes des différents commanditaires. Il est également fréquent qu'au terme du tour de table, les sommes rassemblées sur un projet soient largement inférieures aux attentes initiales, sans que pour autant le contenu du projet ait été revu à la baisse, notamment en raison de la subtilité des montages. Il existe ainsi souvent un hiatus entre les attentes du ou des commanditaires et les moyens financiers.

Une telle situation n'est pas nécessairement grave lorsque le contractant est une équipe composée de chercheurs déjà rémunérés par une administration ; mais cela peut devenir dramatique lorsque l'action doit être menée par un salarié contractuel. Les cas d'ethnologues travaillant un an sur un terrain avec une rémunération correspondant à deux mois ne sont pas si rares...

La durée dans le temps est bien une des limites de la recherche contractuelle. Il est nécessaire de rappeler qu'un contrat à durée déterminée peut, dans le secteur privé, difficilement excéder dix-huit mois. Pour des programmes nécessitant une plus longue durée, il est obligatoire de recourir à certains artifices comme le changement d'employeur en cours de réalisation. Ce qui induit un découpage du projet en phases « opérationnelles », et suppose une parfaite connivence des partenaires, sans qu'aucun élément extérieur n'en

viennent perturber le déroulement. Ajoutons que, malheureusement, l'employeur choisi ne possède pas toujours la trésorerie nécessaire pour faire face à ses obligations en attendant des versements des multiples financements ; d'où des décalages parfois importants entre la réalisation de la recherche et le versement effectif des rémunérations. Il est bien évident que de telles situations sont de nature à aggraver la précarité de nombreux chercheurs contractuels et qu'il est du devoir de ceux qui ont la capacité d'influer tant sur le contenu des projets que sur les modalités de réalisation – l'administration culturelle, notamment – de veiller à leur bonne faisabilité, quitte parfois à y renoncer.

Le salarié

Le rapport salarié-employeur pose lui aussi un certain nombre de problèmes. Et ce plus particulièrement lorsqu'il s'agit de jeunes chercheurs en voie de sortir de l'université (niveau maîtrise, DEA, par exemple), qui perçoivent parfois le contrat plutôt comme une bourse permettant de poursuivre un terrain que comme un véritable engagement envers un employeur qui manifeste des attentes, certes pas toujours compatibles avec une recherche académique, avec des contraintes de fond et de forme qu'il ne maîtrise pas forcément : objectifs, budget, calendrier.

Pour éviter toute méprise et quiproquo, il semble nécessaire qu'avant la conclusion du contrat il y ait une véritable négociation entre les parties, permettant de borner la recherche dans le cadre budgétaire imparti et de bien cerner les finalités. Lors de programmes importants (de l'ordre 250 000 F), il peut être intéressant de mener une brève pré-étude afin de mieux définir un projet sur lequel l'ensemble des parties prenantes se mettra d'accord – ce que nous avons déjà expérimenté avec succès.

C'est aussi au stade du contrat que doivent être définies les modalités de restitution du travail à l'employeur. Si le temps où l'ethnologue livrait à l'employeur avec une extrême réticence le produit de sa recherche sur « son » terrain semble aujourd'hui révolu, il n'en reste pas moins que la question délicate des droits sur la production intellectuelle demeure. A ce propos, je peux faire état de l'expérience du CRÉCET. Nous prévoyons dans les contrats d'étude que nous signons que l'employeur, par la rémunération versée, acquiert la propriété des rapports et documents collectés pour tous usages à sa convenance ; cependant, l'auteur conservant la propriété morale, l'employeur s'engage à lui soumettre tout projet de valorisation, notamment de publication, et bien sûr à mentionner son nom. Ainsi le lien se prolonge au-delà de la durée réelle du contrat.

Il faut également comprendre que, si le chercheur entretient une relation très étroite avec le terrain, avec parfois la crainte de dépossession, ceux qui ont réussi à convaincre les différents commanditaires de s'investir dans une aventure souvent peu évidente aux yeux de leurs pairs sont tout aussi engagés et sont en droit d'attendre des résultats significatifs. Décider une collectivité, petite ou grande, à engager une

démarche ethnologique en liaison avec un projet quelconque n'est pas le fruit du hasard ni du seul bien-fondé de la démarche scientifique. C'est en réalité le produit d'un long et patient travail sur l'ensemble de l'espace régional, de l'accumulation d'expériences réussies, parfois très modestes, d'une sensibilisation continue des décideurs. L'un des obstacles majeurs est l'absence de lisibilité de l'ethnologie pour le grand public qui continue, bien que plus rarement qu'autrefois, à produire des réactions négatives du type « on n'est pas une réserve d'Indiens ». Il serait urgent de travailler plus en profondeur sur cette question qui pose celle des modalités de restitution et de valorisation des travaux ethnologiques auprès des décideurs et du grand public. Trop souvent encore, le rapport de fin de contrat ressemble à un travail de type universitaire – sans doute parce que le chercheur attend le jugement de la communauté scientifique –, difficilement exploitable par le commanditaire. Cette question, me semble-t-il, se trouve au cœur de la réflexion relative au rapport entre anthropologie et action culturelle.

Pour terminer, je souhaiterais souligner quelques éléments plutôt positifs. Si certains ethnologues ont eu tendance à manifester une certaine méfiance dans leur rapport avec leur employeur et/ou commanditaire, la réciproque est très certainement aussi vraie. Pour autant, dans une large majorité des projets que j'ai pu suivre depuis une quinzaine d'années, la confrontation des personnalités a plutôt été bénéfique pour les parties. Certes, le dispositif pour l'ethnologie dont nous disposons en Basse-Normandie permet au chercheur contractuel de ne pas être directement dépendant des destinataires finaux de la recherche, tout en n'étant pas trop éloigné des principaux financeurs pour qu'ils se sentent concernés (le CRÉCET, association loi 1901, ne peut redistribuer l'argent public reçu ; il est donc obligé d'employer lui-même les ethnologues devant travailler sur un projet auquel il est associé).

Enfin, signe encourageant pour la professionnalisation des ethnologues dont nous discutons aujourd'hui, on rencontre de plus en plus de gens issus plus ou moins de l'ethnologie dans différents postes de la culture, du patrimoine, du développement local, etc., ce qui était particulièrement rare il y a quelques années où l'on ne rencontrait guère que des historiens ou des géographes, et plus rarement des sociologues. Certes, ils ne font pas de la recherche, mais cela est le signe d'une diversification possible.

EN DEHORS DE LA VOIE ROYALE DE LA RECHERCHE et de l'université, l'ethnologie est-elle un métier ? L'absence de valorisation de la profession et le niveau ridicule des rémunérations induiraient une réponse négative, contrairement au cas de la sociologie.

L'ethnologie ne saurait-elle pas se vendre ? Ainsi les capacités d'écoute et d'enquête sont plus souvent perçues comme des qualités personnelles que professionnelles.

Pire, les activités extra-universitaires (qui ne relèvent pas de la recherche dite pure), ne sont pas valorisées pour une candidature au CNRS ou à l'université, voire la desservent.

Contre cet avis apparemment partagé, plusieurs opinions divergentes ou nuancées se sont exprimées :

- des contrats permettent à certains d'entrer au CNRS (mais en sociologie) ;
- les activités extra-universitaires présentent de l'intérêt, notamment celui de permettre de travailler sur d'autres sujets que ceux envisagés habituellement, ou de se former soi-même à d'autres pratiques de recherche ;
- la situation serait plus favorable si les recherches s'inscrivaient dans un temps suffisamment long ;
- il faudrait peut-être prendre en compte la réalité des formes du travail aujourd'hui – la précarité – et ne pas revendiquer l'emploi à durée indéterminée comme seul modèle.

Cependant, les avis convergent sur la nécessité de structurer ce champ d'activité car :

- il existe des demandes sans réponse, par exemple

le réajustement des référents professionnels (des travailleurs sociaux souhaiteraient que les ethnologues les aident à redéfinir et à enrichir leur métier) ;

- l'offre est difficile à connaître (quel chercheur disponible et compétent pour tel thème ?) ;
- les contrats ne sont pas faciles à gérer (faudrait-il des sociétés de portage spécialisées, des sortes de banques communes à partir des contrats de chacun ?) ;
- l'auteur doit pouvoir faire respecter ses droits, contrôler l'utilisation des données fournies et maîtriser l'usage qui est fait de son travail.

Il y aurait besoin d'une structure intermédiaire, collective, d'échange et de réflexion.

Un participant note que, si les ethnologues n'arrivent pas à se regrouper, c'est qu'ils cherchent tous à entrer à l'université ou au CNRS. Les activités extra-universitaires ne représenteraient à leurs yeux qu'une phase transitoire de leur trajectoire professionnelle. Un autre participant s'interroge sur la possibilité d'une approche statistique de cette activité. L'idée d'un observatoire des professions ethnologiques est évoquée.

Une interrogation plus générale a porté sur la participation citoyenne de l'ethnologie :

- quel rôle jouent les ethnologues dans la formation des citoyens à la responsabilité collective ?
- un ethnologue souligne que, de fait, toute recherche est une intervention publique, même sans le vouloir. Autre problème, le chercheur est souvent contraint de s'en aller et de laisser les

choses en l'état en fin de contrat. Il arrive qu'on ne se soit pas occupé des suites de son intervention, de la dynamique sociale enclenchée, ce qui met d'ailleurs davantage en cause la responsabi-

- lité des commanditaires que celle des chercheurs ;
- dans cette dimension citoyenne, le chercheur se retrouve en rivalité avec le politique.

Les rythmes de la recherche, de la muséographie et du politique - L'histoire d'un écomusée

Octave Debary, ethnologue, Paris

Cette proposition de réflexion sur le couple « sciences sociales et actions culturelles » part d'un constat. La mise en œuvre d'actions culturelles se pense sur le modèle d'un renforcement du lien entre la recherche et la restitution de ses résultats¹. On pourrait penser, en arguant par exemple d'un souci d'équité, que le devoir du chercheur serait de veiller au maintien de l'équilibre de ce couple. Mais il s'agit de s'interroger sur le postulat qu'implique cette opération. Sous figure de relier par un « et » sciences sociales et actions culturelles, n'est-on pas conduit à valider le principe même de leur séparation ? Nous nous retrouvons dans cette logique critiquée par Bruno Latour, où le travail de conjonction ne fait que recouvrir un travail initial de séparation². Mon propos peut s'entendre comme une invitation à revisiter les arrangements entre ces deux parties, en essayant de montrer que la question ne peut se réduire à un travail de conjonction. Une conjonction qui vient toujours trop tard, en ce sens, synonyme de réparation. Dans cette logique, où le cas du Creusot se pose comme un des paradigmes, « l'action culturelle » s'ouvre comme espace de délégation, un espace compensatoire.

Les musées de l'industrie

Le cas des musées de l'industrie est précieux. Ces musées se développent au fur et à mesure que l'industrie s'éteint. L'apparente modernité de l'industrie la transforme en une industrie de l'histoire. Comment comprendre cette transformation par laquelle l'histoire se voit définie en termes de culture et de patrimoine ? Ces musées ne sont-ils pas pour l'industrie une façon de déplacer les enjeux des rapports de production dans l'euphémisme des « rapports culturels » ?

Il s'agit, dans une première hypothèse, de comprendre comment l'enjeu de ce déplacement correspond à la

1. Pour une analyse critique de la notion de restitution en anthropologie, voir le texte de Françoise Zonabend, « De l'objet et de sa restitution en anthropologie », *Gradhiva*, 16, 1994.

2. Voir par exemple, B. Latour, *Nous n'avons jamais été modernes*, Paris, La Découverte, 1992.

nécessité même, en l'absence (ou non) d'activité, de déplacer les enjeux de l'activité de production au récit historique de cette activité³. Dans les situations de déclin économique, l'activité patrimoniale apparaît comme une réponse de substitution qui permet d'assurer le passage entre la perte de l'industrie et son oubli. On raconte l'histoire pour s'en défaire et redonner, le temps de ce passage, une valeur de substitution à l'industrie. La production patrimoniale tend à créer un nouveau marché qui assure la possibilité de redonner une valeur à un lieu en sursis et à son histoire.

Le cas du Creusot

La ville s'est construite autour d'activités économiques (productions métallurgiques et constructions mécaniques) propriétés d'une famille, les Schneider. La politique industrielle des Schneider en a fait une des plus grandes usines du XIX^e siècle en Europe, où toute l'organisation de la production s'est fondée sur une régulation rythmée par son domaine non industriel : écoles, logements, loisirs, santé, politique, etc. Ce système, désigné comme relevant d'un « paternalisme industriel », s'est développé en entretenant une « confusion entre l'espace productif et l'espace urbain »⁴. La dépendance de la ville à « l'Usine » a imposé aux pratiques de l'espace public et privé de se régler sur celles du travail.

Au tournant des années 70, après quatre générations, la mort de Charles Schneider (1960) précède le déclin industriel et le départ de la famille du Creusot. Une des conséquences importantes de cette rupture se produit en 1970 avec l'abandon et le transfert des biens non industriels de l'usine au domaine public. Le nouveau dispositif mis en place par l'usine, devenue Creusot-Loire, nécessite une prise en charge des secteurs qu'elle délaisse. Dans chacun de ces domaines, la question se pose de savoir comment, après le départ des Schneider, ces activités peuvent encore exister. Quelle industrie peut se développer dans la ville ? Quelle école, quels loisirs, etc. ?

La question du démantèlement du paternalisme apparaît et, secondairement, celle de la perte du travail qui va lui succéder.

Le château de la Verrerie, jusqu'alors résidence familiale des Schneider, le lieu qui marquait la présence de la famille dans la ville mais aussi dans l'usine, devient une propriété municipale. Le départ des Schneider laisse un espace marqué par une absence. A cette perte s'ajoute celle de la valeur de la ville et de ses industries ; le dépôt de bilan du groupe suivra quinze ans plus tard. Depuis, sur le site du château de la Verrerie, transformé en lieu patrimonial, s'écrit une réponse à ces pertes. Mon propos consiste à analyser la façon dont s'est vécue la tension entre le passage d'une ville-usine à celui d'une ville-musée.

3. Ecrire l'histoire (*Historie*) de l'usine est une manière de faire l'histoire (*Geschichte*) pour ces musées. Pour cette distinction de la langue allemande, se référer aux remarques de Pierre Nora, « Entre mémoire et histoire », in *Les lieux de mémoire*, T. 1 *La République*, Paris, Gallimard, 1984, p. XVIII.

4. Yves Lequin, « De l'usine à la ville : une politique de l'espace », in *Les Schneider, Le Creusot : une famille, une entreprise, une ville (1836-1960)*, Paris, Fayard, 1995, p. 342.

Une des réponses au démantèlement du paternalisme, à sa fin « accidentelle », est passée par la nécessité de réactiver et de révolutionner son histoire. La révolution ne partira pas de l'usine, mais du lieu chargé d'objectiver ses pratiques, autrement dit du château de la Verrerie, que la municipalité s'engage en 1971 à transformer en musée de la ville.

Une réponse « culturelle »

Le moment de préfiguration du musée est confié principalement à des personnes extérieures à la ville. Marcel Evrard (directeur du CRACAP – Centre national de recherche, d'animation et de création pour les arts plastiques) s'en charge avec l'aide d'Hugues de Varine (alors successeur de Georges-Henri Rivière à la direction de l'ICOM, du conseil international des musées)⁵.

Les promoteurs du futur musée prennent contact avec les personnes du Creusot qu'ils pensent nécessaire d'associer au projet : « les élus, les érudits locaux, les milieux associatifs, les enseignants et les syndicalistes » (H. de Varine). La municipalité et l'usine, sans définir d'exigences précises, apportent leur soutien.

Rapidement, le rôle du musée va s'affirmer comme un instrument politique. Une « politique culturelle » dont Hugues de Varine, dans la mouvance mondiale de redéfinition du rôle et des principes des musées au début des années 70⁶, sera l'un des principaux penseurs. L'instrument muséographique est promu au statut d'arme révolutionnaire et de développement pour une population. Mais la révolution par le musée passe par une révolution du musée : « Cela suppose, en premier lieu, la révolution au musée. Le musée doit être décolonisé culturellement. »⁷ La libération implique un travail de « conscientisation » défini comme « le processus qui permet à l'homme de se transformer, par ses propres forces, d'objet en sujet »⁸. Cette théorie, rapportée au travail du musée, devient une double métaphore : libérer les hommes par le musée revient à libérer les objets dans le musée.

Au Creusot, la révolution devient évidente. Son premier acte sera de faire correspondre l'espace du musée à celui de la communauté urbaine qui se crée à la même époque : « Le bâtiment est remplacé par un territoire, qui est celui, bien délimité, d'une communauté. »⁹ Dès 1973, les principes sont posés : « La communauté tout

5. Marcel Evrard a peu écrit sur cette histoire, à l'inverse d'Hugues de Varine. Ce dernier n'est intervenu que périodiquement au musée (principalement entre 1970 et 1975).

6. Voir, à ce sujet, la présentation faite par André Desvallées dans *Vagues, une anthologie de la nouvelle muséologie*, I, Mâcon, éd. W-MNES, 1992, pp. 15-39. L'auteur définit l'objectif commun à cette période, où le rôle des musées est promu au rang d'instrument politique, comme la volonté de détruire « l'escalier monumental du musée » et « d'abolir la distance entre le public et le contenu du musée... » (Ibid. p. 19).

7. H. de Varine, « Le musée au service de l'homme et du développement », [1969], repris dans *Vagues*, I, p. 58. Dans ce texte figurent les principes qu'Hugues de Varine souhaitera que le musée du Creusot mette en oeuvre.

8. H. de Varine, *La Culture des autres*, Paris, Seuil, 1976, p. 235.

entière constitue un musée vivant dont le public se trouve en permanence à l'intérieur. Le musée n'a pas de visiteurs, il a des habitants. »¹⁰ A cette annexion territoriale s'ajoute celle des biens : « Tout objet, meuble ou immeuble, se trouvant à l'intérieur du périmètre de la communauté fait moralement partie du musée : cela introduit une sorte de propriété culturelle, sans rapport avec la propriété légale. »¹¹ La population devient propriétaire de tout objet par l'abdication formelle (« morale ») du droit à la propriété privée.

En définissant ainsi ses ambitions, le musée a impliqué la mobilisation de personnes lui garantissant l'implantation de son travail. L'idéologie participative du musée prend ici tout son sens. Il faut des acteurs à cette révolution et la population sera mobilisée par ses membres les plus actifs. Les médiateurs culturels en seront les relais locaux et les porteurs. Ils seront recherchés et mobilisés entre 1972 et 1974 : « Chaque commune, urbaine ou rurale, fut explorée systématiquement de façon suivante : une première visite au maire, au curé, à l'instituteur permettait de déceler les cinq, dix, vingt personnes susceptibles d'être écoutées. »¹² Cette partie de la population devait devenir ce que Hugues de Varine appellera « les leaders », les « membres les plus conscientisés »¹³.

De son côté, Marcel Evrard, futur directeur du musée, se préoccupait avant tout d'art. Le CRACAP, devenu rapidement le bureau d'étude du musée, rassemblait des personnes chargées de développer « l'art et la culture dans les régions » et se proposait de mettre en place une réflexion sur « l'action culturelle ». Pour Marcel Evrard, les actions du musée devaient permettre de créer des ruptures esthétiques qui fassent émerger des questions, émerger « une conscience réfléchissante pour rendre visibles les choses invisibles » (*sic*). La correspondance entre l'objet d'art et l'objet ordinaire a été la logique du travail commun au sein de laquelle les démarches du CRACAP et du musée pouvaient se compléter. La libération de l'objet, par une médiation esthétique chez Marcel Evrard et un cheminement explicitement politique chez Hugues de Varine, est l'opérateur d'une libération de l'homme. Il ne s'agit pas de libérer l'homme de l'objet mais de permettre, par leur rencontre, la création d'un nouveau rapport entre les deux.

Le projet s'avère trop révolutionnaire et le musée du Creusot se voit refuser son existence par le ministère. Le directeur de la Direction des musées de France de l'époque renvoie le projet en rétorquant « qu'un musée n'existe pas sans collections ». Pour contourner cet interdit, l'équipe du Creusot se tourne vers un projet muséologique qui commence à se créer et qui lui sert de caution. Il lui faut un rattachement à une muséologie

9. Principe présent dès l'avant-projet de création du musée du Creusot en 1972 (archives Ecomusée de la communauté urbaine Le Creusot-Montceau-les-Mines).

10. H. de Varine, *op. cit.*, [1973], 1991, p. 37, je souligne.

11. *Ibid.* p. 42.

12. *Ibid.* p. 178.

13. *Ibid.* p. 195.

qui légitime son éloignement du cadre classique de reconnaissance des musées. Ce musée impossible s'appellera « écomusée » et sa tutelle administrative sera confiée au ministère naissant de l'Environnement, dont l'émergence en France, au début des années 70, se fait autour d'un flou définitionnel qui permet au projet du Creusot de s'y rattacher. Sur le modèle des écomusées se créant à l'intérieur de parcs naturels régionaux, la communauté urbaine du Creusot-Montceau-les-Mines fait office de parc (sa dimension territoriale) et son histoire (sa dimension temporelle) de nature.

Le musée, devenu écomusée, s'engage dans un travail de mobilisation de la population. Ses représentants siègent au sein d'un « comité des usagers », symbole d'une mobilisation générale du peuple. S'érige ainsi « un véritable parlement de quelque 200 associations », pour reprendre la terminologie républicaine de Marcel Evrard¹⁴. En plus de la nécessité idéologique d'associer « la population » à son fonctionnement, l'écomusée fait reposer son discours, qui s'avère vite contestataire, sur la dénonciation du paternalisme industriel. Le renversement du pouvoir par le biais de la culture passe par la mobilisation de personnes qui, derrière le terme générique qui les désigne (la population), témoignent d'un recours à une « classe intermédiaire », tant au sein de l'équipe de l'écomusée que dans ses actions. Ainsi, derrière la logique d'une « participation de la population » se dessine la mise en place d'un dispositif dont l'idéologie est d'effacer les différences sociales (que le terme de « population » rend possible) et les logiques de détention de pouvoir. A terme, Hugues de Varine va jusqu'à imaginer la disparition du musée sans contradiction car, si le travail de « l'animation conscientisante » réussit, on devra aboutir à ce que « l'animé remplace l'animateur (fût-il professionnel ou militant), en prenant lui-même en charge l'animation de son projet de développement [...] »¹⁵

Patrick Le Nouenne, après avoir quitté le CRACAP en 1978, dénonce le fonctionnement de ce modèle idéologique de démocratie représentative : « Cette population locale ne serait-elle pas l'alibi qui justifie le projet dont les buts véritables doivent être décelés ailleurs ? » « Les critères utilisés pour définir la répartition des membres du comité des usagers s'entourent de nombreuses précautions et les catégories définies renvoient très directement à celles qui sont utilisées par la bourgeoisie pour masquer, sous des soucis démocratiques et scientifiques, ce qui n'est jamais nommé, les rapports de classes. »¹⁶ La distance dont parle Patrick Le Nouenne, entre le musée (ses membres actifs) et son objet (le monde du travail), se retrouve dans l'extériorité postulée par la discipline chargée de faire l'histoire du Creusot. L'écomusée n'aura ni historien, ni même sociologue mais un ethnologue. L'ethnologue de l'écomusée de l'époque reconnaît ce travail de mobilisation distanciée en affirmant que son objet était de « savoir s'il existait une classe moyenne au Creusot. »

14. M. Evrard, *L'écomusée de la CUCM*, 1979, dossier de présentation de l'écomusée, p. 1.

15. H. de Varine, *op. cit.*, 1991, p. 98. Tel l'Etat, dans le passage du socialisme au communisme, l'écomusée est appelé à disparaître.

16. P. Le Nouenne, « L'écomusée, ce n'est pas un musée comme les autres » [1978], repris dans *Vagues*, I, 1992 : p. 497 et 498.

L'ethnologie fera de l'histoire industrielle une histoire sociale par procuration. Dans la distance épistémologique de la discipline à son objet se lit la distance politique des membres de l'écomusée au monde ouvrier. Lors des colloques tenus au Creusot, le directeur de l'écomusée présentait les ouvriers (les objets témoins vivants) comme des pièces authentiques : « c'est un authentique ouvrier », affirmait-il aux chercheurs. De la métonymie culturelle du bel objet authentique, on passe à celle de ses bons informateurs et leur mobilisation (véritable travail de collection) permet de substituer des personnes (collectionnées dans un comité) aux objets (non collectionnés). Les universitaires voyaient dans la ville un véritable livre d'histoire ouvert avec, miracle de la nouvelle muséologie, enfin des objets qui parlent !

A la fin des années 70, l'expérience muséologique du Creusot représente un modèle national et international pour de nombreux chercheurs (muséologues, historiens, ethnologues, géographes, etc.). L'écomusée est une référence à la hauteur de la renommée des industries Schneider. Cette analogie n'a rien de stylistique. La production de l'industrie culturelle connaît son heure de gloire et sa réputation se fait à la mesure de la critique qu'elle adresse au monde industriel. A travers les actions du musée (visites de sites, expositions, colloques internationaux, etc.), certains pensent libérer Le Creusot de son histoire. Les chercheurs se réunissent dans le sanctuaire du Creusot qui, après avoir été le lieu des experts de l'industrie, devient un laboratoire vivant du monde ouvrier pour les experts de la culture industrielle. L'écomusée se compare à « une religion » avec « ses prophètes, ses martyres et ses réformes »¹⁷. Son travail apparaît alors comme une activité révolutionnaire qui associe toute l'écomuséologie à son projet.

Quels ont été les effets de ces pratiques révolutionnaires au Creusot, quels conflits et ruptures l'écomusée a-t-il engendrés ?

A partir de 1979, l'usine commence à fermer ses portes et ses archives aux personnes de l'écomusée. Elle reprend même, quelque temps plus tard, après la parution d'articles dénonçant le paternalisme (qualifiant la ville de « ville machine » et les Schneider de « marchands de canons »), une grande partie des objets qu'elle avait laissés en dépôt au musée.

Et la crise a bien lieu. Elle ne se produit pas dans l'usine mais à l'intérieur du musée. Elle oppose la direction à ses employés. La détention du pouvoir de Marcel Evrard, devenu le symbole implicite d'un nouveau « paternalisme », va être discutée. « Il reproduisait ce que nous étudions dans les mouvements sociaux », selon les mots d'un des employés de l'époque. De mai 1982 à 1985, la présence du directeur sera critiquée officiellement pour des difficultés de gestion derrière lesquelles se dessine une remise en cause de son pouvoir et de

17. K. Hudson, « The dream and the reality », *Museums Journal*, 27-31, avril 1992, p. 27. L'auteur ajoute ailleurs : « Les gens des musées du monde entier sont tous venus au Creusot qui est devenu un nouveau Lourdes et un nouveau Saint-Jacques-de-Compostelle du monde muséologique [...] » in *From Burgundy...* (voir note 16), p. 61 (je traduis).

sa politique. L'idéologie et les intérêts affirmés par la direction cessent de s'identifier avec ceux des personnes chargées de les promouvoir ou de les légitimer.

C'est à la même époque que le groupe Creusot-Loire entre en crise et dépose son bilan. La fin de Creusot-Loire coïncide avec celle de l'écomusée ; la révolution se termine au moment où son support disparaît. Le groupe Schneider quitte Le Creusot, Marcel Evrard également. La fin du paternalisme a entraîné celle d'une certaine image de l'écomusée.

Le temps dépassé, l'histoire exposée

La fin de la période des conflits à l'écomusée est devenue synonyme d'une fin de l'attente. Depuis le milieu des années 80, Le Creusot s'efforce de devenir une ville normale, moyenne, la ville d'un partage de la culture et de l'histoire entre une classe intermédiaire que l'écomusée a permis de faire émerger. La réponse au démantèlement du paternalisme a eu comme enjeu la création de l'autonomie de cette classe (autonomie et partage que l'on retrouve aussi au niveau politique et industriel¹⁸). Comment cette rupture se traduit-elle au niveau muséographique ?

La direction de l'écomusée a été prise par certains de ses anciens employés et redéfinit son propos. Sur le haut du mur du château de la Verrerie, la pancarte « Musée de l'Homme et de l'Industrie » a remplacé celle d'« Ecomusée de la Communauté urbaine », mise dans les réserves. Pour éviter sa fermeture et sa disparition, l'écomusée s'est reconstruit autour d'orientations muséographiques différentes. Ses statuts ont été modifiés, le comité des usagers n'existe plus. Une politique de collections d'objets matériels s'est développée.

Le musée présente l'histoire du Creusot à travers des peintures et des maquettes. Il développe des expositions consacrées à la cristallerie (fabrication initiale du site avant l'arrivée des Schneider) et à la famille Schneider. Le musée emprunte des voies pour arriver à parler et identifier Le Creusot à travers autre chose que sa seule dimension de conflits industriels. L'histoire semble réserver au destin de « l'anti-musée » le statut de musée, une fois sa révolution accomplie. L'histoire qui a porté la ville est aujourd'hui dépassée et exposée dans les murs d'un musée. Il est significatif qu'il ait fallu attendre vingt-cinq ans pour que se fasse au Creusot une exposition sur la famille Schneider¹⁹. Ce « retour aux Schneider » est en dernière analyse une mise à distance : les Schneider deviennent un objet de musée, ils deviennent l'objet d'une histoire qui s'expose, l'objet d'une histoire

18. De la même manière que, pour son musée, Le Creusot participe à la redéfinition d'un alignement sur des modèles normaux (au sens de partage de la norme) d'urbanité (mise en œuvre d'une redéfinition entre l'espace urbain et l'espace du travail dans le projet « Cœur de ville ») et de ses industries. Pour une analyse du tournant normatif de l'entreprise Schneider, on peut se référer au travail de T. de la Broise et de F. Torres, *Schneider, l'histoire en force*, Paris, Monza, 1996.

19. Exposition tenue à Paris au musée d'Orsay, du 27 février au 21 mai 1995, puis au Creusot. Voir le catalogue de l'exposition, *Les Schneider, Le Creusot : une famille, une entreprise, une ville (1836-1960)*, Paris, Fayard, 1995, 367p.

passée dont on peut se débarrasser. Pour détourner l'expression de Pierre Nora, je dirais que, si nous avons besoin de lieux de mémoire, c'est pour en faire des lieux d'oubli²⁰. Le musée raconte l'histoire et, une fois constituée en mémoire, il permet son oubli. Mais la question demeure de savoir comment il le fait.

La transformation de l'écomusée en structure muséale classique (en réseau de musées)²¹ accompagne un changement de temporalité qui peut apparaître comme un dépassement. Le musée se construit comme un « lieu de passage », dont la survie (financière) s'est traduite par une exigence de contrôle par la Direction des musées de France et une prise en charge importante par la Communauté urbaine.

Le temps de l'écomusée, sa durée de vie, est fonction de ce temps de passage. L'écomusée, entendu comme musée vivant, en disparaissant et en devenant un musée mort, pourrait-on dire, permet la fin d'une histoire et donc le passage à une autre. Les Creusotins, après avoir habité dans l'écomusée et après avoir fait partie de ses collections, peuvent aujourd'hui rendre visite à des objets de musée qu'ils n'ont plus à être. Le passé a un lieu, non pas en tant qu'il est aboli mais en tant qu'il est nommé, désigné, donc délimité.

En guise de conclusion

Le temps que met un musée pour exposer son histoire est le même qu'il lui faut pour s'en défaire : le temps passé à exposer recouvre le temps que le passé met pour se constituer en mémoire. Le Creusot aura mis près de vingt-cinq ans pour faire cela, vingt-cinq ans pour avoir son musée. S'il lui a fallu une structure intermédiaire – un écomusée –, c'est parce qu'au début des années 70, le démantèlement du paternalisme a impliqué une perte trop brutale pour qu'elle soit dépassée immédiatement.

Au Creusot, dans la mise en scène et en espace d'un musée vivant (qui a mobilisé nombre d'artistes et de chercheurs), s'est jouée la destitution d'un paternalisme culturel. Cette révolution muséographique peut apparaître comme une solution de compensation. Mais n'est-ce pas là la fonction de ce type de musée : venir toujours trop tard ? La seule réponse que nos sociétés fournissent à la reconversion industrielle, c'est la reconversion culturelle de son histoire par la théâtralisation de son oubli.

Quel que soit le degré explicite de cette théâtralisation de l'histoire²², les musées semblent condamnés à faire l'histoire à partir de ce que l'on peut appeler une représentation culturelle. Cette idée permet d'interroger la notion même de « culture », plus précisément celle de « culture industrielle », comme un mécanisme qui, au-delà de sa dimension « compensatoire » dénoncée déjà depuis longtemps, pose un autre problème important.

20. P. Nora, « Entre mémoire et histoire », in *Les Lieux de mémoire*, T. 1 *La République*, Paris, Gallimard, 1984.

21. Le musée de l'Homme et de l'Industrie n'est qu'un des sites de l'écomusée de la CUCM. L'écomusée déploie ses activités sur plusieurs endroits de la communauté urbaine (qui ne font pas l'objet de cette présente recherche).

22. Je pense à des spectacles vivants qui s'annoncent comme tels. Par exemple, ceux du Puy-du-Fou. Il ne faut pas confondre ici une critique de la théâtralisation de l'histoire (ce que je n'entends pas faire) avec une critique des formes de théâtralisation de l'histoire.

En cultivant ainsi l'industrie, on retrouve cette tendance que Jean-Michel et Jean-Jacques Péru voient dans les expositions qui, sous figure de reconnaître à l'industrie une « culture », neutralisent sa charge politique en la faisant se réduire à une pratique « culturelle » : « on peut se demander si la fonction des expositions, actuellement en vogue, de “culture scientifique, technique et industrielle” n'est pas précisément, “en les cultivant”, de neutraliser ces domaines, de rendre illégitimes les modes traditionnels (politique, syndical, etc.) des luttes les ayant pour enjeu, en bref de les “dépolitiser” »²³.

Cette idée révèle la contradiction suivant laquelle la condition de la reconnaissance de l'histoire de l'industrie, sa reconnaissance dite « culturelle », passe par la neutralisation de sa dimension politique. Le paradoxe est à son comble : pour faire l'histoire, les musées de l'industrie doivent sortir de l'histoire.

23. J.-J. et J.-M. Péru, « La muséographie des objets ordinaires », *L'Archéologie industrielle en France*, Actes du congrès de La Courneuve, T. 2, juin 1990 : 254.

Catherine Roth

Ethnologue, à propos du musée du bassin houiller lorrain

Le projet de musée du bassin houiller lorrain s'inscrit dans un contexte un peu différent de celui de l'écomusée du Creusot, même s'il participe d'une même démarche de « reconversion culturelle » d'une industrie. Ici, c'est toute une région qui est plongée dans l'incertitude et c'est l'Etat qui programme la fermeture d'une de ses houillères nationalisées, les Houillères du bassin de Lorraine (HBL). Les premiers signes de crise sont apparus dès la fin des années 50, soit douze ans après le réel développement de l'activité charbonnière lorraine, longtemps jugulée à cause de sa position frontalière et lancée à « toute vapeur » lors de la bataille du charbon livrée à la Libération. Ni la direction régionale, ni les syndicats, ni le personnel, ni les élus locaux n'ont accepté cette ironie de l'histoire et les HBL n'en finissent plus de mourir : la fermeture maintes fois repoussée est aujourd'hui prévue pour 2005. Depuis de nombreuses années, l'objectif premier de l'entreprise n'est plus la production de charbon mais l'apaisement des tensions liées à la fermeture : on parle parfois de « charbon social » pour désigner cette nouvelle rationalité entrepreneuriale. De nombreuses mesures ont été prises pour remplacer la houillère dans tous les domaines où elle a régi la vie régionale – marché du travail, logement, urbanisme, santé, formation, activités sportives et culturelles, etc. L'entrée en crise n'a cependant pas modifié l'équilibre des forces locales, laissant l'emprise de l'établissement charbonnier intacte, au point qu'il pilote lui-même le chantier de la reconversion.

C'est dans cette situation confuse et tendue que s'est développé le projet d'une structure patrimoniale. Ses commanditaires et partenaires dessinent une nébuleuse floue et mouvante, s'accordant difficilement sur le contenu du musée, voire sur l'intérêt même de sa création. L'entreprise houillère n'est pas prête pour une « folie patrimoniale », mais se sent comptable d'un devoir de mémoire. Le projet de musée la tente, mais elle préférerait qu'il soit un dispositif de l'entre-soi, au contenu plus maîtrisable. Elle y a d'abord participé par une aide matérielle, puis s'est un peu plus investie en prenant la présidence de l'association en charge du projet. Aujourd'hui, elle a pris officiellement de la distance, même si indirectement elle reste très présente, par l'intermédiaire de ses agents qui constituent l'essentiel des administrateurs de l'association porteuse du projet de musée. Ces « anciens » ou ces actifs sont pour la plupart agents de maîtrise ou ingénieurs sortis du rang. S'ils se chamaillent parfois sur l'importance à donner aux différentes catégories professionnelles ou aux divers secteurs géographiques, ils défendent pour la plupart l'idée d'un musée qui assurerait la continuité du mythe d'une mine enchantée. Leurs

projets s'inscrivent dans la lignée des publications réalisées par le service des relations publiques des HBL, proposant une histoire épurée de toute teneur polémique.

Les syndicats se sont longtemps opposés au projet de musée. Ici comme dans de nombreux bassins industriels, les militants ont défendu sans relâche le maintien de l'activité, ne s'ouvrant que très progressivement aux enjeux de la reconversion. Le musée était perçu comme un moyen de « faire passer », voire d'accélérer la fermeture des puits : adhérer à l'idée du lieu patrimonial revenait à favoriser le déclin de l'activité économique, ou du moins à l'accepter. La signature du pacte charbonnier en 1994, entérinant le projet de fermeture des mines lorraines auprès de cinq des six organisations représentatives du personnel, n'a cependant pas suscité une participation plus soutenue à la construction du musée. Les rares militants qui acceptent de s'y intéresser montrent une grande méfiance envers une initiative indirectement portée par les « patrons », dont ils imaginent qu'elle livrera une image réductrice de la mine. Les positions prises par les administrateurs du futur musée montrent qu'ils n'ont pas tout à fait tort. Mais les syndicalistes se rallient le plus souvent à une vision hagiographique de la mine, certes différente de celle proposée par les dirigeants de l'entreprise, mais tout aussi lisse et unifiée. Les uns comme les autres évoquent avec flamme la « grande famille des mineurs », le courage et la solidarité exemplaires d'hommes qui, de père en fils, auraient accompli le dur métier de mineur. À noter que cette représentation est plus que jamais d'actualité, puisque directement mobilisée dans les négociations de la reconversion.

Les collectivités territoriales ont globalement montré peu d'intérêt pour le projet de musée. À la différence du Nord-Pas-de-Calais, qui semble vouloir valoriser le passé pour construire l'avenir, le choix de la Lorraine est plutôt de gommer les caractéristiques du pays minier, jugées défavorables à la reconversion. Le nouvel intitulé de « Moselle-Est », imaginé par les élus pour remplacer celui de « bassin houiller », en témoigne. Le réseau politique local se montre alors réticent pour s'engager dans des projets patrimoniaux. Il perçoit l'édification d'un musée comme un projet chimérique ou comme une dépense bien inutile dans le cadre de la crise économique. Tout projet d'envergure semble hors de portée pour cette région extrêmement morcelée – 35 communes pour 270 000 habitants – et mal préparée à l'intercommunalité. L'implication des élus est d'autant plus timide que l'idée d'un musée est loin de séduire unanimement les habitants de la région. Une partie d'entre eux estiment qu'il faut faire table rase d'un métier tragique. D'autres considèrent au contraire qu'il faut ériger un monument à ces morts que la nation a dédaignés. Certains s'interrogent sur le contenu du mémorial minier. Tous doutent de la possibilité du musée de compenser la fragilité du dispositif de reconversion, stigmatisé par de nombreux échecs.

L'administration culturelle régionale et nationale a fait peu à peu office de « locomotive » du projet de musée, palliant le relatif désintérêt des collectivités locales et tentant de compenser la toute puissance des HBL. Elle a notamment soutenu l'embauche « d'experts culturels » – chef de projet, ethnologue, documentaliste – pour donner une dimension professionnelle au projet. Cette étape, qui aurait pu accroître la

cohérence de la nébuleuse patrimoniale, a finalement été vaine. L'équipe du musée n'a pas voulu se rallier aux canons muséographiques, non pas pour faire une « révolution », mais pour adapter le dispositif muséal au contexte singulier de la Lorraine houillère. Pour aller vite, disons que la constitution de collections ou la finalisation d'un produit culturel semblaient moins urgentes que la construction d'une mémoire critique et plurielle qui puisse être réinvestie dans les projets d'aménagement du territoire et de développement local. A noter que l'administration culturelle elle-même n'est pas parvenue à composer un front uni, deux directions du ministère s'opposant sur le choix du carreau destiné à accueillir le musée, chacune défendant sa vision particulière du patrimoine industriel.

Il n'y a pas eu un, mais plusieurs projets de musée, perpétuellement tirillés entre les différentes conceptions de la mémoire minière que confronte cette nébuleuse culturelle. Quinze ans après la première mouture formulée par l'association, le musée est toujours au point mort. Mais il y a fort à parier que, si le projet aboutit, il fera la part belle aux poncifs de la mine. Il est en effet frappant de constater que la plupart des nombreux musées de la mine ouverts dans d'autres régions se rangent majoritairement derrière la proposition d'une mine-image, cette reproduction en béton des chantiers du fond installée plus ou moins sous terre, et que les visiteurs rejoignent par la simulation d'une descente. Ici, on reconstitue le repas partagé au fond, là on met en scène un coup de grisou, ailleurs on apporte une touche de précision technique, mais l'essentiel du dispositif est maintenu, réduisant la représentation de la mine à ses caractéristiques les plus spectaculaires. Chacun s'entend pour se satisfaire de ces tableaux traditionnels, d'autant plus saisissants lorsque les visites guidées sont confiées à d'anciens « mineurs », mettant en scène le personnage d'exception que le public est venu chercher au musée.

L'association porteuse du projet a décidé en 1991 d'engager un ethnologue. La demande était extrêmement floue, évoquant surtout la nécessité de construire des connaissances pour pallier le manque de données scientifiques sur l'activité minière de la région. Certains administrateurs du musée étaient néanmoins persuadés que le rôle d'un chercheur en ethnologie était d'enregistrer quelques récits de vie, de collecter des photographies et de les transformer en exposition. « Vous n'avez pas besoin d'aller voir quelqu'un d'autre, je peux tout vous raconter », a déclaré l'un d'entre eux, sollicité pour trouver des informateurs. Un programme de recherche fondamentale a cependant pu être validé. Combinant entretiens, observations et archives, il visait à mettre en lumière les principaux mécanismes de structuration de l'espace minier. Ce travail organisé sur le long terme a été ponctué de restitutions intermédiaires – deux séries d'articles dans la presse locale, puis un ouvrage destiné au grand public – afin de satisfaire ceux qui s'impatientaient du manque de « production ».

Loin de l'imagerie unifiée à laquelle la mine a été le plus souvent confinée, cette recherche a fait découvrir des solidarités circonstanciées, de vives tensions, des chronologies enchevêtrées, des topographies plurielles, des discours paradoxaux, bref des éléments qui brisaient en mille morceaux la mythologie du

sous-sol. Il a alors fallu peser chacun des mots écrits pour rendre compte de ce monde, atténuer les aspects les plus iconoclastes, voire les passer sous silence, sous peine de choquer le plus grand monde. Bien sûr, ces problèmes sont ceux de tous les chercheurs qui travaillent sur la France contemporaine, mais la question est incontestablement plus délicate lorsque les singularités locales ont été érigées en une indéboulonnable mythologie. La position est d'autant plus inconfortable lorsque le chercheur est employé par ceux-là même dont il doit contredire les discours, du moins s'il veut continuer à exercer son métier. Les réprobations ne se sont pas fait attendre, certains administrateurs ou témoins arguant de « la mauvaise image que ça donne des mineurs ». D'autres ont au contraire déploré que ces textes n'en disent pas assez, qu'ils « cachent la misère ». Cette tentative pour parler autrement de la mine s'est finalement soldée par un licenciement, officiellement justifié par des problèmes économiques, mais sans aucun doute nourri du souci de sauvegarder les évidences de la mine et de la volonté de se débarrasser d'un élément « improductif ». Le programme d'étude a donc dû être achevé dans un autre cadre.

Finalement, il a fallu sept années pour construire ces connaissances qui semblaient un préalable à la réalisation d'un musée. Ce n'était sans doute pas le rôle de l'association de porter ce travail de recherche fondamentale. Mais puisque l'université ne s'en charge pas, quelqu'un doit bien le mener à bien. Car force est de noter que, bien souvent, les travaux d'anthropologie industrielle sont réalisés dans le contexte de l'initiative patrimoniale ou de l'action culturelle. Cette configuration particulière de la recherche n'est pas sans offrir des atouts au chercheur, notamment au moment de l'enquête. Mais elle induit une tension fondamentale entre l'attente des commanditaires et les résultats de l'analyse scientifique, qui ne pourra être résolue sans une profonde reformulation des principes de la recherche et de la restitution.

Isabelle Barikosky

Musée de la Ville, Saint-Quentin-en-Yvelines

Mon intervention s'articulera principalement autour d'une série de questions.

- En premier lieu, ce qui m'a intéressée dans le travail d'Octave Debary, c'est cette analyse de l'histoire du musée. Je suis donc tentée de commencer par donner quelques repères sur l'histoire de l'écomusée de Saint-Quentin-en-Yvelines, même si, pour l'instant, cette histoire, justement, reste à écrire et que je ne peux parler que des pistes de travail que nous avons actuellement. L'écomusée est né en 1977 à la suite, entre autres, de la visite à l'écomusée du Creusot, de Bernard Hugo, membre du parti communiste et à l'époque maire de Trappes. Bernard Hugo était également président de l'EPA, Etablissement public d'aménagement de Saint-Quentin-en-Yvelines. Sur ce territoire, qui comprenait sa commune, se développait, depuis 1965 et sur décision de l'Etat, une ville nouvelle.

Dès le début, l'écomusée a eu une double mission : rendre compte de ce qui allait disparaître, en garder la mémoire et également rendre compte de ce qui allait naître, de ce qui allait se développer dans le cadre de cette ville nouvelle. Le musée était donc, dès le départ, dans cette tension, qui renvoyait aussi à une tension politique. En effet, la décision de l'Etat était portée, au niveau national, par le gouvernement de Gaulle tandis que, localement, les élus des communes concernées n'avaient pas le choix et que les communes étaient intégrées de force dans ce dispositif d'intercommunalité. C'est un ancrage politique très particulier, aussi fort que celui qu'Octave Debary évoquait.

Plusieurs équipes se sont succédé à l'écomusée de Saint-Quentin-en-Yvelines et le projet s'est développé au rythme de ces tensions. J'ai donc beaucoup de questions à vous poser concernant la façon dont vous avez procédé pour enquêter, auprès de qui vous êtes allé, comment vous avez enquêté sur le terrain, en particulier concernant l'action du musée par rapport à son public.

- Un autre thème m'a interpellée : le rôle social du musée. Vous pointez le fait que l'idéologie portée par les écomusées, selon laquelle le monde du musée devait s'ouvrir à toutes les classes sociales, a abouti en réalité à la création – ou au renforcement –, dans des sites où elles n'existaient pas ou peu, de classes sociales dites moyennes qui fréquentent les musées. Vous parliez tout à l'heure du terme « population » qui viendrait masquer les différences de classes sociales, qui, en tout cas pour moi, viendrait masquer cet effet social de l'écomusée.

Cela m'interroge bien évidemment sur l'évolution de l'écomusée de Saint-Quentin-en-Yvelines, qui devient aujourd'hui musée de la ville... Et ce d'autant plus qu'il a suivi, d'une certaine manière, l'évolution de la ville nouvelle – ville nouvelle dont l'un des objectifs était d'accueillir des classes moyennes en plein

développement et en recherche de logement. Ce parallèle entre l'histoire de la ville et l'histoire du musée serait intéressant à travailler.

- Autre point qui a suscité pour moi des interrogations, c'est ce que vous avez dit sur la « ville usine ». En effet, une des questions que l'on pose souvent à propos des villes nouvelles est : « Est-ce que ce sont des vraies villes ? » Certes, on peut dire rapidement que ce ne sont pas des villes classiques, comme pour la ville usine du Creusot, mais pour aller plus loin, cela devient vite délicat. Les réponses sont différentes selon les disciplines que l'on interroge – ethnologie, urbanisme ou architecture, etc. – et selon que l'on parle de ville ou de tissu urbain, de vie citadine ou de modes de vie urbains. Cette question de la définition de la ville est aujourd'hui une question extrêmement ouverte. Ce qui nous renvoie à nouveau à l'histoire des écomusées, en tant que musées de territoires : de quel territoire parle-t-on ?

- Dernière question à propos du ou des publics. J'aurais souhaité avoir plus d'informations sur les réactions de ces ou de cette population du Creusot à l'action de l'écomusée. Vous avez fait tout un travail sur les discours de ceux qui ont suivi petit à petit le développement du projet mais qu'en est-il des populations qui étaient visées par ce projet ?

FRANÇOIS PETIT

Pour Saint-Quentin, c'est la ville nouvelle comme territoire ou comme collection ?

ISABELLE BARIKOSKY

Là aussi, il y a passage d'une époque où le territoire constitue les collections du musée, à une autre, aujourd'hui où les collections sont des collections d'objets et des archives écrites et orales.

En 1995, a eu lieu une inspection des collections, demandée par le musée, pour donner une certaine légitimité à des collections qui restaient malgré tout un peu marginales. Par exemple, Raymond Blanc, le premier conservateur de l'écomusée, avait commencé à constituer une collection de plaquettes de promoteurs, ce qui est difficile à faire accepter dans un monde de musées classiques. Ce moment d'inspection des collections a été un moment d'explicitation de la démarche et des axes de collecte. Cela nous a permis d'avoir un retour positif de la part de la Direction des musées de France, qui ancrerait peut-être aussi localement la légitimité du musée, pour des élus locaux qui se sont toujours posé la question de savoir pourquoi faire un musée concernant une ville dont on n'a jamais voulu le développement !

Il y a toujours une tension forte qui caractérise ce projet. Aujourd'hui, nous sommes à la veille de l'application, sur Saint-Quentin-en-Yvelines, d'une loi sur l'intercommunalité qui marque un certain achèvement par rapport au processus « ville nouvelle », une certaine entrée dans l'histoire. Le syndicat d'agglomération nouvelle va changer de nom et sans doute de compétences, c'est aussi le moment où l'écomusée devient musée de la ville...

Muriel Genthon

Une expérience de projets culturels dans l'Essonne

L'expérience de l'Agence culturelle et technique de l'Essonne (Acte 91) peut être rapprochée de celle de l'écomusée de Saint-Quentin-en-Yvelines, dans la mesure où elles sont toutes les deux fondées sur la création d'un nouvel espace administratif. Comme la création de la ville nouvelle, celle du département de l'Essonne est le corollaire de la politique de l'aménagement du territoire menée en France après la guerre, notamment à partir de 1960. Politique volontariste, émanant d'un Etat fort, l'aménagement de la région parisienne et la création des villes nouvelles appartiennent à une époque révolue. Si aujourd'hui on parle bien davantage de politique de la ville que d'aménagement du territoire, c'est que le changement de terminologie renvoie à un changement de stratégie. Il s'agit moins d'imposer d'en haut une vision du territoire que de tenter de faire « remonter du terrain » et de faire en sorte que tous les acteurs soient « partenaires ». Ce préambule illustre bien le contexte de la naissance en 1992 d'une association comme l'Agence culturelle et technique de l'Essonne.

Acte 91 a été créée à l'initiative du Conseil général de l'Essonne pour être un outil d'actions et de développement culturels en Essonne. Financée par le Conseil général, l'association regroupe les acteurs culturels du département – élus, responsables de services culturels, bibliothécaires, artistes, responsables associatifs, historiens locaux, etc. –, ce qui lui permet d'associer dans sa démarche les personnes ressources et les structures et de constituer une forme de réseau local dans chaque domaine d'action culturelle où elle agit : théâtre, livre et lecture, arts plastiques, patrimoine.

Deux expériences menées par l'association de 1992 à 1998 me semblent mettre en lumière des liens spécifiques entre commande, recherche et restitution et constituent une contribution à la problématique annoncée. Fin 1994, Acte 91 a été sollicitée pour commémorer les trente ans de la création du département de l'Essonne. Il s'agissait pour le Conseil général de se pencher sur une histoire récente et de valoriser aux yeux des nouveaux habitants « l'épopée » des années 60, dont les « séquelles » – les quartiers en difficulté, les jeunes de banlieue – ont aujourd'hui une charge négative forte et stigmatisent presque toutes les difficultés. Avec le recul, et bien qu'elle n'ait pas été exprimée de cette manière, on peut dire que la commande politique était une forme de renversement d'image et de valorisation des représentations d'un territoire : de ce point de vue, je ne pense pas que l'objectif était atteint – pouvait-il l'être d'ailleurs ? La nature commémorative du projet impliquait une mise en œuvre assez rapide, à échéance

de deux ans, même si, heureusement, la date anniversaire entre décision administrative, nomination d'un préfet, construction d'une préfecture, inauguration d'un centre commercial, première séance du conseil général, présentait une certaine élasticité.

La première exigence de l'association, portée par son président, était d'appuyer le projet sur des recherches et cela mérite qu'on s'y arrête car, par nature, une association départementale d'action culturelle n'est pas un centre de recherches, et ses membres sont davantage attendus sur des résultats, voire sur la communication, que sur la qualité scientifique de travaux. La recherche et l'exploitation de sources documentaires ont donc été menées.

La seconde exigence, liée à la nature du sujet, « Trente ans en Essonne », a été de recourir à l'approche ethnologique, par la réalisation et l'exploitation d'entretiens avec des témoins. Il ne s'agissait pas d'une enquête ethnologique au sens strict, mais d'utiliser des témoignages pour nourrir l'histoire sociale, des institutions, de l'urbanisme de cette période pour les restituer dans l'exposition.

Quarante heures d'entretiens ont été réalisées, puis montées autour de quatre thèmes illustrant les thématiques retenues dans l'exposition. Grâce à un partenariat avec la chaîne câblée locale, Télésonne, quelques entretiens ont été filmés, puis montés par thèmes.

Début 1996, l'exposition, accompagnée d'un environnement sonore, des bornes audio et vidéo intégrées mais aussi d'une publication et d'un documentaire de 26 minutes, de documents pédagogiques pour les écoles primaires et les collèges, a constitué un petit événement local. La présence de l'ensemble des témoins, de leurs familles, de leurs voisins a montré que les entretiens étaient aussi un moyen d'associer un premier public. Certains témoins, engagés dans des associations historiques locales, ont orienté, à la suite de l'exposition, leurs travaux sur les années 60 qui correspondaient à l'explosion de leur village.

En 1997, Acte 91 a proposé, dans le prolongement de ce qui avait été fait, un projet sur les dimanches des Essonnais. Dès le départ, ce projet a associé démarche ethnologique avec le choix de témoins sur six villes de l'Essonne, et démarche artistique. Une commande a été passée à trois photographes. Deux d'entre eux, Patrick Bard et Ambroise Tézenas du Montcel, ont été sollicités sur des thématiques qui sont proches de leur travail, l'un sur les bords de l'eau, l'autre sur les pratiques religieuses. Le troisième, Rafaël Trapet, a accompagné Agnès Sniter, ethnologue, le dimanche, sur les six sites retenus. Enfin Michel Bertier, musicien, a réalisé une composition des sons du dimanche, recueillis ou fabriqués, qui est l'environnement sonore de l'exposition.

Cette expérience montre que l'engagement d'artistes au sein d'une démarche d'action culturelle établit un lien, crée un échange. C'est peut-être pour l'action culturelle publique une nouvelle manière de servir la création, car l'artiste est sollicité dans le cadre précis d'une démarche, qu'il contribue par son

approche à faire avancer mais dont il n'est pas le seul acteur. Instrumentalisation de l'art ? Je pense plutôt qu'il faut offrir des espaces d'expression et des moyens aux artistes qui sont volontaires pour travailler dans ce sens, au détriment d'un ego souvent très fort, car c'est pour eux une manière de s'engager dans la cité. L'enjeu de ces expériences est la transformation du rapport entre offre culturelle et public, et la construction d'un objet commun. Elles doivent s'appuyer sur de nouvelles attitudes de la part de ceux qui aujourd'hui pilotent, organisent et font la vie culturelle.

Monique Peyrière

Philosophe et historienne, université d'Evry

Les amateurs : une cible pour le milieu muséal ?

Les démarches donnant naissance aux musées industriels ou aux écomusées sont multiples ; cependant, quand on en fait l'inventaire, on suppose le plus souvent avoir affaire, d'une part, aux acteurs d'une activité (hommes et femmes, jeunes et vieux, patrons, ingénieurs, employés, ouvriers, vendeurs et clients) ainsi qu'à leurs objets, (bâtiments, machines, outils, mais aussi règlements, directives, bilans, organigrammes, affiches, publicités, marques) et, d'autre part, aux professionnels des musées et aux chercheurs en sciences sociales qui ont à créditer, à l'aide de méthodes scientifiques et de règles muséologiques, un certain savoir concernant les relations, les gestes et les discours qui ont lié les uns aux autres : ils ont un certain devoir de restitution mémoriale. C'est là le moment où se justifierait la qualité, le « contenu » qu'un écomusée donne à voir à un visiteur, que celui-ci soit un ancien acteur ou un nouveau touriste.

Octave Debary montre, dans sa présentation de l'écomusée du Creusot, en quoi cette épreuve de la restitution n'est en rien « naturelle » : elle ne dépendrait pas des résultats d'une recherche, fût-elle scientifique, mais s'inscrirait *a priori* dans la démarche muséale des commanditaires et médiateurs successifs. Il s'agirait en premier lieu de compenser certains errements de l'activité industrielle (en particulier son déclin). Mieux, la dimension culturelle serait là pour décharger l'histoire industrielle de ses dimensions corrosives propices à l'action politique. Ainsi, les professionnels des musées et ceux de la recherche en sciences sociales deviendraient, pour l'essentiel à leur insu, les acteurs d'un consensus mou : la « culture » industrielle, devenue garante d'un « alignement sur des modèles normaux d'urbanité », créerait les conditions d'un oubli et rendrait possible une large adhésion des « classes moyennes » à « leur » ville et à « leur » musée.

On comprend mieux dès lors la radicalité qui animait les théoriciens des écomusées dans les années postérieures à mai 1968. En effet, il s'agissait moins pour eux de promouvoir un musée que de favoriser l'émergence de groupes d'habitants « conscientisés », de comités d'usagers. Ne peut-on supposer qu'ils avaient pour volonté de créer, à propos du passé, les conditions de ce que Gramsci appelait une « adhésion organique entre intellectuels et peuple-nation », dans laquelle « le sentiment-passion de ceux qui "sentent", devenu compréhension et par conséquent savoir (non pas mécaniquement mais de manière vivante) », devait permettre que « se réalise la vie d'ensemble qui seule est la force sociale »¹ ?

1. Antonio Gramsci, *Œuvres choisies* Ed. sociales, 1959, p 129.

Ce qui nous intéresse ici, c'est moins la critique d'une telle démarche (est-ce une utopie politique et conjoncturelle ou une instrumentalisation des habitants ?) que ce qu'elle laisse entrevoir : il n'y a pas d'urbanité (à la ville comme à la campagne) et *a fortiori* il n'y a pas de musée, sans « usagers » passionnés. Autrement dit, si l'activité muséale se donne pour objectif de restituer quelque chose à un citoyen, membre d'un grand ensemble appelé public, elle ne pourrait le faire qu'en passant par des groupes intermédiaires engagés, que nous nommerons ici des « amateurs ». Dans ce sens, les amateurs seraient au centre de l'activité muséale.

Ceci n'est pas sans faire réminiscence. En effet, chacun se souvient que les musées d'art, tout autant que les bibliothèques ou les musées d'histoire naturelle et ethnographiques, sont, à l'origine, issus de collections particulières réunies par des amateurs et érudits de haut rang². Alors, dans son cabinet de curiosités, l'amateur du XVI^e siècle affirmait son goût pour une relation de sentiment avec les choses, de concordance entre les choses entre elles et entre les choses et soi, que l'on partage avec quelques-uns. Mêlant les créations de l'homme à celles de la nature et privilégiant en même temps la pièce ou l'objet étrange, voire monstrueux, « ces collections encyclopédiques du début des Temps modernes cherchaient à révéler l'harmonie qui réglait le cosmos »³. Par la passion de l'entre-soi, le « tout » du monde, comme horizon utopique de la collection, devenait principe de connaissance et de savoir universel. Si la Révolution française et l'Empire, via Descartes et les Lumières, opèrent un renversement, c'est moins en mettant sous le regard de l'ensemble du public-citoyen les œuvres et les objets, captés par ces amateurs issus d'une élite, qu'en assignant une nouvelle destinée à ces collections : les objets re-marqués par le musée feront désormais partie du patrimoine de l'humanité.

Alors, entre le savant, l'artiste et le marchand, il incombera au professionnel du service public de donner une « âme » patrimoniale universelle aux objets de collection. On le devine, cette opération a un prix : la relation intime que l'amateur avait avec « ses » choses, source d'un savoir suffisamment aléatoire, sera remplacée par un savoir « sur » les choses, source d'un lien incertain entre les citoyens : le peuple-nation n'est alors rien de moins que cet accord minimal sur une propriété collective des objets patrimoniaux.

On voit ici poindre les hésitations, les doutes qui guident à présent la relation aux collections d'objets, fussent-ils des œuvres d'art : entre l'utile (objet marqué par un savoir objectif à vocation culturelle et pédagogique pour tous) et le futile (objet à la mode, marqué par son assignation sur le marché des échanges), l'objet collectionné devient l'enjeu de quelque chose de plus : une valeur de gratuité, quelque chose de désintéressé, sans finalité fonctionnelle, identitaire ou pécuniaire. De là une oscillation entre la valeur que

2. K. Pomian, *Collectionneurs, amateurs et curieux, Paris-Venise, XVI^e-XVII^e siècle*, Gallimard, 1987.

3. Giuseppe Olmi, « Théâtres du monde, les collections européennes des XVI^e et XVII^e siècles », in *Tous les savoirs du monde*, catalogue d'exposition, BNF, Flammarion, 1996.

confère l'universel (et quoi de plus universel que le patrimoine passé ou futur de l'humanité ?) et celle que confère la singularité (et quoi de plus inaliénable que son plaisir intime ?). Dans ce continuum s'opèrent des lignes de partage sans cesse revisitées entre les pratiques des professionnels et celles des amateurs.

Dans le droit fil des propositions de Antoine Hennion⁴, nous aimerions saluer avec lui ce qu'il nomme le « retour » de l'amateur aujourd'hui et souligner en quoi cet amateur, loin d'être « le cousin de province un peu ridicule qui s'obstine dans une pratique profane et dilettante » est tout aussi « moderne » que le milieu dominé par les professionnels, la technique et le marché. Il suffit, écrit-il, « de le définir comme un usager, pour s'apercevoir qu'il est devenu la cible d'un milieu entièrement recomposé autour de lui ».

En élargissant le champ d'enquête, qui concerne le milieu musical, Hennion nous invite à ne pas considérer l'amateur seulement par son « goût » à faire de la peinture, de la musique, du sport, de la science, de l'histoire, de la technique, de la danse, ou encore son « goût » pour la fréquentation des musées et des expositions. L'amateur est aujourd'hui, celui qui fait « sa » peinture, « sa » musique, « son » sport, « sa » science, « son » histoire, « sa » technique, et aussi « son » musée, avec tous les moyens disponibles.

Dans ce sens, il y aurait donc peu à s'occuper des distinctions qui séparent *a priori* l'amateur du professionnel et l'amateur du consommateur. Non pas qu'il n'y en ait point : « Nous sommes une société de consommation, si j'ose dire, en jouant sur les stéréotypes, et pas du tout une société d'amateurs », rappelait Roland Barthes. Celle-ci supposerait « une libération de civilisation. A inclure dans une utopie à la Fourier⁵ ». Cependant, les grandes enquêtes publiques menées par le ministère de la Culture⁶ le confirment : le développement des pratiques de consommation « chez soi » ne freine pas l'important accroissement du nombre de pratiquants amateurs. Les pratiques (les tactiques ?), sont donc multiples : entre celui qui aime en érudit solitaire et celui qui aime en groupe, pour le plaisir de l'entre-soi, il y aurait ainsi quantité de manières de faire.

A suivre les pratiquants amateurs, il devient possible de redécouvrir la richesse d'une relation aux choses et au faire, une certaine indiscipline, une certaine désinvolture dans les façons d'apprendre, une certaine précision dans la passion. Alors on peut se demander, comme le dit Pierre Gaudin, « si derrière la figure de l'amateur, juste à côté il n'y aurait pas le bénévole, le militant du lent, du gratuit, de l'amoureux, du libertin, du persifleur et du poète ? ».

4. Antoine Hennion, « L'amour de la musique aujourd'hui, une recherche en cours sur les figures de l'amateur », in Alain Darre, *Musique et politique, les répertoires de l'identité*, Presses universitaires de Rennes, 1996.

5. Roland Barthes, entretien donné au *Magazine littéraire* en 1975, in *Œuvres complètes*, tome 2, Seuil, 1994.

6. Olivier Donnat, *Les Activités artistiques amateur*, éd. La Documentation française, 1996.

Olivier Donnat, *Les Pratiques culturelles des Français*, éd. La Documentation française, 1998.

QUESTION D'UN PARTICIPANT

Il y avait bien une classe moyenne au Creusot, les jeunes ingénieurs, les fils d'ingénieurs, ou ceux qui ne voulaient pas s'investir dans la technique mais préféraient ouvrir des magasins de photographie, par exemple. Pourquoi les ethnologues ou les muséographes ne sont-ils pas appuyés sur eux pour asseoir leur projet ?

RÉPONSE

Oui, cette classe intermédiaire existait très clairement, mais sans autonomie. Il y aurait un travail à faire sur la distinction ouvrier-employé, d'un côté, et, de l'autre, les ingénieurs qui représentent une classe complètement différente. Et de fait coexistent dans le château de la Verrerie le musée de l'Homme et de l'Industrie, qui a traité essentiellement du monde ouvrier, et, depuis le milieu des années 1980, un centre des techniques fondé par des ingénieurs, l'académie François-Bourdon, et une association dite de tourisme industriel composée d'anciens cadres et qui – c'est mon hypothèse – faisait déjà un travail de liaison à l'intérieur de l'usine entre les ouvriers et les ingénieurs, entre des revendications sociales et un discours technique, et qui continue à faire ce travail de liaison puisqu'elle se charge de faire visiter les deux sites.

QUESTION

L'histoire du Creusot est-elle spécifique des années 1970 ou pourrait-on retrouver aujourd'hui une démarche similaire ?

RÉPONSE

Je citerai André Desvallées qui définit l'objectif de la nouvelle muséologie des années 1970 comme la

volonté « de détruire l'escalier monumental du musée et d'abolir la distance entre le public et le contenu du musée ». Dans le cas du Creusot, ce type d'idéologie qui promeut le musée au rang d'instrument politique est poussée jusqu'à sa limite : mon hypothèse est que c'est le public qui constitue le contenu du musée. Il n'y a pas de public, il n'y a que des habitants.

Un participant note que la même utopie était présente dans les années 1970 à Saint-Quentin-en-Yvelines ; une association avait pour but de promouvoir des associations qui elles-mêmes devaient entraîner les gens à créer leur propre animation : les habitants allaient, pourrait-on dire, s'animer tout seuls.

QUESTION

Si le musée était censé être constitué par l'ensemble des habitants ou de la ville, y avait-il des dispositions prises en matière de conservation, d'aménagement, de transformations urbaines ?

RÉPONSE

En fait, il n'a jamais été dit que la ville du Creusot était un musée vivant. Tout a été détruit, à l'exception de quelques bâtiments protégés ; l'université a été construite dans l'ancienne halle des grues et locomotives, dans la plaine des Riaux.

Il y avait, il y a une urbanité au Creusot, mais qui n'est pas une urbanité « normale », classique, partagée. La ville n'était pas une ville comme les autres, de même qu'un écomusée n'était pas un musée comme les autres. Voilà l'enjeu en définitive : devenir une ville normale avec un musée et cesser

d'être désigné comme le lieu d'excellence de la réussite industrielle ou comme le lieu de l'exploitation totale et d'un paternalisme difficile. Une ville normale, avec un musée, un centre-ville...

QUESTION

L'écomusée, c'est donner la parole, ce n'est pas mettre au musée. Certes, on retrouve la même ambiguïté dans le cas des écomusées que dans celui des parcs naturels régionaux : prendre en compte l'environnement dans sa globalité conduit à tout mettre en collection. Mais je pense que l'ouvrier n'est pas vraiment un objet de collection et que l'objectif de l'écomusée du Creusot était de rendre la parole aux gens. Avoir la parole ne signifie pas être soi-même patrimoine. Il y a primauté de l'individu sur l'objet, l'objet n'est qu'un moyen.

Certes, ce sont des professionnels des musées qui gèrent tout cela : comment donner la parole à des gens qui ne savent pas et qui ont des choses à dire ? On va les enquêter et, pour ne pas prendre de risques, le professionnel ne va pas trop lâcher la bride aux amateurs, traditionnellement considérés comme ne détenant pas le savoir ou la reconnaissance.

RÉPONSE

Quand on entend dire à propos du musée d'ethnographie de Neufchâtel ou du musée de la civilisation de Québec, « c'est vraiment très bien, ce n'est pas un musée », cela signifie la primauté de l'idée sur l'objet.

QUESTION

Si un musée ou un projet de musée concerne davantage le travail de deuil que la conservation de la mémoire, on peut s'interroger sur l'importance de sa réalisation effective. Y a-t-il des musées impossibles ?

RÉPONSE

L'idée communément admise est qu'on peut souffrir d'amnésie, mais je pense que, à l'inverse, on peut aussi souffrir d'excès de mémoire. Si on décidait de tout conserver, on déborderait de restes. Alors qu'est-ce qu'on fait ? Est-ce qu'on ne fait que réparer ? C'est toute la question patrimoniale : réparer des blessures pour les oublier, et comment réparer ? A quel prix ? Je me demande si ce type de musée ne vient pas toujours trop tard.

Un réseau et un site Internet

Pour poursuivre le débat et la réflexion :

- un réseau, RESSAC (Réseau sciences sociales et actions culturelles) ;
- un site Internet, www.ressac.org

Le site sera accessible à partir d'octobre 2000. En voici les rubriques :

Les ateliers

Dans la médiathèque sont exposés certains des travaux réalisés dans le contexte recherche-action culturelle. Cet espace permettra de compléter la réflexion méthodologique en montrant les résultats des démarches impliquées. La médiathèque offre en outre un moyen de diffusion à des travaux souvent ignorés, portant sur des sujets encore en friches (anthropologie industrielle, scientifique, urbaine, etc.).

Les carnets

Toutes les informations concernant le réseau et les manières d'y participer sont regroupées dans un mémo : statuts de l'association, présentation et actualités du réseau, répertoire des membres, etc. C'est là aussi que sont proposés tous les formulaires pour contacter le réseau, demander à y adhérer ou proposer une contribution. Le site ne peut vivre que par l'apport de nombreux contributeurs.

Les ateliers proposent un espace d'échanges et un lieu de capitalisation des expériences, bref l'équivalent virtuel des séminaires. Chaque atelier est organisé autour d'un thème général, afin de centraliser les contributions (articles, rapports, etc). Un forum de discussion permet de participer aussi aux débats. Tous les documents utilisés dans les ateliers sont regroupés dans une base documentaire.

La médiathèque

Les carnets regroupent des informations sur ces domaines négligés dans un agenda et un répertoire de liens. Les carnets proposent aussi un libre affichage qui peut fonctionner comme une bourse d'échanges (idées, emplois, lieux de ressources, etc.). Les archives des carnets sont conservées, afin de vous permettre de retrouver une information.

Le mémo du réseau

Nous remercions

- Tous les intervenants de ces deux journées d'études.
 - CENTRE CULTUREL D'ATHIS-MONS :
Francis Duverneuil, président,
Bruno Bossard, directeur,
Michael Monnot pour la régie technique,
Sylvain Taboury, animateur à la Maison de Banlieue.
- Marie-Catherine Delacroix pour la transcription des enregistrements.
 - Ville d'Athis-Mons
 - Conseil général de l'Essonne.
 - Politique de la Ville en Essonne,
Etat et Conseil général.
 - Conseil régional d'Ile-de-France.
 - MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION :
Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) Ile-de-France,
Mission du patrimoine ethnologique
Direction de l'architecture et du patrimoine.

© Centre culturel d'Athis-Mons - BP 15 - 91201 - Athis-Mons Cedex - Tél. 01 60 48 46 18
Département Maison de Banlieue - 41, rue Robert-Schuman - 91200 Athis-Mons - Tél. 01 69 38 07 85
Réalisation : Edire - 38, rue d'Enghien - 75010 Paris - Tél. 01 47 70 77 00
Impression : Polycolor - 10, villa Roger - 94230 Cachan - Tél. 01 46 64 04 89

Tiré à 600 exemplaires, juin 2000